une élection de réalignement

CL-10

cahiers de

cité libre

UNE ÉLECTION DE RÉALIGNEMENT

Distributeur :

Messageries du Jour
Service des messageries des
Editions du Jour Inc.
1651, rue Saint-Denis, Montréal 129
téléphone : 849-8328
(si la ligne est occupée : 849-2228)
Maquette de la couverture :
Jacques Gagnier

Dépôt légal — Bibliothèque Nationale du Québec
4e trimestre 1970.

Vincent LEMIEUX
Marcel GILBERT
André BLAIS

UNE ÉLECTION DE RÉALIGNEMENT

L'élection générale du 29 avril 1970 au Québec

ÉDITIONS DU JOUR
1651, rue Saint-Denis, Montréal 129

CAHIERS DE CITÉ LIBRE

Nouvelle série XXe année

Automne 1970

Secrétariat de la rédaction :

Jean Pellerin, Jacques Tremblay, Jacques Hébert,
1651, rue Saint-Denis, Montréal 129

Editeur propriétaire :

LE SYNDICAT COOPERATIF D'EDITION CITE LIBRE

Publié par
LES EDITIONS DU JOUR INC.
1651, rue Saint-Denis, Montréal 129 (849-2228)

Réalisé par les Presses des Ateliers de
IMPRIMERIE GAGNE LTEE
Saint-Justin

Abonnement :

Cité libre,
7045, av. du Parc
MONTREAL - 303, P.Q.

Périodicité : 1 an, 3 cahiers

Abonnement ordinaire : $5.00

Abonnement de soutien : $10.00

TABLE DES MATIERES

Avant-propos 11

CHAPITRE 1 : LE CADRE D'ANALYSE

1.1 Quatre types d'élection 15

1.2 Un schéma d'analyse 22

1.3 Plan de l'ouvrage 28

CHAPITRE 2 : LA DIMENSION PARTISANE

2.1 Les identifications partisanes avant 1970 33

2.2 Les identifications partisanes au cours des années soixante 39

2.3 Les identifications partisanes en 1970 41

2.4 Conclusion 46

CHAPITRE 3 : LA DIMENSION SOCIO-ECONOMIQUE

3.1 Les caractéristiques socio-économiques des partisans 52

3.2 La dimension socio-économique et le vote 59

3.3 Les effets de l'identification partisane 69

3.4 Conclusion 74

CHAPITRE 4 : LA DIMENSION POLITIQUE

4.1 La satisfaction envers le gouvernement 80

4.2 Les principaux objets d'insatisfaction 86

4.3 La question nationale 88

4.4 Conclusion 96

CHAPITRE 5 : LA DIMENSION PERSONNELLE

5.1 La popularité des chefs 102

5.2 Les chefs et la dimension politique 108

5.3 Les chefs et la dimension socio-économique 111

5.4 La popularité des candidats 114

5.5 Conclusion 116

CHAPITRE 6 : LES MECANISMES ELECTORAUX

6.1 Les effets de la carte électorale 122

6.2 Les effets du mode de scrutin 125

6.3 Conclusion 130

CHAPITRE 7 : DE 1966 A 1970

7.1 Résumé des analyses précédentes 135

7.2 La hausse de la participation électorale 143

7.3 Les déplacements électoraux 150

7.4 L'ampleur du réalignement 164

LISTE DES GRAPHIQUES 173

LISTE DES TABLEAUX 173

RESULTATS PAR CIRCONSCRIPTION DE
L'ELECTION GENERALE DU 29 AVRIL 1970 178

AVANT-PROPOS

L'IMPORTANCE de l'élection générale du 29 avril 1970, les controverses qu'elle a soulevées, et la relative abondance des données disponibles pour son interprétation nous ont convaincus de consacrer une bonne partie de l'été 1970 à une analyse à la fois précise et limitée de ses résultats, tels que prévus par les sondages ou tels qu'exprimés au soir du 29 avril.

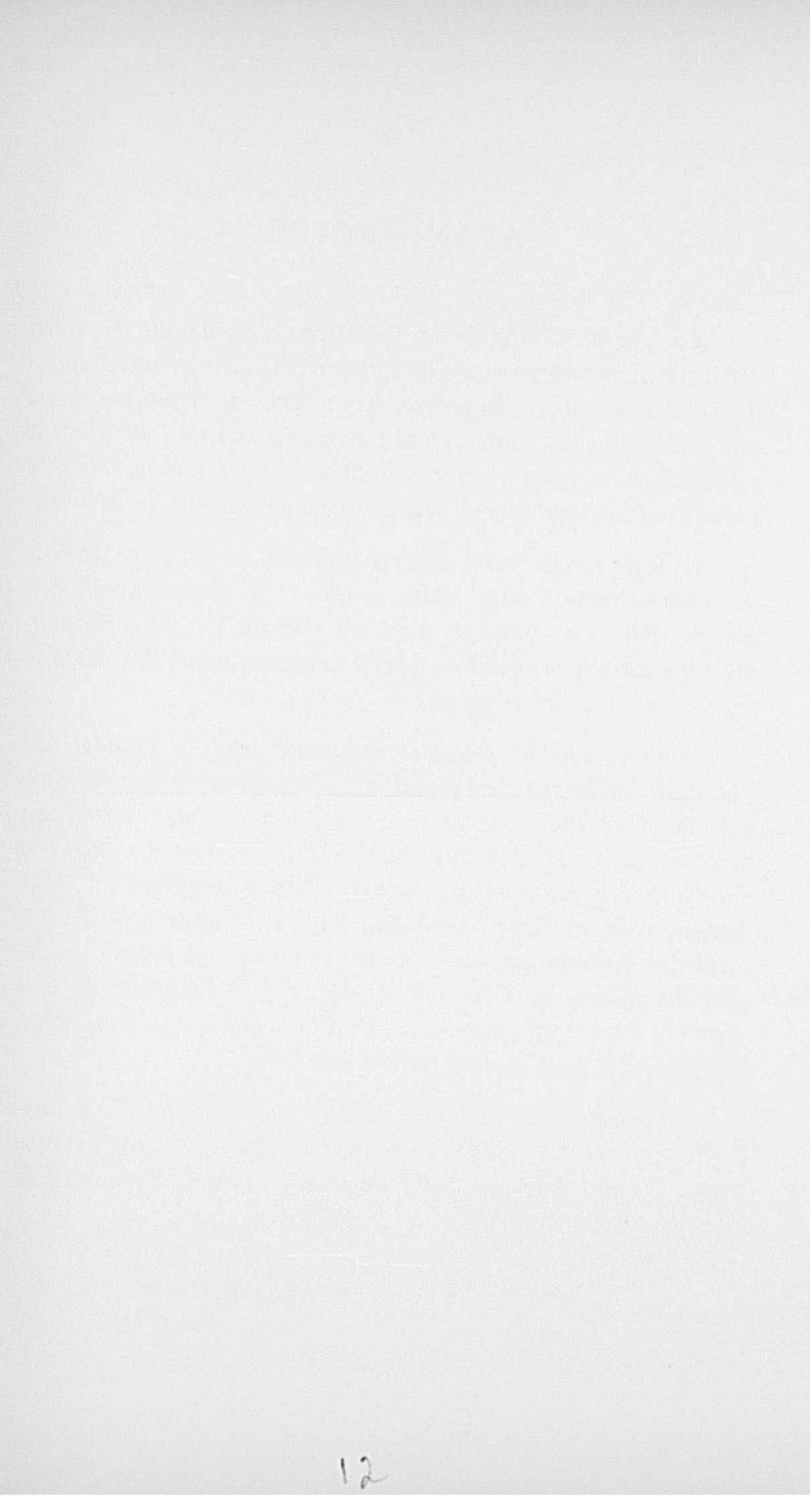
Afin de rendre cette analyse accessible à un large public, nous avons tenté d'être le plus simple et le plus compréhensible possible. Cet ouvrage n'en est pas un de vulgarisation, mais il n'est pas réservé non plus à la communauté des « beaux esprits » universitaires ou non.

Nous tenons à remercier monsieur Jean E. Ouellet, de l'Institut Québécois de l'Opinion Publique, ainsi que le journal Le Soleil qui nous ont permis d'utiliser les résultats de deux sondages provinciaux, auxquels deux d'entre nous ont d'ailleurs été étroitement associés. Nos remerciements vont également à monsieur Jean-Marie Poulin du Centre de Traitement de l'Information de l'Université Laval et à monsieur Michel Bellavance du Département de Science Politique de l'Université Laval, qui nous ont été d'un précieux secours dans le traitement ou l'analyse de ces sondages.

Ce volume est le résultat d'un travail d'équipe. Toutefois, il fut entièrement rédigé, en dernière étape, par l'un des auteurs, Vincent Lemieux, afin de donner plus d'uniformité et de cohérence au contenu.

Vincent Lemieux
Marcel Gilbert
André Blais

Septembre 1970



CHAPITRE I

Le cadre d'analyse

QUAND on étudie une série d'élections, on remarque généralement deux phénomènes opposés. D'une part, il y a continuité dans le temps : plusieurs électeurs appuient le même parti d'une élection à l'autre, ce qui fait que bien souvent rien ne ressemble plus à une élection que celle qui la précède. Mais d'autre part, le corps électoral change avec les années et certains électeurs ne manquent pas de modifier leur comportement par rapport à l'élection précédente. Il en résulte que les élections — fort heureusement — ne sont jamais exactement semblables les unes aux autres.

1.1 Quatre types d'élections

Dans cette perspective, on peut définir quatre types d'élections, selon les déplacements qui se produisent de l'une à l'autre, et plus fondamentalement selon l'action conjuguée des forces électorales à *long* terme et des forces électorales à *court* terme. On entend par forces électorales à long terme celles qui reposent sur les clientèles stables dont jouissent les partis, c'est-à-dire sur les électeurs qui s'identifient à l'un des partis politiques et qui votent le plus souvent, sinon toujours, pour ce parti. Quant aux forces à court terme, elles agissent plutôt sur les nouveaux électeurs et sur ceux qui ne s'identifient pas aux partis politiques. Les auteurs américains distinguent deux composantes de ces forces : [1] les forces de *stimulation* qui agissent sur la participation électorale [ainsi tel électeur, qui n'a pas l'habitude de voter, ira voter à cause du caractère « stimulant » d'une élection], et les forces *partisanes* qui jouent en faveur de l'un ou l'autre parti [ainsi notre électeur votera

pour un nouveau parti, qui lui apparaît plein de promesses]. On voit que ces deux composantes ne sont pas indépendantes l'une de l'autre. Plus les forces de stimulation sont grandes, plus les forces partisanes le sont également, même si leurs effets peuvent fort bien s'annuler d'un parti à l'autre.

Les forces à court terme peuvent jouer dans le même sens que les forces à long terme ou en sens contraire. De plus, les forces politiques à long terme finissent par se modifier pour produire une nouvelle distribution des identifications partisanes. D'où les quatre types d'élections suivants : [2]

1) Les élections de *maintien* où les forces à court terme jouent dans le même sens que les forces à long terme, si bien que les résultats électoraux correspondent à peu près à la force respective des partis chez ceux qui s'identifient à eux ;

2) Les élections de *déviation* où, à la différence du premier type, les forces à court terme jouent dans un sens opposé aux forces à long terme. Il en résulte que la tendance majoritaire chez ceux qui s'identifient aux partis subit une défaite ou un recul important ;

3) Les élections de *rétablissement* qui suivent une ou deux élections de déviation, et où, à nouveau, les forces à court terme jouent dans le même sens que les forces à long terme ;

4) Les élections de *réalignement*, qui manifestent des modifications importantes dans les forces à long terme, quelle que soit l'action des forces à court terme.

Soit un corps électoral formé de dix électeurs. Si au départ trois électeurs s'identifient au parti A, et deux au parti B, alors que les cinq autres ne s'identifient pas à un parti, les quatre résultats suivants, s'ils se produisent de façon consécutive, correspondent à chacun des types que nous venons de distinguer.

TABLEAU 1.1

EXEMPLE DE CHACUN

DES QUATRE TYPES D'ÉLECTION

	Electeurs qui s'identifient à un parti		Electeurs qui ne s'identifient pas à un parti			TOTAL	
	Vote pour A	Vote pour B	Vote pour A	Vote pour B	Abstention	Pour A	Pour B
1) Election de maintien	3	2	2	1	2	5	3
2) Election de déviation	3	2	1	3	1	4	5
3) Election de rétablissement	3	2	2	2	1	5	4
4) Election de réalignement	2	3	1	2	2	3	5

On voit que les résultats des trois premières élections varient selon l'effet des forces à court terme. Les forces de *stimulation* sont moins grandes dans le premier cas que dans les deux autres puisque deux électeurs s'abstiennent, contre un seulement aux deuxième et troisième élections. Quant aux forces partisanes, elles jouent en faveur de A dans le premier cas, de B dans le deuxième cas, et elles s'annulent dans le troisième cas.

Lors de la quatrième élection, qui en est une de réalignement, B a maintenant un avantage de 3 à 2 chez les élec-

teurs qui s'identifient aux partis. Les forces de stimulation sont moins grandes qu'aux deux élections précédentes, ce qui fait que deux électeurs s'abstiennent au lieu d'un. Quant aux forces partisanes, elles jouent en faveur de B.

Evidemment, cette classification est très sommaire. Certaines élections, plutôt que de tomber dans l'une ou l'autre des quatre catégories, représentent des cas intermédiaires. Mais ces distinctions demeurent utiles pour dégager le sens d'une série d'élections.

Ainsi, à examiner le résultat des élections provinciales au Québec depuis les années trente (voir le tableau 1.2) il semble bien que les élections de 1935 et de 1936 ont été des élections de réalignement, où le Parti Libéral a perdu l'avantage qu'il avait chez ceux qui s'identifiaient aux partis provinciaux. Les élections de 1939 et de 1944 apparaissent alors comme des élections de déviation suivies, en 1948, d'une élection de rétablissement. Quant aux élections de 1952 et de 1956, elles sont de toute évidence des élections de maintien.

Avec 1960, commence une période plus ambigue, mais nous sommes tentés de croire qu'avec celle de 1962, l'élection de 1960 manifeste un certain réalignement des identifications partisanes où le Parti Libéral reprend l'avantage sur l'Union Nationale. Dans cette perspective, 1966 serait une élection de déviation, qui, au lieu d'être suivie, en 1970, d'une élection de rétablissement, l'aurait été d'une nouvelle élection de réalignement aux dépens de l'Union Nationale, encore une fois. C'est évidemment la présence de deux nouveaux partis, et en particulier celle du Parti Québécois, qui expliquerait ce nouveau réalignement, survenant avant même que l'autre se soit durci en quelques élections de maintien.

TABLEAU 1.2

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS PROVINCIALES AU QUÉBEC, DE 1931 À 1970

		%	Sièges
1931	Parti Conservateur	34	11
	Parti Libéral	43	79
	Autres	—	—
	Abstentions	23	
		100	90
1935	Union Nationale	37	42
	Parti Libéral	38	48
	Autres	1	—
	Abstentions	24	
		100	90
1936	Union Nationale	44	76
	Parti Libéral	32	14
	Autres	1	—
	Abstentions	23	
		100	90
1939	Union Nationale	30	69
	Parti Libéral	41	14
	Autres	5	3
	Abstentions	24	
		100	86

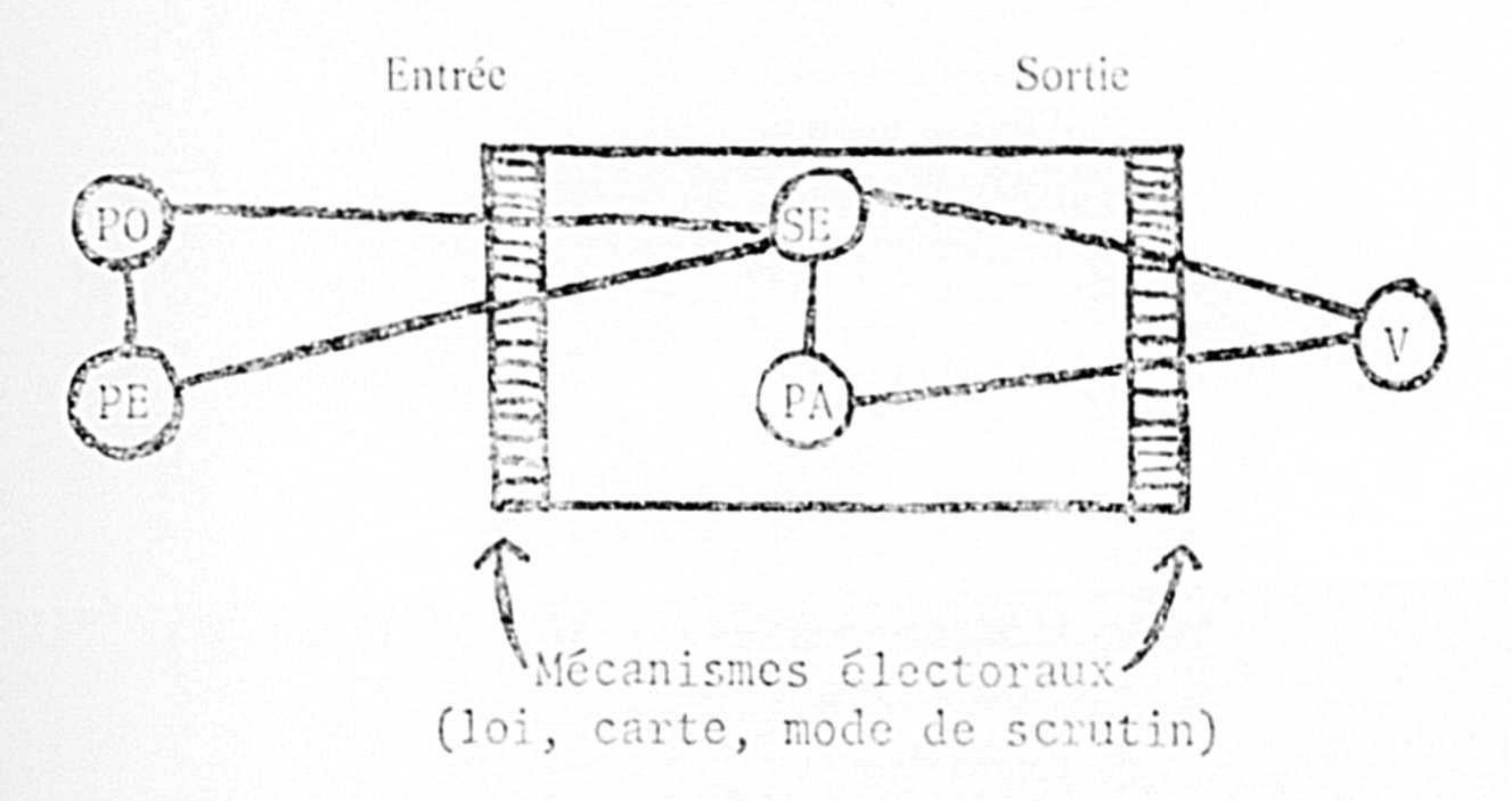
1944	Union Nationale	27	48
	Parti Libéral	28	37
	Bloc Populaire	11	4
	Autres	6	2
	Abstentions	28	
		100	91
1948	Union Nationale	38	82
	Parti Libéral	27	8
	Union des Electeurs	7	—
	Autres	3	2
	Abstentions	25	
		100	92
1952	Union Nationale	39	68
	Parti Libéral	35	23
	Autres	2	1
	Abstentions	24	
		100	92
1956	Union Nationale	40	72
	Parti Libéral	35	20
	Autres	2	1
	Abstentions	23	
		100	93
1960	Union Nationale	38	43
	Parti Libéral	42	51
	Autres	—	1
	Abstentions	20	
		100	95

1962	Union Nationale	33	31
	Parti Libéral	44	63
	Autres	1	1
	Abstentions	22	
		100	95
1966	Union Nationale	29	55
	Parti Libéral	34	51
	Rassemblement pour l'Indépendance Nationale	5	—
	Ralliement National	3	—
	Autres	1	2
	Abstentions	28	
		100	108
1970	Union Nationale	16	17
	Parti Libéral	37	72
	Parti Québécois	20	7
	Ralliement Créditiste	9	12
	Autres	3	—
	Abstentions	15	
		100	108

Source : Rapports du président général des élections

1.2— Un schéma d'analyse

Dans cet ouvrage nous voulons montrer, de la façon la plus compréhensible qui soit, en quoi cette élection de 1970 nous apparaît être une élection de réalignement et, plus généralement, quels sont les principaux facteurs qui expliquent les résultats du 29 avril 1970. Nous adopterons pour cela un schéma d'analyse que nous présenterions provisoirement comme suit :



Graphique 1.1 : Schéma d'analyse des phénomènes électoraux.

PE : dimension personnelle — SE : dimension socio-économique
PO : dimension politique — PA : dimension partisane
V : vote

Dans ce schéma, V signifie le vote d'un individu, d'une localité, d'une circonscription, etc., qu'il s'agit d'expliquer. Quatre grands ensembles de *facteurs* et deux types de *mécanismes* permettent de construire cette explication. Les ensembles de facteurs sont indiqués dans le schéma par les symboles PA, SE, PO et PE tandis que les mécanismes se situent à l'entrée et à la sortie de la boîte où se trouvent SE et PA (ils sont marqués par des lignes hachurées).

Le vote des électeurs est d'abord influencé, on le sait bien, par la personnalité des chefs, candidats, organisateurs d'élection qui incarnent les différents partis entre lesquels les électeurs peuvent choisir. Cette dimension du comportement électoral est représenté par PE dans notre schéma. Nous la nommerons désormais la dimension *personnelle*.

PO représente la dimension *politique*. Elle renvoie à la conjoncture politique telle qu'elle est plus ou moins définie par les partis politiques. Il s'agit donc du système des partis lui-même et des positions de chacun des partis dans ce système, mais aussi de l'organisation des partis et de leur action auprès des électeurs. La dimension politique étant difficilement dissociable des personnalités politiques qui l'incarnent, nous l'avons reliée à la dimension personnelle.

D'un point de vue sociologique, les dimensions personnelle et politique sont en quelque sorte exogènes, ou extérieures à la très grande majorité des électeurs (les chefs, candidats, organisateurs, etc. sont eux-mêmes des électeurs soumis à l'influence de ces dimensions). Les deux autres dimensions SE et PA sont par contre endogènes, ou intérieures aux électeurs. C'est pourquoi nous les avons placées dans une boîte, qui symbolise les électeurs en tant que centres de décision qui produisent — ou non — un vote. Par contre, il est évident que d'un point de vue psycho-sociologique les dimensions politique et personnelle renvoient à des opinions et attitudes des électeurs envers les partis et les hommes.

La dimension *socio-économique* (SE) rend compte du fait que l'électeur appartient ou se réfère à de multiples groupes ou catégories sociales qui font que les dimensions personnelle et politique ont un impact variable sur lui. L'électeur est un homme ou une femme, il a tel ou tel âge, il est allé plus ou moins longtemps à l'école et il a telle ou telle occupation. De plus, il appartient à un groupe ethnique donné

et il pratique ou non une religion, etc. Ces différents aspects de sa situation sociale ont, selon l'évolution de la société et de la conjoncture politique, une importance plus ou moins grande sur son vote. Evidemment, nous ne pourrons retenir ici, aux fins de notre analyse, que quelques-uns des nombreux facteurs socio-économiques qu'on peut mettre en relation avec le vote.

Mais l'électeur ne se définit pas uniquement par rapport aux groupes socio-économiques auxquels il appartient ou se réfère. Il se définit également par rapport aux groupes partisans qui cherchent à obtenir son vote. Autrement dit, il s'identifie plus ou moins fortement aux partis en présence. Tandis qu'un électeur se considérera comme un libéral à toute épreuve, l'autre n'aura qu'une inclination temporaire vers le Ralliement Créditiste, et un troisième ne s'intéressera strictement pas à la politique, ou se considérera comme un « indépendant ». Nous nommerons dimension *partisane* cette quatrième et dernière influence principale qui s'exerce sur le vote.

Dans notre étude, comme dans les études récentes faites aux Etats-Unis [3], nous partirons de cette dimension partisane qui est généralement la plus stable des quatre, et qui permet le mieux de comparer les élections les unes aux autres. A l'exception des périodes de réalignement, les identifications partisanes de l'ensemble des électeurs ne se modifient que lentement, alors que la composition socio-économique de la population et encore plus les personnalités ou la conjoncture politique peuvent se modifier plus rapidement.

Les auteurs américains dont nous nous inspirons reconnaissent ces différences, quand ils distinguent les forces à long terme, qui appartiennent à la dimension partisane, des forces à court terme, qui appartiennent aux dimensions personnelle et politique. Notre schéma est plus précis puisque en plus de distinguer nettement quatre dimensions, il indique un réseau

des influences propres à chacune d'entre elles, qui aboutit aux phénomènes qu'il s'agit d'expliquer, soit le vote des électeurs.

Ce réseau peut être résumé comme suit : les partis ont des positions (PO) qui sont exprimées par des hommes, ou associées à des hommes (PE) ; ces positions et ces hommes influencent plus ou moins les électeurs, en tant que ceux-ci participent à des groupes socio-économiques (SE), et en tant qu'ils s'identifient plus ou moins aux partis en présence (PA). Enfin, ces deux dernières dimensions sont reliées directement au vote des électeurs (V).

Pour bien faire comprendre à quoi correspondent concrètement les quatre dimensions, voici une série d'interprétations parmi celles qui sont généralement proposées pour rendre compte du vote d'un électeur. On trouvera entre parenthèses le symbole de la dimension ou des dimensions concernées.

— Que veux-tu, c'est un anglais, il a voté libéral, ça se comprend ! (SE)

— Il a voté PQ, il est encore jeune et il ne sait pas ce que c'est que la vie (SE)

— Celui-là, c'est comme tous les ouvriers, il n'est jamais content, il « embarque » dans n'importe quel nouveau parti sans savoir trop pourquoi (SE et PO)

— Il est d'une famille qui a toujours été « bleue », il n'y a rien à faire (PA)

— Que veux-tu, c'est son beau-frère qui est le candidat libéral. Pas besoin de se demander pour qui il va voter (PE)

— Ah lui, tu comprends, on a trouvé un emploi d'été pour son fils au gouvernement ; aujourd'hui, il n'a pas le choix (PO)

— Les cultivateurs, ils ont toujours voté pour l'Union Nationale (SE et PA)

— Celui-là, il a fait trop d'études, ça lui a monté à la tête, il est pour le Parti Québécois (SE)

— Il a toujours aimé Lévesque, je suis certain que si ce n'était pas lui qui était chef, il voterait pour nous autres (PE)

— Quand elle s'est fait exproprier, elle a juré que les « bleus » n'auraient plus son vote (PO)

— Il n'y a rien à faire avec lui, du moment que tu parles d'indépendance, la frousse le prend (PO)

— Mon beau-frère ? Il est créditiste. Il vit à la campagne, et cette année, c'est pas mal fort le Crédit Social dans ce coin-là (SE et PO)

— Presque tous ses amis ont décidé de voter « rouge » cette année, ils ont fini par le convaincre (SE)

— Il trouvait Bertrand bien honnête, mais il pensait qu'il fallait quelqu'un qui s'y connaisse plus en économique. C'est pour ça qu'il a voté Bourassa (PE)

— Selon lui, les créditistes, c'est le seul parti qui pense vraiment aux ouvriers, et c'est pour ça qu'il a décidé de voter pour eux (PO et SE)

— C'est un homme d'affaires et il pense que son chiffre d'affaires a de bonnes chances de monter si les libéraux sont au pouvoir (PO et SE)

— Les créditistes, c'est du monde comme nous autres (PE et PO)

— Il pense qu'il y a seulement les créditistes qui vont pouvoir ramener le crucifix dans les écoles (PO)

— Mon beau-frère m'a dit qu'il ne pouvait pas ne pas voter pour son député, parce qu'il a beaucoup fait pour le comté (PE et PO)

— J'ai bien l'impression qu'il va voter libéral parce qu'il veut toujours gagner ses élections et que les sondages l'ont convaincu que les libéraux allaient gagner (PO).

Toutefois, pour donner une explication plus complète du vote d'un électeur, d'une localité, d'une circonscription, etc., il faut aussi tenir compte de certaines contraintes dues aux mécanismes électoraux.

Nous distinguons dans notre schéma deux types de mécanismes : ceux qui sont situés entre les partis et les électeurs (à l'entrée de la boîte où se trouvent SE et PA) et ceux qui sont situés entre les électeurs et leur vote (à la sortie de la boîte). Les premiers se situent en *amont* des électeurs, les seconds, en *aval*.

Dans les efforts qu'ils font pour gagner le vote des électeurs, les partis ne peuvent ignorer que certaines activités sont permises par la loi électorale, et d'autres pas. Il y a aussi des limites aux sommes d'argent qu'ils peuvent dépenser, ils n'ont que des périodes limitées à la radio ou à la télévision d'Etat, etc. Les partis tiennent aussi compte du fait que l'élection se déroule dans une carte électorale donnée, et selon un certain mode de scrutin : c'est ainsi qu'à choisir de « mettre le paquet » dans l'une ou l'autre de deux circonscriptions où leurs chances de gagner sont à peu près les mêmes, ils opteront le plus souvent pour celle qui est la moins populeuse. Nous disons de ces contraintes qu'elles se produisent en amont des électeurs, parce qu'elles font sentir leurs effets avant que le vote soit pris.

Mais une fois que les votants ont exprimé leur vote, d'autres mécanismes s'appliquent qui font qu'avec une même

quantité de votes deux partis n'obtiendront pas la même quantité de sièges. Le vote s'inscrit en effet dans une certaine carte électorale et selon un certain mode de scrutin, comme nous l'avons déjà noté. Ces mécanismes, en plus d'influencer par leurs effets prévus le comportement des partis, font un sort au comportement des électeurs : ils transforment (pour ne pas dire qu'ils déforment) des proportions de votes en proportions, qui peuvent être assez différentes, de sièges.

1.3— Plan de l'ouvrage

Au terme de nos analyses, nous tenterons de montrer comment ces mécanismes, étroitement associés à la distribution régionale du vote, ont pu modifier le comportement des partis et des électeurs, tel qu'il sera établi par l'étude des quatre dimensions du vote.

Nous commencerons par la dimension partisane afin de montrer comment l'élection provinciale de 1970 se caractérise d'abord par un réalignement des allégeances partisanes qui, à la base même, la rend différente des élections précédentes.

Remontant le cours des influences illustrées dans notre schéma, nous passerons ensuite à la dimension socio-économique. Parmi les nombreux facteurs qui appartiennent à cette dimension, nous étudierons la langue maternelle, l'âge, la scolarité et l'occupation.

Nous traiterons ensuite de la dimension politique, pour montrer comment les principaux aspects de la conjoncture politique, au moment de l'élection, peuvent expliquer eux aussi les choix partisans.

La dimension personnelle sera introduite pour finir. Nous verrons comment la personnalité des chefs et des candidats a pu influencer les choix des électeurs.

Après avoir fait la part des mécanismes électoraux dans l'explication des résultats, nous tenterons dans un dernier chapitre de donner, à partir de notre schéma, une interprétation globale et synthétique de cette élection de réalignement en la comparant surtout à celle de 1966. Sans permettre de prévoir l'avenir, cette interprétation devrait fournir au moins une idée directrice pour la compréhension de l'évolution prochaine de la politique au Québec.

NOTES DU CHAPITRE I

1 Voir à ce sujet A. Campbell et al., **Elections and the Political Order**, New York, Wiley, 1966, chap. 2.

2 Sur ces quatre types d'élections on pourra lire A. Campbell et al, **Elections . . .**, chap. 4, et V.O. Key Jr., **Politics, Parties and Pressure Groups**, New York, Crowell, 1964, (5è édition), p. 536.

3 Nous pensons surtout aux études de l'école actuellement dominante, celle du Survey Research Center de l'Université du Michigan. Le livre que nous avons déjà cité, **Elections and the Political Order** donne une bonne idée des travaux de cette école.

CHAPITRE 2

La dimension partisane

AVANT d'établir quelles ont été les forces à court terme qui peuvent expliquer le résultat de l'élection du 29 avril 1970, il faut tenter de montrer comment se présentaient à ce moment les identifications partisanes, c'est-à-dire les forces à plus long terme qui déterminent le sort des partis. Nous montrerons, en particulier, comment ces forces se sont modifiées depuis 1944, et plus spécialement au cours des années soixante.

L'importance primordiale des forces partisanes à long terme est révélée par une technique que nous n'entreprendrons pas d'expliquer ici : l'analyse hiérarchique. Disons simplement que si on analyse le résultat des élections provinciales de 1936 à 1966, comme des réponses à un test de la part des circonscriptions, en vue de les hiérarchiser de la plus libérale à la plus unioniste (ou vice versa), le tableau qu'on obtient est suffisamment cohérent pour qu'on puisse interpréter les résultats en fonction d'une dimension dominante. Cette dimension dominante semble bien être ce que nous nommons ici la dimension partisane. [1]

Quoiqu'il en soit, il est commode de commencer l'analyse des résultats d'une élection par la dimension la plus stable, c'est-à-dire par cette proportion d'électeurs qui, quoiqu'il arrive, votent généralement pour le parti auquel ils s'identifient. Ce sont ceux qu'on appelle habituellement les « chauds » partisans, ou les « partisans » tout court.

2.1— Les identifications partisanes avant 1970

Malheureusement, il n'existe pas, à notre connaissance,

de données précises sur le pourcentage d'électeurs du Québec qui s'identifiaient aux partis politiques, avant 1960.

Jean Hamelin, Jacques Letarte et Marcel Hamelin ont établi ce pourcentage à 30% pour chacun des partis traditionnels, [2] mais ce chiffre tient davantage de l'hypothèse globale que de l'observation précise des résultats au niveau des circonscriptions ou des localités. Seuls des sondages auprès des électeurs auraient pu établir de façon sûre ces pourcentages, et il semble bien que ceux qui ont été faits avant les années soixante ne comportaient pas de questions de la sorte.

Faute de ces données au niveau des individus, on peut faire comme si les pourcentages de fidèles partisans correspondaient approximativement aux planchers atteints par les partis durant une période donnée, c'est-à-dire à leur plus bas pourcentage. L'hypothèse sous-jacente est que lorsqu'un parti « tombe au plus bas », seuls, ou presque, ses fidèles partisans votent pour lui.

Si l'on examine le tableau 1.2, donné au chapitre précédent, on voit que de 1931 à 1966 les deux principaux partis provinciaux du Québec ont connu un plancher de 27%. L'Union Nationale n'a eu que ce pourcentage du vote des inscrits, en 1944, tandis que le Parti Libéral est tombé à ce niveau en 1948. Notons en passant que les deux partis ont également le même « plafond », soit 44%. L'Union Nationale a atteint ce niveau en 1936, et le Parti Libéral en 1962.

Les planchers de 27% semblent indiquer que le 30%, supposé par Hamelin et al., représente un pourcentage un peu élevé. Par contre, ils laissent croire que ces auteurs ont eu raison d'estimer que les partis traditionnels pouvaient compter sur un pourcentage à peu près égal de fidèles partisans.

Une méthode plus raffinée peut nous aider à voir un peu plus clair dans ces phénomènes. Il s'agit d'établir les

planchers au niveau des circonscriptions, pour ensuite, en pondérant chacune d'entre elles par sa population électorale, établir par sommation un plancher provincial.

Etant donné que les modifications apportées à la carte électorale compliquent la remontée dans le temps et que, de toute façon, les planchers provinciaux se situent en 1944 et 1948, nous avons établi les planchers par circonscription, de 1944 à 1966. Nous les donnons dans le tableau 2.1 en indiquant entre parenthèses l'année d'élection où le parti a atteint son plancher. On notera que dans certaines zones où les modifications de la carte électorale ont été importantes durant la période, nous avons dû regrouper plusieurs circonscriptions en une seule unité, pour des raisons de commodité.

TABLEAU 2.1

PLANCHERS ATTEINTS PAR LE PARTI LIBÉRAL ET L'UNION NATIONALE, DE 1944 À 1966

Circonscriptions :	Parti Libéral (en % d'inscrits)	Union Nationale (en % d'inscrits)
Est de Montréal [1]	21.8 (44)	16.2 (44)
Centre de Montréal [2]	20.6 (48)	17.9 (44)
Verdun	23.0 (44)	1.5 (48)
Ouest de Montréal[3]	33.1 (52)	8.2 (66)
Rive Sud [4]	32.5 (48)	21.8 (44)
Bagot	35.0 (56)	38.1 (44)
Rouville	33.3 (52)	36.5 (62)
St-Hyacinthe	26.1 (44)	31.3 (44)
Iberville	24.6 (44)	31.7 (44)
Napierville-Laprairie	28.9 (44)	31.8 (66)
St-Jean	25.8 (48)	39.5 (66)
Missisquoi	28.0 (66)	19.5 (44)
Shefford	27.4 (44)	34.2 (44)
Beauharnois	13.3 (44)	27.1 (44)

Circonscriptions :	Parti Libéral (en % d'inscrits)	Union Nationale (en % d'inscrits)
Chateauguay	27.4 (66)	23.1 (66)
Huntingdon	35.4 (48)	24.5 (44)
Argenteuil	26.6 (52)	11.5 (44)
Deux-Montagnes	19.0 (52)	37.1 (62)
Terrebonne	26.6 (48)	34.9 (62)
Vaudreuil-Soulanges	35.5 (48)	33.3 (66)
Berthier	36.3 (66)	35.4 (44)
Joliette	23.1 (62)	41.1 (66)
L'Assomption	28.9 (48)	33.1 (44)
Montcalm	25.7 (44)	36.7 (44)
Québec [5]	29.5 (48)	23.8 (44)
Lévis	25.1 (48)	36.2 (44)
Bellechasse	34.3 (66)	34.6 (44)
Charlevoix	30.8 (52)	39.1 (66)
L'Islet	36.2 (44)	36.0 (44)
Lotbinière	34.6 (44)	28.3 (44)
Montmagny	33.6 (52)	32.0 (44)
Portneuf	23.5 (48)	31.3 (66)
Beauce	19.0 (48)	24.2 (44)
Dorchester	27.8 (48)	42.6 (44)
Mégantic	31.2 (48)	37.5 (60)
Champlain	21.5 (48)	44.2 (44)
Laviolette	20.8 (48)	43.2 (52)
Maskinongé	32.7 (44)	46.7 (44)
Nicolet	30.4 (44)	34.8 (44)
St-Maurice	15.3 (48)	37.0 (52)
Trois-Rivières	14.8 (48)	40.7 (66)
Yamaska	22.8 (44)	45.6 (44)
Arthabaska	29.9 (48)	34.7 (44)
Drummond	20.5 (48)	35.5 (44)
Kamouraska	31.1 (66)	34.7 (44)
Rivière-du-Loup	37.1 (48)	36.7 (44)
Matane	28.5 (48)	38.5 (66)

Circonscriptions :	Parti Libéral (en % d'inscrits)	Union Nationale (en % d'inscrits)
Matapédia	31.7 (44)	36.7 (44)
Rimouski	31.5 (48)	38.0 (60)
Témiscouata	31.8 (48)	39.3 (44)
Bonaventure	24.4 (44)	31.0 (66)
Gaspé-Nord	34.7 (44)	38.9 (48)
Gaspé-Sud	24.1 (44)	40.0 (66)
Iles-de-la-Madeleine	37.7 (48)	30.1 (66)
Brôme	29.3 (44)	33.5 (66)
Compton	28.1 (48)	23.4 (44)
Frontenac	21.7 (48)	36.0 (44)
Richmond	25.9 (48)	35.9 (66)
Sherbrooke	17.7 (48)	38.3 (62)
Stanstead	17.1 (44)	19.3 (44)
Wolfe	29.2 (66)	44.2 (60)
Chicoutimi-Dubuc-Jonquière	15.7 (48)	30.4 (66)
Lac St-Jean	33.9 (66)	32.8 (60)
Roberval	30.2 (48)	36.5 (60)
Gatineau	28.0 (52)	25.2 (66)
Hull	23.1 (44)	24.7 (66)
Labelle	17.1 (48)	47.1 (60)
Papineau	20.2 (48)	35.3 (66)
Abitibi-Est	22.0 (48)	23.0 (66)
Abitibi-Ouest	17.3 (48)	26.4 (66)
Pontiac	22.3 (56)	25.9 (44)
Rouyn-Noranda	13.0 (44)	12.2 (44)
Témiscamingue	23.4 (44)	20.5 (66)
Saguenay-Duplessis [8]	16.5 (48)	22.0 (66)

1 Comprend, de 1944 à 1960 : Jeanne-Mance, Laval et Maisonneuve ; en 1960 : Bourget, Jeanne-Mance, Laval et Maisonneuve ; en 1966 : Ahuntsic, Bourassa, Bourget, Fabre, Jeanne-Mance, Lafontaine, Laval, Maisonneuve et Olier.

2 Comprend, de 1944 à 1962 : Laurier, Mercier, Ste-Anne, St-Henri, St-Jacques, St-Louis et Ste-Marie ; en 1966 : Dorion, Gouin, Laurier, Mercier, Ste-Anne, St-Henri, St-Jacques, St-Louis et Ste-Marie.

3 Comprend de 1944 à 1962 : Jacques Cartier, Notre-Dame-de-Grâce, Outremont et Westmount ; en 1966 : D'Arcy McGee, Jacques Cartier, Marguerite-Bourgeoys, Notre-Dame-de-Grâce, Outremont, Robert Baldwin, St-Laurent et Westmount.

4 Comprend, de 1944 à 1962 : Chambly, Richelieu et Verchères ; en 1966 : Chambly, Richelieu, Taillon et Verchères.

5 Comprend, de 1944 à 1962 : Montmorency, Québec-Centre, Québec-Comté, Québec-Est, Québec-Ouest et St-Sauveur ; en 1966 : Chauveau, Jean Talon, Limoilou, Louis Hébert, Montmorency et St-Sauveur.

Source : Rapports du Président général des élections.

Il y a 74 unités électorales dans ce tableau. Dans 52 d'entre elles, le plancher de l'Union Nationale est plus élevé que celui du Parti Libéral. Mais bien souvent, il s'agit d'unités dont la population électorale a été relativement faible durant la période. Il est en effet bien connu que l'Union Nationale a, de façon générale, sa plus grande force dans les circonscriptions électorales peu populeuses.

Si bien que lorsqu'on pondère les planchers par la population électorale des unités, en 1956, qui se trouve être l'élection médiane de notre période, le plancher moyen ou provincial des deux partis est à peu près le même, soit 25.6% pour le Parti Libéral et 25.3% pour l'Union Nationale.

De 1944 à 1966, il y aurait donc eu à peu près un quart des électeurs inscrits qui auraient appuyé fidèlement le Parti Libéral et un autre quart, l'Union Nationale. Rappelons toutefois qu'il ne s'agit là que d'une approximation établie au niveau des circonscriptions ou de régions électorales, faute de données au niveau des individus.

L'inclusion des élections des années soixante dans notre série sert quelque peu le Parti Libéral, qui a obtenu trois fois sur trois un pourcentage d'inscrits supérieur à celui de l'Union Nationale. On constate d'ailleurs dans le tableau 2.2 qu'il n'y a que 8 planchers libéraux durant cette sous-période, contre 34 planchers de l'Union Nationale.

TABLEAU 2.2

ANNÉES OÙ LES PLANCHERS ONT ÉTÉ ATTEINTS PAR LES PARTIS

Parti Libéral	Année	Union Nationale
22 planchers	1944	36 planchers
35 planchers	1948	2 planchers
7 planchers	1952	2 planchers
2 planchers	1956	0 plancher
0 plancher	1960	6 planchers
1 plancher	1962	4 planchers
7 planchers	1966	24 planchers
74 planchers	TOTAL	74 planchers

Source : tableau 2.1

On peut en conclure que de 1944 à 1960 exclusivement, il y avait un peu plus d'électeurs qui s'identifiaient à l'Union Nationale qu'au Parti Libéral.

2.2— Les identifications partisanes au cours des années soixante

Dans l'introduction de cet ouvrage, nous avons fait l'hypothèse qu'un premier réalignement des traditions partisanes s'était produit au cours des années soixante, et ce, en faveur du Parti Libéral.

Les données d'un sondage du Groupe de Recherches Sociales semblent confirmer cette hypothèse. Au cours d'une enquête pré-électorale faite en 1962 pour le compte du Parti Libéral du Québec, [3] la question suivante fut posée à un échantillon représentatif des électeurs du Québec :

> « Vous-même, diriez-vous que vous êtes un partisan assez convaincu d'un parti politique provincial ? »

Si on recoupe les réponses à cette question par le vote des électeurs en 1960, tel que donné en réponse à une autre question, on obtient les résultats suivants (tableau 2.3). [4]

TABLEAU 2.3

IDENTIFICATION PARTISANE DES ÉLECTEURS DU QUÉBEC, EN 1962 *

Vote en 1960	Se disent partisans assez convaincus %	Ne se disent pas partisans assez convaincus %
Parti Libéral	23.6	26.6
Union Nationale	11.5	12.2
Autre parti	0.4	0.7
Autres réponses	6.2	18.7
N	(334)	(467)

* Les pourcentages sont calculés par rapport au grand total de 801 réponses.
Source : Sondage du Groupe de Recherches Sociales (1962).

Notons toutefois que ces chiffres sont sujets à caution de deux points de vue différents. D'abord, la question telle que formulée est quelque peu ambigue. On demande aux électeurs s'ils sont des partisans *assez* convaincus. Rien ne nous assure alors qu'un partisan *très* convaincu ne répondra pas « non » à la question, estimant qu'un degré moyen de conviction ne lui convient pas. Ensuite, le vote libéral de 1960 est plus fort dans le sondage qu'il l'a été dans la réalité. Si l'on corrige les chiffres du tableau 2.3 en conséquence, on peut dire que 21 - 22% des électeurs étaient partisans assez convaincus du Parti Libéral en 1962 et que 13 - 14% étaient partisans assez convaincus de l'Union Nationale. Si on ne tient pas compte des électeurs qui ne savent pas ou qui ne veulent pas dire comment ils ont voté en 1960, les pourcentages sont environ de 30% et de 16% respectivement.

Le Parti Libéral semble donc avoir un avantage marqué sur l'Union Nationale, dans cette catégorie d'électeurs « partisans » qui constituent la clientèle sûre des partis.

Nous ne possédons malheureusement pas de données sur les identifications partisanes en 1966. Notons toutefois, en nous reportant au tableau 1.2 donné dans le premier chapitre, que le vote total obtenu par les deux partis traditionnels est le

plus faible depuis 1944 (63%, contre 55% en 1944 et 65% en 1948) et que l'Union Nationale avec 29% est tout près de son plancher de 27%. Elle n'est jamais descendue aussi bas depuis 1944. L'inclusion dans le corps électoral des électeurs de 18 à 21 ans explique sans doute, en bonne partie, cette perte de popularité des libéraux et des unionistes.

Dans un sondage fait pour le compte du Parti Libéral, la Société de Mathématique Appliquée (SMA) avait posé, au début de 1966, la question suivante : [5]

« Pensez-vous qu'actuellement au Provincial, il y a place pour un parti autre que l'Union Nationale ou le Parti Libéral du Québec ? »

Pas moins de 43.5% des électeurs ont alors répondu « oui » à cette question, contre 46.0% qui ont répondu « non » et 9.5% qui ont dit ne pas savoir.

On proposait ensuite le nom de huit personnes qui pouvaient devenir chef de ce nouveau parti (J.J. Bertrand, P. Bourgault, J. Drapeau, P. Gérin-Lajoie, E. Kierans, R. Lévesque, Dr. Marcoux, C. Wagner). René Lévesque venait en tête avec 20.3% des choix. Jean Drapeau le suivait avec 17.1%. Venaient ensuite Claude Wagner (13.4%) et J.J. Bertrand (11.3%).

Il y avait donc dès ce moment une très grande disponibilité envers la création de nouveaux partis, et, sans doute, un effacement encore plus marqué qu'en 1962 des anciennes traditions partisanes.

2.3— Les identifications partisanes en 1970

A la veille des élections du 29 avril 1970, la question suivante fut posée à un échantillon d'électeurs du Québec : [6]

« En politique provinciale vous identifiez-vous *fortement*,

plus ou moins ou *pas du tout* à un des partis politiques actuels ? »

Si on recoupe les réponses à cette question avec celles qui furent données à la question où l'on demandait aux électeurs pour quel parti ils avaient l'intention de voter, on obtient les résultats du tableau 2.4.

TABLEAU 2.4

IDENTIFICATIONS PARTISANES DES ÉLECTEURS DU QUÉBEC, EN 1970 *

	Intention de vote						
	NPD	PL	PQ	RC	UN	aucune	N
	%	%	%	%	%	%	
S'identifient fortement	0.3	9.7	8.3	3.1	3.9	4.1	(173)
S'identifient plus ou moins	—	11.2	9.0	4.1	4.9	10.2	(232)
Ne s'identifient pas du tout	—	4.9	3.6	2.0	2.0	18.4	(182)
N	(2)	(152)	(123)	(54)	(64)	(192)	(587)

* Les pourcentages sont calculés par rapport au grand total.
NPD : Nouveau Parti Démocratique
PL : Parti Libéral
PQ : Parti Québécois
RC : Ralliement Créditiste
UN : Union Nationale
Source : Sondage du Soleil (avril 1970)

Selon ce tableau, 29.4% des électeurs s'identifient fortement à un parti, 39.4% s'y identifient plus ou moins, et 30.9% ne s'y identifient pas du tout.

Malheureusement, ces résultats ne sont pas tout à fait comparables aux précédents, parce que la question est formulée autrement. [7]

De plus, l'intention de vote exprimée en réponse à ce questionnaire ne correspond pas tout à fait aux résultats que les partis ont obtenus le 29 avril 1970. Au lieu de 39% du vote exprimé, le Parti Libéral a obtenu 45% ; au lieu de 31%, le Parti Québécois a obtenu 24% ; au lieu de 14%, le Ralliement Créditiste a obtenu 11% ; et au lieu de 16%, l'Union Nationale a obtenu 20%.

Avant de corriger les résultats en fonction de ces différences, notons que d'après le tableau 2.4, 20.9% des électeurs s'identifient (fortement ou plus ou moins) au Parti Libéral ; 17.3%, au Parti Québécois ; 7.2% au Ralliement Créditiste ; et 8.8% à l'Union Nationale. Soit un total de 54% environ d'électeurs qui s'identifieraient à l'un ou l'autre des partis, sans compter 14.3% d'électeurs qui s'identifient à un parti mais qui ne donnent pas une intention de vote.

Si l'on corrige maintenant ces pourcentages en fonction des différences entre l'intention de vote et la réalité du 29 avril, on obtient les pourcentages approximatifs qui suivent : [8]

PL :	24%
PQ :	13%
RC :	6%
UN :	11%
Total :	54%

Il n'est pas sans intérêt de noter que selon ces résultats le Parti Libéral jouirait d'un appui un peu supérieur à celui de 1962, de la part des électeurs qui s'identifient à un parti, tandis que l'Union Nationale a un appui un peu inférieur de la part de ces électeurs. Comme la question telle que formulée en 1970 contribue sans doute à grossir la proportion des « partisans », par rapport à celle de 1962, on peut conclure avec un degré raisonnable de probabilité que le Parti Libéral a une proportion de « partisans » qui se maintient à peu près au niveau des années soixante, mais que l'Union Nationale

perd encore du terrain par rapport à ces années-là après en avoir perdu des années cinquante aux années soixante.

Quant aux nouveaux partis provinciaux, de 10 à 20% des « partisans » s'y identifieraient. Parmi eux il y en a au moins deux fois plus qui s'identifient au Parti Québécois qu'au Ralliement Créditiste. Enfin, il y aurait maintenant un plus grand nombre d'électeurs qui s'identifieraient au Parti Québécois qu'à l'Union Nationale.

Le déclin de l'Union Nationale chez les électeurs partisans est confirmé par la réponse à la question du même sondage où il était demandé aux électeurs comment ils avaient voté en 1966. Si l'on s'en tient aux 405 électeurs du tableau 2.5 qui s'identifient fortement ou plus ou moins à un parti, voici quels ont été leurs choix partisans en 1966 et en 1970.

TABLEAU 2.5

CHOIX PARTISANS, EN 1966 ET EN 1970, DES ÉLECTEURS QUI S'IDENTIFIAIENT (FORTEMENT OU PLUS OU MOINS) À UN PARTI POLITIQUE, EN 1970

Choix partisan	1966		1970	
	%	N	%	N
NPD	—	(-)	0.5	(2)
Parti Libéral	33.3	(135)	30.4	(123)
Parti Québécois	—	(-)	25.2	(102)
Ralliement créditiste	—	(-)	10.4	(42)
Union Nationale	28.1	(114)	12.8	(52)
R.I.N., R.N. et autres (en 1966)	6.7	(27)	—	(-)
Trop jeunes pour voter en 1966	13.1	(53)	—	(-)
N'ont pas voté en 1966	8.9	(36)	—	(-)
Ne savent pas ou ne répondent pas	9.9	(40)	20.7	(84)
TOTAL	100.0	(405)	100.0	(405)

Source : Sondage du Soleil (avril 1970).

On voit qu'en 1966, l'Union Nationale comptait près de 30% des électeurs partisans, alors qu'elle compte moins de la moitié de ce pourcentage en 1970. Quant au Parti Libéral, il se maintient à peu près au même niveau qu'en 1966.

L'étude des pourcentages d'inscrits qui ont appuyé l'Union Nationale, en 1970, comparés aux planchers atteints par ce parti de 1944 à 1966, apporte une confirmation supplémentaire au déclin des traditions partisanes favorables à l'Union Nationale. Dans 61 des 74 circonscriptions ou groupes de circonscriptions du tableau 2.1, l'Union Nationale obtient, en 1970, un pourcentage d'inscrits inférieur à celui du plancher de la pérode précédente.

L'élection de 1970 porte aussi le Parti Libéral à un plancher plus bas que celui de la période précédente dans 20 cas sur 74. C'est dire déjà comment cette élection a marqué un réalignement profond des allégeances partisanes au Québec.

Enfin, si on compare les appuis qu'ont les partis dans chacune des trois catégories de partisans (tableau 2.6), on voit que les partis traditionnels ont une force à peu près égale dans

TABLEAU 2.6
INTENTION DE VOTE DES ÉLECTEURS DANS CHACUNE DES TROIS CATÉGORIES PARTISANES

Intention de vote	S'identifient fortement %	S'identifient plus ou moins %	Ne s'identifient pas du tout %
NPD	1.3	—	—
Parti Libéral	38.3	38.4	39.2
Parti Québécois	32.9	30.8	28.4
Ralliement Créditiste	12.1	13.9	16.2
Union Nationale	15.4	16.9	16.2
100% égale	(149)	(172)	(74)

Source : Sondage du Soleil (avril 1970)

chacune des trois catégories, tandis que le Parti Québécois est d'autant plus fort que les électeurs s'identifient à un parti et qu'à l'inverse le Ralliement Créditiste est d'autant plus faible que les électeurs s'identifient à un parti. Ces différences ne sont toutefois pas très importantes.

2.4— Conclusion

Nous avons montré dans ce chapitre que l'appui reçu par les partis de la part des partisans s'était modifié depuis 1944.

Il semble bien que de 1944 à 1960, l'Union Nationale ait eu un léger avantage sur le Parti Libéral, puis qu'un renversement se soit produit au cours des années soixante, en faveur des libéraux. En 1962, on peut estimer à 21-22% les électeurs qui se disaient « partisans assez convaincus » du Parti Libéral, et à 13-14% ceux qui s'estimaient partisans assez convaincus de l'Union Nationale. Pour l'ensemble de la période 1944-1966, la technique dite des « planchers » nous a permis d'établir à 25% environ la proportion des électeurs qui ont appuyé fidèlement chacun des deux partis traditionnels.

Un peu avant l'élection de 1970, près d'un électeur sur quatre continuait de s'identifier au Parti Libéral, mais seulement un sur dix s'identifiait à l'Union Nationale. Le Parti Québécois comptait 13% environ d'électeurs partisans et le Ralliement Créditiste en comptait un peu plus de 5%. Au total, plus de la moitié des électeurs qui ont dit quelle était leur intention de vote s'identifiaient fortement, ou plus ou moins, à l'un des partis, ce qui est un peu plus que dans les années soixante et avant. L'esprit partisan ne serait donc pas mort au Québec.

Quant on compare ces résultats à ceux qu'on a obtenus aux Etats-Unis,[9] on est frappé par deux différences importantes. D'une part, les allégeances partisanes semblent plus mobiles au Québec (ainsi d'ailleurs que dans l'ensemble du Canada) qu'aux Etats-Unis où la proportion des électeurs qui

s'identifient aux deux partis varie peu d'année en année. On peut expliquer cette différence par l'absence du phénomène institutionnel de l'inscription en vue des « primaires », qui contribue aux Etats-Unis à officialiser en quelque sorte l'identification d'un électeur à son parti. On peut l'expliquer également par le système politique lui-même qui permet davantage à un électeur américain de voter pour l'autre parti tout en continuant de s'identifier à son propre parti. Mais il faut aussi tenir compte, sans doute, de l'évolution rapide qui s'est produite au Québec depuis 10 ans. Il se peut qu'avant 1960 les identifications des électeurs aux partis politiques aient été assez stables.

D'autre part, il est frappant de constater qu'en 1970, comme en 1962, la proportion des partisans par rapport à l'ensemble des électeurs qui ont appuyé l'un ou l'autre des partis est remarquablement uniforme. En 1962, 3 ou 4 électeurs sur 10 de chacun des partis sont des partisans assez convaincus, et en 1970, un peu plus de 50% des électeurs de chacun des partis s'identifient fortement ou plus ou moins à ce parti, du moins si on considère le parti pour qui l'électeur a l'intention de voter comme celui auquel il s'identifie.

Ces résultats font de la dimension partisane une dimension moins fondamentale parce que plus instable qu'elle l'est aux Etats-Unis. Nous continuerons de nous y intéresser dans la suite de cet ouvrage, mais pas tellement en tant qu'elle assure aux partis un certain pourcentage de votes. Nous nous intéresserons plutôt au degré d'identification partisane, pour voir si ce degré dépend de facteurs socio-économiques, ou encore s'il affecte la relation de ces facteurs avec le vote.

NOTES DU CHAPITRE 2

1 On pourra lire à ce sujet, V. Lemieux, "L'Analyse hiérarchique des résultats électoraux", **Revue Canadienne de Science Politique**, mars 1968, pp. 40-54. Dans cet article, l'auteur estimait que la dimension politique

était la dimension dominante. Il reconnait aujourd'hui que c'est plutôt une dimension partisane-politique, où ce que nous nommons ici la dimension partisane joue sans doute un rôle prédominant.

2 Dans "Les élections provinciales dans le Québec", **Cahiers de Géographie de Québec**, octobre-mars 1960, p. 187.

3 Certains résultats de cette enquête ont été publiés dans **Les préférences politiques des électeurs québécois en 1962**, Montréal, 1964 (ronéo). Nous remercions Maurice Pinard de nous avoir communiqué les données du tableau 2.3.

4 Dans ce tableau comme dans la plupart de ceux qui vont suivre, la variable indépendante (la "cause") est placée à l'horizontale, et la variable dépendante ("l'effet") à la verticale, selon la convention qui est généralement suivie dans ce domaine. Ici, par exemple, on fait artificiellement comme si c'était l'identification partisane qui déterminait le vote et non l'inverse. Le plus souvent le sens de la relation sera moins artificiel. Les chiffres entre parenthèses au bas des colonnes donnent le nombre d'individus qui, dans le sondage, ont la caractéristique écrite au haut de la colonne. C'est ainsi que, dans le cas présent, 334 individus se sont dit partisans assez convaincus, contre 467 qui ne se sont pas dit partisans assez convaincus. Généralement, les pourcentages d'un tableau sont fondés sur ce nombre au bas de la colonne, qui représente 100%. Ici, toutefois, c'est l'ensemble des cas, soit 334 + 467 = 801 qui représente 100%.

5 Les résultats que nous utilisons de ce sondage se trouvent dans **Evolution du Québec**, Mars 1966 (rapport ronéoté préparé pour la Fédération Libérale du Québec par S.M.A. Inc.)

6 Cette question faisait partie d'un sondage effectué par le journal **Le Soleil** au début du mois d'avril, soit deux ou trois semaines avant l'élection générale. Un échantillon stratifié par région et par type partisan de circonscriptions fut établi, et les noms des électeurs furent tirés au hasard sur les listes électorales. Les entrevues ont été faites par téléphone : 815 personnes ont répondu au questionnaire. La représentativité de ces électeurs quant à leur sexe, leur âge et leur vote de 1966 a été jugée excellente. Pour plus de détails sur ce sondage, on pourra lire le numéro du 18 avril 1970 du **Soleil**, page 12. Désormais quand nous référerons à ce sondage, nous parlerons tout simplement du sondage du **Soleil** (avril 1970).

7 De plus le questionnaire du Groupe de Recherches Sociales a été administré par contact direct tandis que celui du **Soleil** l'a été par téléphone.

8 Cette correction peut être arbitraire. Il se peut en effet que la campagne électorale n'ait changé que les intentions de vote sans changer les identifications partisanes. Il se peut également qu'il n'y ait pas entre l'identification partisane et l'intention de vote le recouvrement total que nous supposons.

9 Voir par exemple, A. Campbell et al., **Elections and the Political Order**, New York, Wiley, 1966.

CHAPITRE 3

La dimension socio-économique

DANS notre schéma, la dimension socio-économique (SE) occupe une position centrale, entre la dimension personnelle (PE) et la dimension politique (PO) d'une part, la dimension partisane (PA) et le vote (V) d'autre part. C'est sur elle que l'action des partis et des candidats aurait un premier impact, lequel impact, une fois retransmis sur la dimension partisane, déterminerait le vote (ou l'abstention) des électeurs. Ou encore, si on exprime ces phénomènes autrement, les facteurs socio-économiques influenceraient l'opinion qu'un électeur se fait d'un chef ou d'un parti et cette influence se ferait sentir sur son vote.

Cela signifie, par exemple, qu'un ouvrier ne réagira pas de la même façon à un chef politique qu'un médecin et que cette réaction, si elle influence sa façon de voter, le fera à travers son identification ou son absence d'identification à un parti politique.

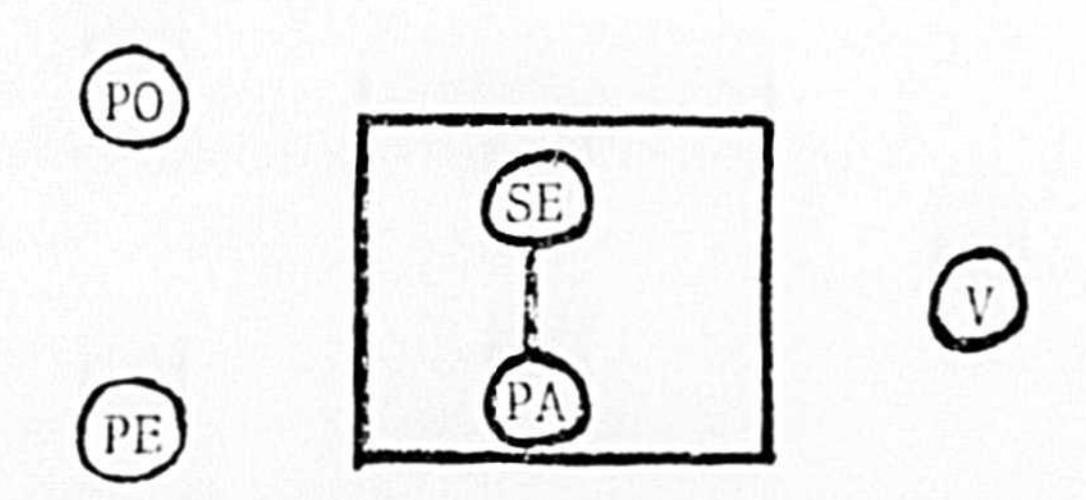
Cette façon de voir les influences électorales diffère assez nettement de celle qui est pratiquée par les deux écoles dominantes dans les études électorales. L'une d'entre elles, qui est d'ailleurs en perte de vitesse, a fait des facteurs socio-économiques la dimension dominante des résultats électoraux en négligeant de montrer comment l'action de ces facteurs variait selon leur insertion dans les trois autres dimensions. [1] L'autre école, aujourd'hui triomphante, fonde ses explications sur les forces à long terme, qui consistent dans la dimension partisane, et sur les forces à court terme qui renvoient surtout aux dimensions politique et personnelle. [2] Pour les tenants de la première école les facteurs socio-économiques sont presque

tout, pour ceux de la seconde, ils ne sont plus grand'chose ou du moins on ne voit pas trop bien la place qu'ils occupent dans le schéma d'explication. Quant à nous, nous espérons pouvoir montrer que la position de la dimension socio-économique dans notre schéma permet d'éviter ces deux excès, et de lui donner sa juste valeur dans l'explication des phénomènes électoraux.

3.1 Les caractéristiques socio-économiques des partisans

A la fin du chapitre précédent, nous nous sommes interrogés sur les caractéristiques propres aux partisans par rapport à l'ensemble du corps électoral. Nous retiendrons, pour répondre à cette interrogation, quatre caractéristiques qui seront utilisées constamment dans cet ouvrage : la langue maternelle, l'âge, la scolarité et l'occupation.

Il s'agit donc de voir si les caractéristiques socio-économiques des électeurs influencent leur degré d'identification partisane, ce qui peut être représenté ainsi dans notre schéma.



a) La langue maternelle

Les francophones sont-ils plus partisans que les anglophones et les autres ? Le tableau 3.1 permet de répondre à cette question.

TABLEAU 3.1

L'IDENTIFICATION PARTISANE SELON LA LANGUE MATERNELLE

Identification partisane	Francophones	Anglophones et autres
	%	%
S'identifient fortement	28.1	40.6
S'identifient plus ou moins	41.5	23.4
Ne s'identifient pas du tout	30.4	35.9
100% égale	(523)	(64)

Source : Sondage du Soleil (avril 1970)

On voit que les anglophones et les autres sont proportionnellement plus nombreux à s'identifier fortement à un parti que les francophones. En gros, 4 sur 10 d'entre eux ont une forte identification, contre 3 francophones sur 10. Les anglophones et les autres sont aussi proportionnellement plus nombreux à ne pas s'identifier du tout : soit 35.9% contre 30.4%.

Les anglophones et les autres ont donc plus que les francophones des positions extrêmes quant à l'identification partisane.

b) L'âge

Voyons maintenant comment l'identification partisane varie avec l'âge (tableau 3.2).

Le résultat le plus intéressant qui se dégage de ce tableau est sans doute le fait qu'avec l'âge décroit la proportion de ceux qui s'identifient plus ou moins aux partis politiques. Comme on le voit cette catégorie médiane passe graduellement de 45.4% à 27.5%.

Quant à la proportion de ceux qui s'identifient fortement aux partis, elle augmente quelque peu de 18 à 44 ans, pour

TABLEAU 3.2

L'IDENTIFICATION PARTISANE SELON L'ÂGE

Identification partisane	18-24 ans %	25-34 ans %	35-44 ans %	45-54 ans %	55-64 ans %	65 ans et plus %
S'identifient fortement	28.6	29.1	33.0	32.3	21.9	32.5
S'identifient plus ou moins	45.4	41.1	39.3	38.7	35.9	27.5
Ne s'identifient pas du tout	26.0	29.8	27.7	29.0	42.2	40.0
100 égale	(119)	(151)	(112)	(93)	(64)	(40)

Source : Sondage du Soleil (avril 1970)

plafonner ensuite à un niveau de 33% environ, à l'exception des électeurs de 55-64 ans qui ne s'identifient fortement que dans une proportion de 22%.

On verra plus loin que cette classe des électeurs de 55-64 ans est relativement favorable à l'Union Nationale. Ces gens, les hommes tout au moins, ont voté pour la première fois aux élections provinciales de 1931, 1935 ou 1936, soit à une époque de réalignement des traditions partisanes en faveur de l'Union Nationale. Ils ont peut-être été plus sensibles que d'autres à la baisse de popularité de l'Union Nationale, au cours des années soixante et en 1970.

Notons enfin que comparativement à d'autres sociétés politiques la différence entre le degré d'identification des électeurs de moins de 35 ans et celui des électeurs de 35-54 ans est relativement faible. Les 18-34 ans constitueraient donc une classe plus « partisane » au Québec que dans la plupart des autres « démocraties occidentales ».

c) La scolarité

L'identification partisane, en 1970, varie également avec la scolarité, comme on le voit dans le tableau 3.3.

TABLEAU 3.3

L'IDENTIFICATION PARTISANE SELON LA SCOLARITÉ

Identification partisane	0-7 ans de scolarité %	8-12 ans de scolarité %	13-15 ans de scolarité %	16 ans et + de scolarité %
S'identifient fortement	28.8	29.7	33.6	26.5
S'identifient plus ou moins	30.3	42.7	40.9	44.9
Ne s'identifient pas du tout	40.9	27.6	25.5	28.6
100% égale	(132)	(286)	(110)	(49)

Source : Sondage du Soleil (avril 1970)

Les électeurs qui ont de 8 à 12 ans de scolarité s'identifient davantage aux partis que ceux qui ont de 0 à 7 ans (72.4% contre 59.1%) et ceux qui ont de 13 à 15 ans de scolarité s'identifient un peu plus que ceux qui ont de 8 à 12 ans (74.5% contre 72.4%). Mais les électeurs qui ont la plus forte scolarité, soit 16 ans et plus, s'identifient un peu moins que les deux classes précédentes, surtout si l'on s'en tient aux électeurs qui s'identifient fortement. Ces résultats sont d'ailleurs conformes à ceux qu'on a trouvés aux Etats-Unis.

Ce serait donc parmi les électeurs qui ont une scolarité « moyenne » (de 8 à 15 ans dans notre enquête) qu'on trouverait la plus forte proportion de « partisans ».

d) L'occupation

Enfin, on peut se demander si l'identification partisane varie selon les occupations. Le tableau 3.4 permet de répondre à cette question.

TABLEAU 3.4

L'IDENTIFICATION PARTISANE SELON L'OCCUPATION

Identification partisane	Professionnels et cadres %	Cols blancs %	Cultivateurs Artisans et Commerçants %	Ouvriers spécialisés %	Ouvriers non spécialisés %	Ménagères %	Etudiants %	Chômeurs, retraités et autres %
S'identifient fortement	34.3	29.3	34.5	31.6	31.5	24.2	35.6	28.6
S'identifient plus ou moins	37.1	42.9	31.0	35.1	35.9	41.2	46.7	35.7
Ne s'identifient pas du tout	28.6	27.8	34.5	33.3	32.6	34.6	17.8	35.7
100% égale	(35)	(133)	(29)	(57)	(92)	(153)	(45)	(28)

Source : Sondage du Soleil (avril 1970)

De toutes les catégories d'occupation ce sont les étudiants qui s'identifient le plus aux partis politiques : ils viennent en tête aussi bien pour ce qui est de l'identification forte que pour ce qui est de l'identification mitigée (plus ou moins). Ce résultat manifeste une situation qui semble assez particulière au Québec.

Mis à part le fait que les ménagères sont celles où l'on trouve le moins souvent une forte identification,[3] les différences entre les autres catégories d'occupation ne sont pas considérables. Ce facteur semble au total moins significatif que les trois autres que nous avons passés en revue.

e) Les grandes dichotomies

Afin de simplifier certaines analyses qui vont suivre et de permettre une comparaison plus équitable entre nos quatre

facteurs socio-économiques, nous allons ramener les tableaux qui précèdent à une forme doublement dichotomique. D'une part, nous ne ferons plus la distinction qu'entre ceux qui s'identifient à un parti et ceux qui ne s'y identifient pas, et d'autre part, les caractéristiques socio-économiques seront regroupées de la façon la plus significative possible en un sous-ensemble majoritaire et en un sous-ensemble minoritaire.

Quant à la langue maternelle, l'opposition est déjà de nature dichotomique entre la majorité francophone et la minorité des anglophones et des autres. Le tableau réduit se présente ainsi :

Identification partisane	Francophones %	Anglophones et autres %
Partisans	69.6	64.1
Non partisans	30.4	35.9
100% égale	(523)	(64)

Si on mesure le degré d'association entre ces deux variables, on constate qu'il n'est que de .04.[4] Il ne semble donc pas que la langue maternelle soit reliée bien fortement à l'identification partisane.

Pour ce qui est de l'âge, la coupure la plus évidente dans le tableau 3.2 existe entre ceux qui ont de 18 à 54 ans, et ceux qui sont plus âgés. Il y a plus de 40% de ceux-ci qui ne s'identifient pas à un parti, contre moins de 30% des premiers. On a donc le tableau simplifié qui suit :

Identification partisane	18-54 ans %	55 ans et plus %
Partisans	71.8	58.6
Non partisans	28.2	41.3
100% égale	(475)	(104)

Le degré d'association entre les deux variables est cette fois de .11, ce qui est un peu plus élevé que dans le cas précédent.

Si on passe maintenant à la scolarité, la coupure la plus nette dans le tableau 3.3 se situe entre ceux qui ont de 0 à 7 ans de scolarité et ceux qui en ont davantage. On obtient donc ceci :

Identification partisane	0-7 ans de scolarité %	8 ans et plus de scolarité %
Partisans	59.1	72.8
Non partisans	40.9	27.2
100% égale	(132)	(445)

On a cette fois un degré d'association de .12, soit à peu près le même que pour l'âge.

Enfin, les occcupations peuvent être regroupées en deux catégories, entre lesquelles les différences sont assez importantes : les professionnels, cadres, cols blancs et étudiants qui forment le sous-ensemble minoritaire, et les autres qui sont majoritaires. Nous nommerons les premiers : occupations supérieures et les seconds, occupations inférieures.

Identification partisane	Occupations inférieures %	Occupations supérieures %
Partisans	66.0	74.2
Non partisans	34.0	25.8
100% égale	(359)	(213)

Le coefficient d'association entre les deux variables n'est que de .08.

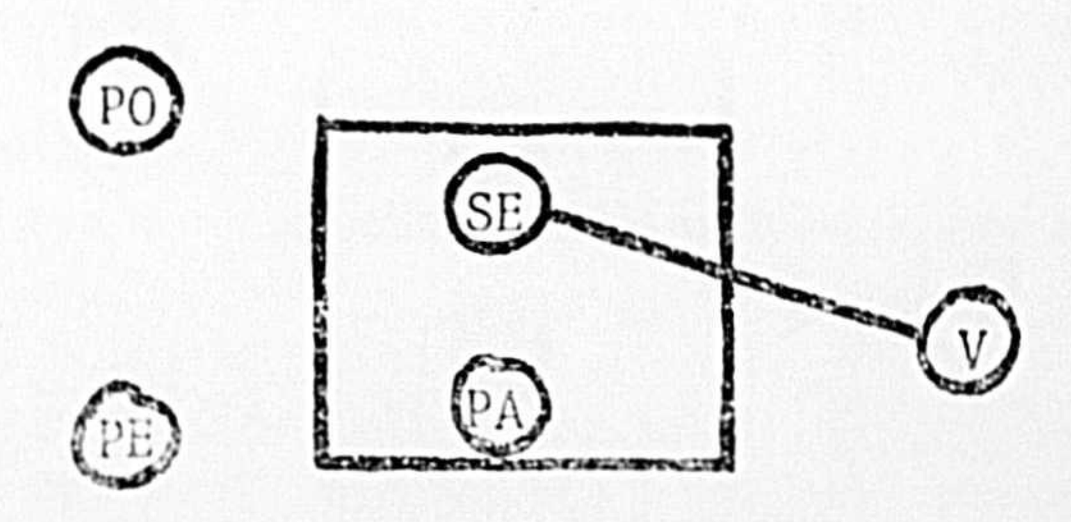
Donc, quand nos données sont condensées dans ces tableaux dichotomiques, l'âge et la scolarité sont associés un peu plus fortement à l'identification partisane que la langue maternelle et l'occupation. Toutefois, les différences ne sont pas très considérables et l'on peut conclure de ces analyses que ce sont d'autres facteurs que ceux que nous avons retenus qui expliquent le degré d'identification des électeurs aux partis politiques.

3.2— La dimension socio-économique et le vote

A l'occasion de la publication des sondages pré-électoraux, [5] on a mis en relation les caractéristiques socio-économiques des électeurs et leur intention de vote. Dans cette section, nous présenterons ces résultats en retenant encore une fois les quatre facteurs suivants : la langue maternelle, l'âge, la scolarité et l'occupation.

Notons tout de suite que d'après la logique de notre schéma cette mise en relation des facteurs socio-économiques avec le vote doit être compliquée de deux façons différentes. La dimension SE, en effet, est reliée aux dimensions politique (PO) et personnelle (PE) qui sont exogènes, ou extérieures à l'électeur, et cette relation, si elle influence le vote (ou l'abstention) directement, l'influence aussi indirectement, cette fois, selon la dimension partisane (PA). Après avoir mis les facteurs socio-économiques en relation avec le vote, il faudra donc dans un second temps voir comment cette relation varie en fonction de l'identification partisane et aussi comment l'action des facteurs politiques et personnels varie selon la dimension socio-économique.

Pour le moment, il s'agit de voir quelle est la relation entre la dimension socio-économique et le vote, soit :



a) La langue maternelle et le vote

Tous les sondages pré-électoraux indiquent que les anglophones et les autres non-francophones appuient massivement le Parti Libéral. On le voit dans le tableau 3.5.

TABLEAU 3.5

L'INTENTION DE VOTE SELON LA LANGUE MATERNELLE

1. **Intention de vote pour le Parti Libéral :**

	CROP %	LE SOLEIL %	REGENSTREIF %
Francophones	29	35	34
Anglophones	64	72	76
Toutes catégories	33	38	39

2. **Intention de vote pour le Parti Québécois :**

	CROP %	LE SOLEIL %	REGENSTREIF %
Francophones	36	34	30
Anglophones	5	16	3
Toutes catégories	30	32	28

3. **Intention de vote pour le Ralliement Créditiste :**

	CROP %	LE SOLEIL %	REGENSTREIF %
Francophones	16	14	14
Anglophones	13	3	3
Toutes catégories	17	13	11

4. **Intention de vote pour l'Union Nationale :**

	CROP %	LE SOLEIL %	REGENSTREIF %
Francophones	18	17	20
Anglophones	10	10	17
Toutes catégories	18	16	20

b) l'âge et le vote

Dans tous les sondages pré-électoraux, une relation assez nette se dégage entre l'âge et l'intention de vote pour deux partis : l'Union Nationale et le Parti Québécois. Mais cette relation est inverse dans l'un et l'autre cas : l'intention de vote pour l'Union Nationale croît avec l'âge tandis que l'intention de vote pour le Parti Québécois décroît avec l'âge. A nouveau, c'est entre les électeurs de 55 ans et plus et les autres que les différences apparaissent les plus grandes. A l'intérieur de la catégorie des 18-54 ans, les 18-24 ans ont aussi un comportement assez distinctif.

Voici les résultats par parti de trois sondages pré-électoraux, une fois exclus les électeurs qui sont incertains, ne savent pas ou ne répondent pas (tableau 3.6).

TABLEAU 3.6

L'INTENTION DE VOTE SELON L'ÂGE

1. Intention de vote pour le Parti Libéral :

CROP	%	LE SOLEIL	%	REGENSTREIF	%
18-24 ans	34	18-24 ans	30	18-24 ans	30
25-34 ans	28	25-34 ans	42	25-34 ans	45
35-44 ans	35	35-44 ans	39	35-49 ans	41
45-64 ans	34	45-54 ans	38	50-64 ans	44
		55-64 ans	40		
65 ans et plus	35	65 ans et plus	54	65 ans et plus	38
Toutes catégories	33	Toutes catégories	38	Toutes catégories	39

2. Intention de vote pour le Parti Québécois :

CROP	%	LE SOLEIL	%	REGENSTREIF	%
18-24 ans	39	18-24 ans	49	18-24 ans	44
25-34 ans	38	25-34 ans	34	25-34 ans	30
35-44 ans	24	35-44 ans	26	35-49 ans	24
45-64 ans	31	45-54 ans	28	50-64 ans	15
		55-64 ans	20		
65 ans et plus	13	65 ans et plus	12	65 ans et plus	10
Toutes catégories	30	Toutes catégories	32	Toutes catégories	28

3. **Intention de vote pour le Ralliement Créditiste :**

CROP	%	LE SOLEIL	%	REGENSTREIF	%
18-24 ans	11	18-24 ans	11	18-24 ans	9
25-34 ans	19	25-34 ans	13	25-34 ans	9
35-44 ans	11	35-44 ans	13	35-44 ans	14
45-64 ans	16	45-54 ans	14		
		55-64 ans	12	50-64 ans	12
65 ans et plus	27	65 ans et plus	15	65 ans et plus	13
Toutes catégories	17	Toutes catégories	13	Toutes catégories	11

4. **Intention de vote pour l'Union Nationale :**

CROP	%	LE SOLEIL	%	REGENSTREIF	%
18-24 ans	12	18-24 ans	10	18-24 ans	16
25-34 ans	12	25-34 ans	10	25-34 ans	16
35-44 ans	25	35-44 ans	21	35-49 ans	20
45-64 ans	16	45-54 ans	20	50-64 ans	28
		55-64 ans	28		
65 ans et plus	25	65 ans et plus	20	65 ans et plus	36
Toutes catégories	18	Toutes catégories	16	Toutes catégories	20

C) La scolarité et le vote

Cette fois, l'opposition se manifeste surtout entre le Parti Québécois et le Ralliement Créditiste. L'appui donné à celui-ci diminue à mesure qu'augmente la scolarité, tandis que de tous les partis le PQ est celui qui profite le plus de l'augmentation de la scolarité. Dans tous les sondages ceux qui ont de 8 à 12 ans de scolarité ont tendance à se comporter comme l'ensemble des électeurs, tandis que les classes extrêmes ont un comportement plus marqué par rapport à l'ensemble du corps électoral.

TABLEAU 3.7

L'INTENTION DE VOTE SELON LE NIVEAU DE SCOLARITÉ

1. Intention de vote pour le Parti Libéral :

CROP	%	LE SOLEIL	%	REGENSTREIF	%
0-7	36	0-7	42	Elémentaire (non complet)	34
8-12	30	8-12	41	Elémentaire (complet)	40
13 et plus	37	13-15	28	Secondaire (non complet)	28
		16 et plus	35	Secondaire (complet)	50
				Ecole technique	38
				Université	54
Toutes catégories	33	Toutes catégories	38	Toutes catégories	39

2. Intention de vote pour le Parti Québécois :

CROP	%	LE SOLEIL	%	REGENSTREIF	%
0-7	20	0-7	24	Elém. (non complet)	12
8-12	35	8-12	29	Elém. (complet)	19
13 et plus	42	13-15	48	Second. (non complet)	34
		16 et plus	35	Second. (complet)	25
				Ecole technique	52
				Université	26
Toutes catégories	30	Toutes catégories	32	Toutes catégories	28

3. Intention de vote pour le Ralliement Créditiste :

CROP	%	LE SOLEIL	%	REGENSTREIF	%
0-7	27	0-7	18	Elém. (non complet)	19
8-12	14	8-12	13	Elém. (complet)	15
13 et plus	4	13-15	10	Second. (non complet)	12
		16 et plus	8	Second. (complet)	8
				Ecole Technique	1
				Université	3
Toutes catégories	17	Toutes catégories	13	Toutes catégories	11

4. **Intention de vote pour l'Union Nationale :**

CROP	%	LE SOLEIL	%	REGENSTREIF	%
0-7	17	0-7	16	Elém. (non complet)	30
8-12	17	8-12	16	Elém. (complet)	26
13 et plus	15	13-15	14	Second. (non complet)	25
		16 et plus	22	Second. (complet)	16
				Ecole technique	7
				Université	16
Toutes catégories	18	Toutes catégories	16	Toutes catégories	20

d) L'occupation et le vote

Voici, pour finir, l'intention de vote des diverses catégories d'occupation.

TABLEAU 3.8
L'INTENTION DE VOTE SELON L'OCCUPATION

1. **Intention de vote pour le Parti Libéral :**

LE SOLEIL	%	REGENSTREIF	%
Professionnels, cadres	47	Professions libérales	51
Cols blancs	31	Cols blancs	44
Cultivateurs, artisans, commerçants	42	Vendeurs	56
		Propriétaires, gérants	38
Ouvriers spécialisés	35	Ouvriers spécialisés	36
Ouvriers non spécialisés	25	Manoeuvres, journaliers	28
Ménagères	44	Ménagères	42
Etudiants	36	Autres, dont étudiants	33
Chômeurs, retraités, et autres	56	Retraités	40
		Cultivateurs	36
Toutes catégories	38	Toutes catégories	39

2. **Intention de vote pour le Parti Québécois :**

LE SOLEIL	%	REGENSTREIF	%
Professionnels, cadres	30	Professions libérales	33
Cols blancs	46	Cols blancs	38
Cultivateurs, artisans, commerçants	4	Vendeurs	18
		Propriétaires, gérants	12
Ouvriers spécialisés	30	Ouvriers spécialisés	31
Ouvriers non spécialisés	28	Manoeuvres, journaliers	44
Ménagères	30	Ménagères	20
Etudiants	44	Autres, dont étudiants	40
Chômeurs, retraités et autres	17	Retraités	—
		Cultivateurs	18
Toutes catégories	32	Toutes catégories	28

3. **Intention de vote pour le Ralliement Créditiste :**

LE SOLEIL	%	REGENSTREIF	%
Professionnels, cadres	3	Professions libérales	—
Cols blancs	8	Cols blancs	8
Cultivateurs, artisans, commerçants	9	Vendeurs	7
		Propriétaires, gérants	15
Ouvriers spécialisés	21	Ouvriers spécialisés	18
Ouvriers non spécialisés	29	Manoeuvres, journaliers	10
Ménagères	12	Ménagères	12
Etudiants	7	Autres, dont étudiants	6
Chômeurs, retraités et autres	17	Retraités	13
		Cultivateurs	16
Toutes catégories	13	Toutes catégories	11

4. **Intention de vote pour l'Union Nationale :**

LE SOLEIL	%	REGENSTREIF	%
Professionnels, cadres	20	Professions libérales	16
Cols blancs	13	Cols blancs	8
Cultivateurs, artisans, commerçants	35	Vendeurs	18
		Propriétaires, gérants	35
Ouvriers spécialisés	14	Ouvriers spécialisés	15
Ouvriers non spécialisés	19	Manoeuvres, journaliers	18
Ménagères	14	Ménagères	24
Etudiants	13	Autres, dont étudiants	20
Chômeurs, retraités et autres	17	Retraités	47
		Cultivateurs	30
Toutes catégories	16	Toutes catégories	20

La comparaison est rendue difficile par les différences entre les deux classifications. On remarque toutefois que les professionnels et les cadres sont assez favorables aux trois partis autres que le Ralliement Créditiste, que les cols blancs appuient fortement le Parti Québécois, et les vendeurs, le Parti Libéral. Les partis traditionnels monopolisent ou presque le vote des petits propriétaires, commerçants, artisans ou cultivateurs, tandis que les ouvriers sont très favorables au Ralliement Créditiste. Les étudiants appuient surtout le Parti Québécois.

Ici encore, pour permettre une comparaison plus adéquate entre l'effet des différents facteurs socio-économiques sur

le vote, nous allons ramener les résultats du sondage du Soleil à des tableaux plus simples. On a constaté cependant que deux grandes catégories socio-économiques ne suffisent plus à donner une interprétation suffisamment précise de nos résultats. Nous allons donc utiliser cette fois trois catégories pour chacun de nos quatre facteurs. Elles seront mises en relation avec l'intention de vote, qui se partage, elle, entre les quatre partis principaux.

Pour ce qui est de la langue maternelle, nous distinguons les « autres » des francophones et des anglophones. Les résultats sont alors les suivants :

Intention de vote	Francophones %	Autres %	Anglophones %
Parti Libéral	34.7	100.0	71.9
Parti Québécois	34.3	—	15.6
Ralliement Créditiste	14.2	—	3.1
Union Nationale	16.8	—	9.4
100% égale	(423)	(7)	(32)

Source : Sondage du Soleil (avril 1970)

Le coefficient d'association entre les deux caractéristiques est de .24, ce qui est relativement élevé par rapport aux coefficients d'associations entre le degré d'identification partisane et les facteurs socio-économiques.

Quant à l'âge, nous avons vu que les coupures les plus

Intention de vote	18-24 ans %	25-54 ans %	55 ans et plus %
Parti Libéral	29.8	40.3	45.4
Parti Québécois	49.1	29.9	16.7
Ralliement Créditiste	11.4	13.7	13.6
Union Nationale	9.6	16.2	24.2
100% égale	(114)	(278)	(66)

Source : Sondage du Soleil (avril 1970)

significatives se situaient à 25 et à 55 ans. Nous avons ainsi trois catégories : les 18-24 ans, les 25-54 ans et les 55 ans et plus.

Avec ce regroupement en trois grandes catégories d'âge, une relation positive apparaît entre l'âge et le vote libéral. La relation est encore plus nette dans le cas de l'Union Nationale. Au contraire, la relation est négative entre l'âge et l'appui donné au Parti Québécois. Au total, près de 70% des électeurs de 55 ans et plus ont l'intention d'appuyer les deux partis traditionnels, contre moins de 40% des électeurs de 18 à 24 ans.

Le coefficient d'association est le même que dans le cas précédent, soit .24.

Le tableau 3.5 nous a indiqué que ceux qui ont 8-12 ans de scolarité ont une intention de vote assez différente de ceux qui sont moins scolarisés et de ceux qui le sont davantage. Voici la relation entre les deux caractéristiques :

Intention de vote	0-7 ans de scolarité %	8-12 ans de scolarité %	13 ans et plus de scolarité %
Parti Libéral	41.9	41.8	30.3
Parti Québécois	23.7	28.9	44.4
Ralliement Créditiste	18.3	13.3	9.1
Union Nationale	16.1	16.0	16.2
100% égale	(93)	(225)	(142)

Source : Sondage du Soleil (avril 1970)

On voit que le Parti Québécois et le Ralliement Créditiste s'opposent tout à fait sur ce plan : le premier est d'autant plus fort que la scolarité est grande, et c'est l'inverse pour le second. Notons aussi la très grande stabilité de l'Union Nationale, de ce point de vue.

Le coefficient d'association est de .18, ce qui est un peu inférieur à ce que l'on obtient dans le cas de la langue maternelle et de l'âge.

Enfin, on peut établir trois grandes catégories d'occupation, en distribuant ce que nous avons appelé plus haut les occupations «inférieures» dans deux sous-catégories : les moyennes inférieures et les inférieures. Nous proposerions de désigner les trois classes ainsi : occupation moyenne supérieure (professionnels et cadres, cols blancs, étudiants), occupation moyenne inférieure (artisans, commerçants et cultivateurs) et occupation inférieure (ouvriers spécialisés et non spécialisés). Les ménagères ainsi que les chômeurs, retraités et autres, ont été exclus de cette classification à cause de leur trop grande hétérogénéité.[6]

Intention de vote	Occupation moyenne supérieure %	Occupation moyenne inférieure %	Occupation inférieure %
Parti Libéral	35.7	52.2	28.6
Parti Québécois	42.9	4.3	28.6
Ralliement Créditiste	6.6	8.7	25.9
Union Nationale	14.8	34.8	17.0
100% égale	(182)	(23)	(112)

Source : Sondage du Soleil (avril 1970)

Le coefficient d'association est le plus élevé dans la série des quatre facteurs socio-économiques, soit .33. On peut le comprendre en constatant que l'appui aux partis dans les trois catégories correspond rarement à l'appui qu'ils reçoivent dans l'ensemble de la population. Ainsi, le Parti Libéral et l'Union Nationale sont très forts, relativement, chez les occupations moyennes inférieure, le P.Q. excelle chez les « moyens supérieurs » et le Ralliement est deux fois plus fort chez les « inférieurs » que dans l'ensemble de la population.

Toutefois, cette association relativement forte entre l'occupation et l'intention de vote semble être due à la relation assez nette qui existe entre l'âge et la scolarité d'une part, l'occupation d'autre part.

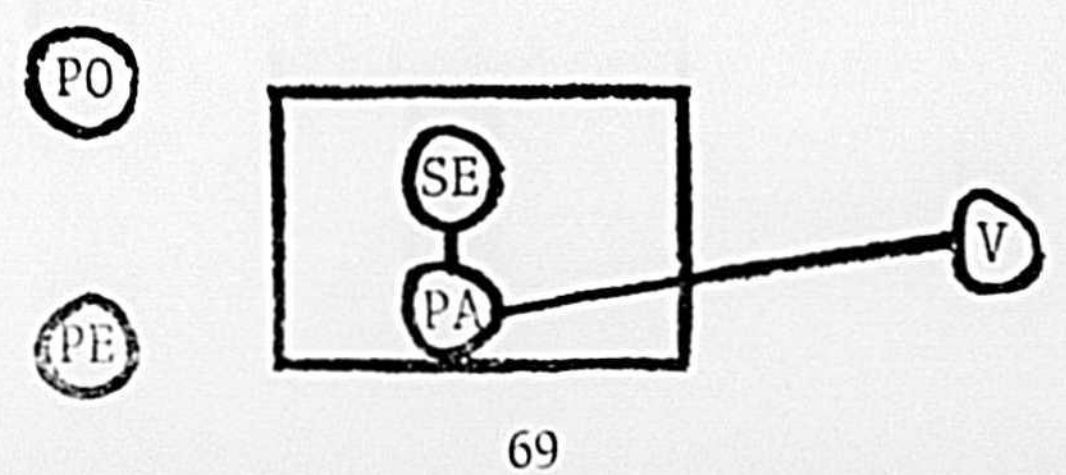
Dans notre échantillon comme dans la population, les électeurs qui ont des occupations moyennes supérieures sont généralement plus jeunes et plus scolarisés que ceux des deux autres catégories. Comme ce sont là deux traits favorables au Parti Québécois, il n'est pas étonnant que ce parti vienne en tête dans cette catégorie d'occupations.

Inversement, les électeurs des occupations moyennes inférieures sont généralement plus âgés et moins scolarisés que ceux des deux autres catégories. Ce sont là deux traits défavorables au PQ et plutôt favorables aux partis traditionnels, comme on l'a vu plus haut. Ils expliquent que seulement 4.3% des électeurs de cette catégorie ont l'intention d'appuyer le PQ, mais près de 90% les partis traditionnels.

Enfin, les électeurs de la catégorie inférieure sont généralement un peu moins âgés que ceux de la catégorie précédente, tout en étant plus âgés en moyenne que ceux de la première catégorie. De même ils sont un peu plus scolarisés que les « moyens inférieurs », mais moins que les « moyens supérieurs ». Cette combinaison est la plus favorable des trois au Ralliement Créditiste, qui obtient, et de loin, son meilleur résultat dans cette catégorie.

3.3— Les effets de l'identification partisane

On peut maintenant se demander si les relations que nous venons d'établir varient avec l'identification ou l'absence d'identification à un parti. Cette question découle de notre schéma, puisque nous posons que l'influence des facteurs socio-économiques s'exerce sur le vote à travers la dimension partisane, ce qui peut être illustré comme ceci :



Pour ne pas trop compliquer l'analyse, nous allons utiliser de nouveau les catégories socio-économiques qui ont été jugées les plus significatives pour l'étude de la relation entre la dimension socio-économique et l'intention de vote.

Voici d'abord la relation entre la langue maternelle et l'intention de vote, compliquée par l'introduction de la dimension partisane.

TABLEAU 3.9

L'INTENTION DE VOTE SELON LA LANGUE MATERNELLE ET L'IDENTIFICATION PARTISANE

Intention de vote	Francophones Partisans %	Francophones Non Partis. %	Autres Partisans %	Autres Non Partis. %	Anglophones Partisans %	Anglophones Non Partis. %
Parti Libéral	35	37	100	—	81	67
Parti Québécois	33	29	—	—	12	17
Ralliement Créditiste	14	18	—	—	4	—
Union Nationale	17	16	—	—	4	17
100% égale	(292)	(68)	(5)	(0)	(22)	(6)

Source : Sondage du Soleil (avril 1970)

La présence ou non de l'identification partisane a peu d'effets chez les francophones, par contre plus les anglophones sont « partisans » plus ils appuient le Parti Libéral et moins ils appuient les autres partis.

Si on divise les électeurs en trois grandes catégories d'âge, ceux qui ont de 18 à 24 ans, ceux qui ont de 25 à 54 ans et ceux qui ont 55 ans et plus, et qu'on contrôle la relation avec le vote par la dimension partisane, on obtient les résultats du tableau 3.10.

TABLEAU 3.10

L'INTENTION DE VOTE SELON L'ÂGE ET L'IDENTIFICATION PARTISANE

Intention de vote	18-24 ans Partisans %	18-24 ans Non Partis. %	25-54 ans Partisans %	25-54 ans Non Partis. %	55 ans et plus Partisans %	55 ans et plus Non Partis. %
Parti Libéral	29	47	42	35	45	41
Parti Québécois	49	41	28	30	18	12
Ralliement Créditiste	9	12	12	22	16	6
Union Nationale	13	—	18	12	21	41
100% égale	(79)	(17)	(200)	(40)	(38)	(17)

Source : Sondage du Soleil (avril 1970)

Le tableau révèle des phénomènes intéressants. Ainsi, dans le cas du Parti Libéral, la relation positive entre l'âge et l'intention de vote est nette chez les partisans, mais elle disparait chez les non-partisans. C'est en effet chez les non-partisans de 18 à 24 ans que le Parti Libéral obtient le meilleur résultat.

Dans le cas du Parti Québécois, la relation négative constatée plus haut se maintient, mais c'est surtout chez les 18-24 ans qui sont partisans que le PQ a beaucoup de succès. Les non-partisans de cet âge sont davantage attirés par le Parti Libéral.

Pour ce qui est du Ralliement, l'introduction de la dimension partisane fait apparaître une relation positive entre l'âge et l'intention de vote, chez les partisans, ainsi qu'une forte popularité de ce parti chez les non-partisans de 25 à 54 ans.

Enfin, la dimension partisane ne modifie pas la relation positive entre l'âge et l'intention de voter pour l'Union Nationale, mais elle montre que cette relation est extrêmement forte chez les non-partisans, et beaucoup moins forte chez les partisans.

Qu'en est-il de la relation de la scolarité avec le vote, quand on la contrôle par la dimension partisane ? Les résultats apparaissent dans le tableau 3.11.

TABLEAU 3.11

L'INTENTION DE VOTE SELON LA SCOLARITÉ ET L'IDENTIFICATION PARTISANE

Intention de vote	0-7 ans de scolarité		8-12 ans de scolarité		13 ans et plus de scolarité	
	Partisans %	Non Partis. %	Partisans %	Non Partis. %	Partisans %	Non Partis. %
Parti Libéral	48	21	39	55	31	30
Parti Québécois	18	37	28	19	47	35
Ralliement Créditiste	18	21	13	19	10	9
Union Nationale	15	21	19	6	13	26
100% égale	(60)	(19)	(155)	(31)	(103)	(23)

Source : Sondage du Soleil (avril 1970)

Ici encore, les effets de la dimension partisane sont évidents surtout chez ceux qui n'ont que de 0 à 7 ans de scolarité. Dans cette catégorie, le Parti Libéral est appuyé par la moitié des partisans, mais chez les non-partisans c'est le Parti Québécois qui vient en tête. La faiblesse du Parti Québécois chez ceux qui sont peu scolarisés ne serait donc réelle que chez les partisans, puisqu'il obtient un plus fort appui chez les gens peu scolarisés (0-7 ans) et non-partisans, que chez les gens plus scolarisés (8-12 ans), qu'ils soient partisans ou non.

Plus généralement, l'introduction de la dimension partisane dégage une relation assez négative entre la scolarité et l'intention de voter pour le Parti Libéral, chez les partisans. Chez les non-partisans, le Parti Libéral excelle quand ils ont de 8 à 12 ans de scolarité.

La relation positive entre la scolarité et l'intention de voter pour le P.Q. n'est vraie que chez les partisans, tandis que la dimension partisane affecte peu la relation négative entre la scolarité et le vote créditiste.

Dans le cas de l'Union Nationale, la dimension partisane fait apparaître de curieux phénomènes d'ordre curvilinéaires et inversés. En effet, l'Union Nationale connaît un sommet, chez les partisans, quand ceux-ci ont une scolarité moyenne (de 8 à 12 ans), mais un creux, chez les non-partisans, quand ils ont cette scolarité moyenne.

Voyons enfin comment la dimension partisane affecte la relation entre l'occupation et le vote.

TABLEAU 3.12

L'INTENTION DE VOTE SELON L'OCCUPATION ET L'IDENTIFICATION PARTISANE

Intention de vote	Occupation moyenne supérieure		Occupation moyenne inférieure		Occupation inférieure	
	Partisans %	Non Partis. %	Partisans %	Non Partis. %	Partisans %	Non Partis. %
Parti Libéral	35	41	61	—	28	37
Parti Québécois	44	36	6	—	28	26
Ralliement Créditiste	6	9	—	67	28	21
Union Nationale	16	4	33	33	15	16
100% égale	(135)	(22)	(18)	(3)	(78)	(19)

Source : Sondage du Soleil (avril 1970)

La dimension partisane ne modifie que très peu la relation entre l'occupation et l'intention de vote. Tout au plus, chez les occupations moyennes supérieures, le caractère partisan semble-t-il favorable au Parti Québécois et à l'Union Nationale, alors que le caractère non-partisan favorise le Parti

Libéral chez les occupations inférieures. Les non-partisans d'occupation moyenne inférieure sont trop peu nombreux pour qu'on puisse faire des observations pertinentes sur cette catégorie d'occupations.

3.4— Conclusion

Ce chapitre a d'abord permis de montrer que les facteurs socio-économiques que nous utilisons dans cette étude ne sont pas associés bien fortement au degré d'identification partisane. La scolarité et l'âge semblent influencer l'identification partisane un peu plus que la langue maternelle et l'occupation, mais le degré d'association n'est que de .12 et de .11 respectivement, ce qui est relativement faible.

Ce n'est pas dire que la dimension socio-économique n'est pas associée étroitement à la dimension partisane, mais, si c'est le cas, d'autres facteurs que ceux que nous utilisons ici rendent compte de cette association étroite.

Nous avons ensuite tenté de mesurer la force de l'association entre les facteurs socio-économiques et le vote, pour découvrir que des quatre facteurs, c'était l'occupation qui venait au premier rang avec un coefficient d'association de .33, contre .24 pour la langue maternelle et l'âge, et .18 pour la scolarité.

Une analyse plus fine montre toutefois que c'est l'influence exercée par l'âge et la scolarité sur l'occupation qui explique ce degré relativement fort d'association. Ainsi, c'est sans doute parce qu'ils sont plus jeunes et plus scolarisés que les professionnels, les cadres, les cols blancs et les étudiants appuient fortement le P.Q. A l'inverse, c'est parce qu'ils sont plus vieux et moins scolarisés que les commerçants, les artisans et les cultivateurs sont peu favorables à ce parti.

Enfin, nous avons constaté que l'identification partisane, même si elle n'est associée que très faiblement aux quatre

facteurs socio-économiques et au vote, a des effets sur la relation entre ces deux types de variables. En particulier, la relation entre l'âge et la scolarité d'une part, et le vote d'autre part, se modifie de façon assez importante quand on la « contrôle » par le degré d'identification partisane.

NOTES DU CHAPITRE 3

1 On trouvera un bon exemple de cette vue unilatérale dans S.M. Lipset, **L'Homme et la politique**, Paris, Seuil, 1963.

2 Cette vue est celle des auteurs de **Elections and the Political Order.**

3 Plus généralement, les femmes s'identifient moins aux partis que les hommes. Seulement 23% d'entre elles ont une identification forte, contre 36% des hommes. De plus, 33% des femmes, contre 29% des hommes, ne s'identifient pas du tout aux partis politiques.

4 Les coefficients d'association (phi ou C) que nous utiliserons constamment dans cet ouvrage mesurent la force de la relation qui lie entre elles deux variables (ou deux attributs). Cette force varie de 0 à 1, ou de —1 à +1 approximativement quand on peut établir que le lien est positif ou négatif : ce ne sera pas souvent le cas dans cet ouvrage, mais dans l'occurence nous prendrons la précaution de poser le signe positif (+) ou négatif (—) devant le coefficient. Un exemple simple fera comprendre le sens du coefficient d'association. Soit cent votants, cinquante hommes et cinquante femmes, qui ont à choisir entre le Parti Mâle et le Parti Femelle. Si les cinquante hommes votent pour le Parti Mâle et les cinquante femmes pour le Parti Femelle, le coefficient d'association entre le sexe et le vote sera de 1 (ou plus exactement de +1, si on établit un lien positif entre le sexe et le Parti qui y correspond). Si, par contre, les cinquante hommes votent pour le Parti Femelle et les cinquante femmes pour le Parti Mâle, le coefficient d'association sera de —1. Enfin, si le même nombre d'hommes et de femmes votent pour le Parti Mâle et pour le Parti Femelle, le coefficient d'association sera de 0. Les autres cas sont intermédiaires entre ces cas extrêmes.

5 En plus du sondage du Soleil, nous utilisons ici le sondage du Centre de Recherche sur l'Opinion Publique (CROP) dont les résultats sont parus dans La Presse du 18 avril 1970, et celui de Peter S. Regenstreif, dont les résultats sont parus dans Le Devoir du 24 avril 1970.

6 Au sens strict, ces catégories d'occupation n'en sont pas, étant donné qu'en particulier elles ne touchent pas une rémunération pour leur travail. Les étudiants sont dans le même cas, mais ceux de 18 ans ou plus sont nettement orientés vers les occupations que nous appelons ici "moyennes supérieures". Nous admettons volontiers que nos catégories ne sont pas parfaites : les cols blancs, par exemple, ont des caractéristiques bien différentes des professionnels, des cadres et des étudiants. Mais, à moins de former une quatrième catégorie, il fallait les inclure dans une des catégories existantes. Nous avons cru que c'était la première qui leur convenait le mieux. Quant à l'inclusion des cultivateurs avec les artisans et les commerçants, elle a été rendue de toute façon nécessaire par le petit nombre de sujets de cette occupation qui ont répondu au questionnaire. En tant que non-salariés et petits "indépendants" menacés par l'évolution de la société, les cultivateurs s'assimilent assez bien aux deux autres groupes, et ils ont d'ailleurs eu, en 1970, un comportement électoral assez semblable à eux.

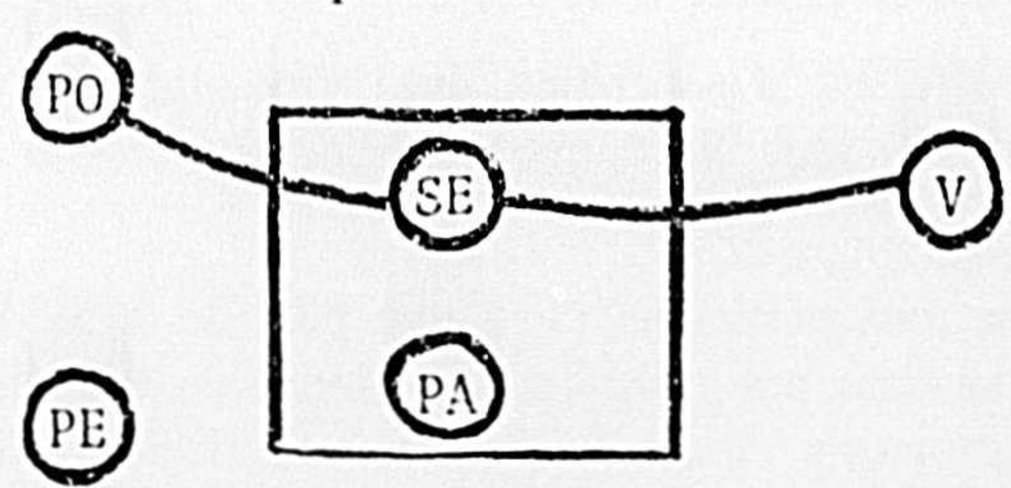
CHAPITRE 4

La dimension politique

COMME la dimension socio-économique, la dimension politique est une dimension complexe qu'on peut faire éclater en plusieurs facteurs : le système des partis, les positions des partis sur les principaux problèmes de l'heure, l'organisation électorale des partis, leur propagande, etc. Dans ce chapitre où nous utiliserons principalement les données des sondages pré-électoraux, il ne s'agira pas tellement d'évaluer l'action des partis elle-même, mais plutôt les opinions des électeurs sur des questions qui font l'objet de cette action.

Rappelons encore une fois que dans le schéma que nous avons présenté dans le premier chapitre, l'action des partis comme celle des personnalités n'agirait pas directement sur le vote, mais influencerait les électeurs selon leurs caractéristiques socio-économiques d'abord, et leur identification partisane ensuite. C'est pourquoi dans ce chapitre nous montrerons constamment comment le jeu des facteurs politiques varie selon les caractéristiques socio-économiques des électeurs. Pour éviter une trop grande complication de l'analyse, nous ne ferons pas appel à la dimension partisane, dont les liens avec la dimension socio-économique ont d'ailleurs été montrés au chapitre précédent.

Selon notre schéma, le propos général du présent chapitre peut donc être exprimé ainsi :



4.1— La satisfaction envers le gouvernement

Commençons par une question globale, dont il a d'ailleurs été montré qu'elle permettait de prédire avec une assez grande précision le pourcentage de votes qui doit aller au parti gouvernemental. [1]

Dans le sondage du Soleil, cette question était formulée ainsi :

> « Au sujet du gouvernement actuel du Québec, peut-on dire que vous être *très satisfait, assez satisfait, plus ou moins satisfait, pas satisfait* ? »

On trouve dans le tableau 4.1 les réponses à cette question, recoupées par l'intention de vote des électeurs.

TABLEAU 4.1

L'INTENTION DE VOTE SELON LE DEGRÉ DE SATISFACTION ENVERS LE GOUVERNEMENT

Intention de vote	Très ou assez satisfait %	Plus ou moins satisfait %	Pas satisfait %
Parti Libéral	28.9	48.9	35.9
Parti Québécois	14.5	22.4	44.2
Ralliement Créditiste	2.6	11.9	16.4
Union Nationale	53.9	16.8	3.5
100% égale	(76)	(143)	(231)

Source : Sondage du Soleil (avril 1970)

Le coefficient d'association avec l'intention de vote est de .46, soit le plus élevé que nous ayions obtenu jusqu'à maintenant. [2]

Notons tout particulièrement que plus de 60% des électeurs qui ne sont pas satisfaits ont l'intention de voter pour les nouveaux partis : Parti Québécois et Ralliement Créditiste.

Notons aussi qu'à la différence du Parti Libéral, qui atteint un sommet chez les « plus ou moins satisfaits », puis décroît chez les « pas satisfaits », le Parti Québécois et le Ralliement Créditiste ont une progression constante. Moins les électeurs sont satisfaits du gouvernement, plus ils appuient ces deux partis. Au total, les partis se disposent ainsi (de celui qui, relativement, mobilise le plus les insatisfaits à celui qui les mobilise le moins) : Parti Québécois, Ralliement Créditiste, Parti Libéral, Union Nationale.

Voyons maintenant le degré de satisfaction des différentes catégories socio-économiques que nous avons utilisées au chapitre précédent.

a) Satisfaction et langue maternelle

Les anglophones et les autres sont moins satisfaits que les francophones (tableau 4.2).

TABLEAU 4.2

DEGRÉ DE SATISFACTION SELON LA LANGUE MATERNELLE

Degré de satisfaction	Francophones %	Autres %	Anglophones %
Très ou assez satisfaits	18.4	16.7	9.6
Plus ou moins satisfaits	35.9	50.0	30.8
Pas satisfaits	45.7	33.3	59.6
100% égale	(635)	(18)	(52)

Source : Sondage du Soleil (avril 1970)

Ces résultats sont d'ailleurs corroborés par le sondage de Regenstreif qui a montré qu'à Montréal tout au moins les anglophones avaient une évaluation plus négative que les francophones du travail accompli par le gouvernement du Québec. [3]

Le coefficient d'association entre les deux variables n'en est pas moins relativement faible, soit .09.

b) Satisfaction et âge.

Voici maintenant le degré de satisfaction selon l'âge. A nouveau, nous utilisons pour fins de comparaison les trois grandes catégories du chapitre précédent.

TABLEAU 4.3

DEGRÉ DE SATISFACTION SELON L'ÂGE

Degré de satisfaction	18-24 ans %	25-54 ans %	55 et plus %
Très ou assez satisfaits	20.9	15.8	21.1
Plus ou moins satisfaits	34.3	35.8	39.8
Pas satisfaits	44.8	48.4	39.0
100% égale	(134)	(436)	(123)

Source : Sondage du Soleil (avril 1970)

Le coefficient d'association entre les deux variables n'est que de .08.

On voit que c'est la catégorie médiane des 25-54 ans qui est la moins satisfaite du gouvernement. Quant aux deux catégories extrêmes elles ont un degré à peu près égal de satisfaction.

c) Satisfaction et scolarité

De façon assez nette, le degré de satisfaction décroît avec le niveau de scolarité. Pas moins de 56.4% des électeurs qui ont 13 ans et plus de scolarité, ne sont pas satisfaits du gouvernement, contre 40.2% de ceux qui n'ont que de 0 à 7 ans de scolarité. Si on isole de la dernière catégorie ceux

qui ont 16 ans et plus de scolarité, il n'y a plus que 7.8% des électeurs qui sont très ou assez satisfaits, et pas moins de 64.7% ne sont pas satisfaits.

TABLEAU 4.4
DEGRÉ DE SATISFACTION SELON LA SCOLARITÉ

Degré de satisfaction	0-7 ans de scolarité %	8-12 ans de scolarité %	13 ans et plus de scolarité %
Très ou assez satisfaits	23.2	17.5	14.0
Plus ou moins satisfaits	36.6	38.7	29.6
Pas satisfaits	40.2	43.8	56.4
100% égale	(164)	(354)	(179)

Source : Sondage du Soleil (avril 1970)

Le coefficient d'association est de .13, ce qui est un petit peu plus élevé que dans les deux cas précédents.

d) Satisfaction et occupation

Enfin, voici quel est le degré de satisfaction de nos trois grandes catégories d'occupations (tableau 4.5).

TABLEAU 4.5
DEGRÉ DE SATISFACTION SELON L'OCCUPATION

Degré de satisfaction	Occupations moyennes supérieures %	Occupations moyennes inférieures %	Occupations inférieures %
Très ou assez satisfaits	16.8	18.2	17.9
Plus ou moins satisfaits	34.4	36.4	34.6
Pas satisfaits	48.8	45.4	47.5
100% égale	(244)	(33)	(179)

Source : Sondage du Soleil (avril 1970)

Il n'y a manifestement pas de relation entre l'appartenance à une de nos trois catégories d'occupations et le degré de satisfaction à l'égard du gouvernement. Notons toutefois qu'à l'intérieur de la première catégorie, il n'y a que 12.5% d'électeurs satisfaits chez les professionnels et les cadres, et 65.0% d'électeurs non satisfaits, ce qui est sans doute dû à un degré de scolarité plus élevé.

Le coefficient d'association entre les deux variables est nul ou presque, ce qui est d'ailleurs visible à la lecture du tableau.

Cette absence d'association est d'autant plus étonnante que l'occupation, on s'en souvient, est celle de nos quatre variables socio-économiques qui est associée le plus fortement avec l'intention de vote (.33).

Non liées entre elles, les deux variables prises ensemble devraient être plus fortement reliées à l'intention de vote qu'elles le sont individuellement. De fait, quand on met ensemble l'occupation et le degré de satisfaction envers le gouvernement, on obtient des catégories dont l'intention de vote est très éloignée de ce que donnerait le hasard. On le constate à la lecture du tableau 4.6.

Le degré d'association entre l'occupation et la satisfaction d'une part, l'intention de vote d'autre part, est de .57, ce qui est relativement élevé.

On voit que le degré de satisfaction introduit des différences considérables à l'intérieur des catégories d'occupations, surtout chez ceux qui ont l'intention de voter pour l'Union Nationale, mais aussi chez ceux qui ont l'intention d'appuyer le Parti Québécois ou le Ralliement Créditiste. La variation est un peu moins grande dans le cas du Parti Libéral.

TABLEAU 4.6

L'INTENTION DE VOTE SELON L'OCCUPATION ET LA SATISFACTION ENVERS LE GOUVERNEMENT

Intention de vote	Occupations moyennes supérieures			Occupations moyennes inférieures			Occupations inférieures		
	Très ou assez satisf.	Plus ou moins satisf.	Pas satisf.	Très ou assez satisf.	Plus ou moins satisf.	Pas satisf.	Très ou assez satisf.	Plus ou moins satisf.	Pas satisf.
	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Parti Libéral	35.7	39.2	36.5	45.4	28.6	80.0	22.2	44.1	20.7
Parti Québécois	7.1	33.3	54.2	—	—	10.0	16.7	11.8	43.1
Ralliement Créditiste	—	13.7	5.2	—	14.3	—	5.6	23.5	34.5
Union Nationale	57.1	13.7	4.2	54.5	57.1	10.0	55.6	20.6	1.7
100% égale	(28)	(51)	(96)	(11)	(7)	(10)	(18)	(34)	(58)

Source : Sondage du Soleil (avril 1970)

4.2— Les principaux objets d'insatisfaction

Le sondage de Peter S. Regenstreif incluait une question sur la satisfaction des électeurs envers différents secteurs de l'activité gouvernementale. Les électeurs étaient invités à évaluer comme excellent, très bon, passable ou médiocre le travail accompli par le gouvernement du Québec en ces secteurs. Nous transcrivons dans le tableau 4.7 les réponses à cette

TABLEAU 4.7

ÉVALUATION DU TRAVAIL ACCOMPLI PAR LE GOUVERNEMENT SELON LES SECTEURS

Secteurs	Excellent %	Très bon %	Passable %	Médiocre %	Total %
La promotion de la langue française	11	44	28	17	100
L'éducation	16	37	30	16	99
La construction de routes	14	38	31	18	101
Le maintien de l'ordre	10	40	35	14	99
Le maintien de bonnes relations entre francophones et anglophones	8	32	31	28	99
L'aide aux cultivateurs	10	28	32	30	100
L'encouragement des investissements au Québec	8	26	34	33	101
Règlement des grèves et des conflits de travail	6	18	29	47	100
Le maintien des taxes à un bas niveau	5	14	29	52	100
Le chômage	4	11	28	56	99

Source : Sondage de P.S. Regenstreif (avril 1970).

question, en éliminant ceux qui n'ont pas donné leur évaluation et en hiérarchisant les secteurs selon le pourcentage des électeurs qui ont évalué le travail du gouvernement comme excellent ou très bon.

Une coupure assez nette sépare les quatre premiers secteurs des six autres. Dans les quatre premiers cas au moins 50% des électeurs estiment que le gouvernement a fait de l'excellent ou du très bon travail. Dans les six autres cas cette proportion ne dépasse pas 40% et elle tombe à un niveau inférieur à 25% dans les trois derniers secteurs.

On notera tout particulièrement la faiblesse du gouvernement dans les secteurs économiques. A l'exception de la construction des routes qui, comme le note Regenstreif, est une « puissance traditionnelle » de l'Union Nationale, tous les autres secteurs économiques se trouvent dans la moitié inférieure du tableau. L'évaluation des électeurs est beaucoup plus positive dans les secteurs culturels et linguistiques : la promotion du français, l'éducation, les relations entre anglophones et francophones. Restent deux secteurs qu'on pourrait dire socio-politiques : le maintien de l'ordre et le règlement des grèves et des conflits de travail. De façon assez étonnante, les évaluations sont très différentes dans les deux cas.

Dans un court commentaire, Regenstreif nous dit que « ceux qui donnent une cote « médiocre » au gouvernement pour le « maintien des relations entre anglophones et francophones » et « l'encouragement des investissements » tendent à voter libéral. Le Parti Québécois va chercher ses votes surtout chez ceux qui pensent que le gouvernement a fait un travail « médiocre » de promotion du français et les créditistes tirent leurs partisans chez ceux qui ont traité de « médiocre » l'aide que le gouvernement de l'Union Nationale a donné aux cultivateurs ».

4.3— La question « nationale »

On se souvient que la question « nationale » a été au coeur de la campagne électorale. Certains politiciens auraient même voulu que l'élection soit une espèce de référendum sur le problème constitutionnel. Pourtant, les sondages ont montré que chez les électeurs il n'y avait pas un lien parfait entre leur position constitutionnelle et leur intention de vote.

Rappelons d'abord quelques résultats du sondage de Regenstreif. Nous regroupons ses données dans un seul tableau afin de rendre la comparaison plus facile.

TABLEAU 4.8
POSITION CONSTITUTIONNELLE SELON L'INTENTION DE VOTE

Position constitutionnelle	Intention de vote P.L. %	P.Q. %	R.C. %	U.N. %
1. Séparation politique et économique du Québec d'avec le Canada				
Oui	6	39	6	10
Non	92	50	82	82
Incertain	2	11	12	9
Total	100	100	100	101
2. Séparation politique du Québec moyennant une association économique avec le Canada				
Oui	17	70	26	41
Non	72	24	57	50
Incertain	11	6	17	9
Total	100	100	100	100
Ecart moyen entre les deux séries de pourcentages	13	31	17	21

Source : Sondage de P.S. Regenstreif (avril 1970).

A partir de ce tableau, on peut classer de façon non équivoque les partis du plus fédéraliste au plus indépendantiste, du moins chez leurs électeurs. On obtient l'ordre suivant : Parti Libéral, Ralliement Créditiste, Union Nationale, Parti Québécois.

Notons également que les positions des électeurs libéraux sont celles qui se modifient le moins quand on passe de la première partie du tableau à la seconde, ce qui est mesuré par l'écart moyen entre les deux séries de pourcentages. Plus généralement, l'écart est d'autant plus petit que le parti est fédéraliste, ou non indépendantiste, ce qui semble indiquer une plus grande rigidité sur le plan constitutionnel de la part des électeurs des partis fédéralistes que de la part des électeurs des partis indépendantistes.

Notons aussi que le pourcentage des électeurs incertains semble être fonction de la plus ou moins grande netteté de la position constitutionnelle prise par le parti, ou si l'on aime mieux de sa position extrême ou non dans l'échelle fédéraliste-indépendantiste. Le Parti Libéral et le Parti Québécois qui tiennent des positions extrêmes ont moins d'électeurs incertains que l'Union Nationale, et beaucoup moins que le Ralliement Créditiste qui accorde relativement peu d'importance au problème constitutionnel.

Dans un sondage de l'Institut Québécois d'Opinion Publique,[4] la question suivante fut posée aux électeurs :

> « Peut-on savoir avec quel gouvernement vous êtes généralement en accord lorsque les gouvernements de Québec et d'Ottawa sont en conflit ? »

Par rapport aux questions posées par Regenstreif, celle-là a l'avantage de faire appel à des opinions plus politiques que constitutionnelles. Voici les réponses qui ont été données à la question, recoupées encore une fois par l'intention de vote des électeurs.

TABLEAU 4.9

PRÉFÉRENCE ENVERS QUÉBEC OU OTTAWA SELON L'INTENTION DE VOTE

Préférence envers Québec ou Ottawa	Intention de vote P.L. %	P.Q. %	R.C. %	U.N. %	Ensemble électeurs * %
Sont d'accord avec Québec	32.6	57.3	41.7	55.3	39.5
Sont d'accord avec Ottawa	29.8	6.1	15.3	14.4	14.7
Sont d'accord avec ni l'un ni l'autre	18.5	26.7	27.8	18.2	23.7
Ne savent pas	19.1	9.9	15.3	12.1	22.1
	(178)	(131)	(72)	(132)	(945)

* Comprend ceux qui ont l'intention de voter pour le NPD (6), qui ne savent pas ou qui ne disent pas pour qui ils vont voter.
Source : Sondage de l'IQOP (mars 1970).

Une majorité d'électeurs adoptent une position pro-Québec, et ce dans tous les partis. Mais l'ordre des partis demeure le même. C'est dans le Parti Libéral qu'il y a la plus forte proportion d'électeurs pro-Ottawa. Viennent ensuite dans l'ordre, le Ralliement Créditiste, l'Union Nationale et le Parti Québécois. Toutefois, la marge s'est rétrécie entre ces deux derniers partis : il y a presque autant d'électeurs de l'Union Nationale que du Parti Québécois qui prennent parti pour le gouvernement du Québec, ce qui peut s'expliquer par le fait que l'Union Nationale incarnait au moment du sondage ce gouvernement.

Cette fois, ce sont les électeurs du Parti Libéral qui sont les plus nombreux à « ne pas savoir », comme s'ils étaient plus que les autres partagés entre Québec et Ottawa. De façon générale, le pourcentage de ceux qui « ne savent pas » est d'autant plus élevé que l'écart entre les partisans de Québec et ceux d'Ottawa est petit.

Enfin, les électeurs des nouveaux partis, plus que ceux du Parti Libéral et de l'Union Nationale, disent qu'ils sont d'accord avec ni l'un ni l'autre des deux gouvernements. Rappelons que ces électeurs sont également ceux qui sont relativement les plus insatisfaits du gouvernement du Québec (tableau 4.1).

D'un autre point de vue, on peut se demander maintenant comment les catégories d'électeurs établies selon leur préférence envers Québec ou Ottawa se partagent entre les partis, et quelles sont les caractéristiques socio-économiques de chacune de ces catégories.

Voici d'abord quelle est l'intention de vote, selon les préférences envers Ottawa ou Québec. Pour des fins d'uniformité avec le tableau 4.1, nous avons supprimé du tableau l'intention de vote pour le NPD ainsi que la préférence incertaine.

TABLEAU 4.10

L'INTENTION DE VOTE SELON LES PRÉFÉRENCES ENVERS QUÉBEC OU OTTAWA

Intention de vote	Sont d'accord avec Québec %	Sont d'accord avec ni l'un ni l'autre %	Sont d'accord avec Ottawa %
Parti Libéral	24.6	29.5	58.2
Parti Québécois	31.8	31.2	8.8
Ralliement Créditiste	12.7	17.9	12.1
Union Nationale	30.9	21.4	20.9
100% égale	(236)	(112)	(91)

Source : Sondage de l'IQOP (mars 1970).

Le coefficient d'association entre les deux variables est de .28, ce qui est très inférieur à l'association entre la satisfaction envers le gouvernement et l'intention de vote.

L'Union Nationale et le Parti Québécois arrivent nez à nez ou presque chez ceux qui préfèrent Québec, avant le Parti Libéral. Celui-ci a toutefois une très forte majorité chez ceux qui préfèrent Ottawa. Chez les électeurs qui ne sont d'accord avec ni l'un ni l'autre des deux gouvernements, l'intention de vote se partage assez également entre les partis.

Il est intéressant de constater que les pourcentages des partis « extrémistes » sur le plan constitutionnel varient beaucoup plus que ceux du Ralliement Créditiste et de l'Union Nationale. Alors que l'intention de vote pour le Parti Libéral passe de 24.6% à 58.2% et celle pour le Parti Québécois de 8.8% à 31.8%, le Ralliement Créditiste ne varie que de 12.1% à 17.9% et l'Union Nationale que de 20.9 à 30.9%.

a) Québec-Ottawa et langue maternelle

Une majorité des anglophones et des autres préfèrent Ottawa, alors que les francophones appuient Québec de façon très majoritaire. Le coefficient d'association entre les deux variables est de .20.

TABLEAU 4.11
PRÉFÉRENCE ENVERS QUÉBEC OU OTTAWA SELON LA LANGUE MATERNELLE

Préférence envers Québec ou Ottawa	Francophones %	Autres %	Anglophones %
Québec	52.2	18.2	30.3
Ni l'un ni l'autre	30.8	45.4	18.2
Ottawa	17.1	36.4	51.5
100% égale	(686)	(11)	(33)

Source : Sondage de l'IQOP (mars 1970).

b) Québec-Ottawa et âge

La préférence envers Québec et surtout la préférence envers Ottawa diminuent avec l'âge au profit de la catégorie

intermédiaire de ceux qui ne choisissent pas entre les deux gouvernements.

Le coefficient d'association entre les deux variables est de .12.

TABLEAU 4.12

PRÉFÉRENCE ENVERS QUÉBEC OU OTTAWA SELON L'ÂGE

Préférence envers Québec ou Ottawa	18-24 ans %	25-54 ans %	55 ans et plus %
Québec	52.3	51.5	47.2
Ni l'un ni l'autre	18.5	30.5	36.2
Ottawa	29.2	18.0	16.5
100% égale	(65)	(538)	(127)

Source : Sondage de l'IQOP (mars 1970).

c) Québec-Ottawa et scolarité

Il n'y a pas une très forte relation entre la scolarité et la préférence envers Québec. Ce sont les électeurs qui ont 13 ans et plus de scolarité qui sont les plus favorables au gouvernement du Québec. Par contre, la préférence envers Ottawa croît avec la scolarité. Le coefficient d'association est de .19.

TABLEAU 4.13

PRÉFÉRENCE ENVERS QUÉBEC OU OTTAWA SELON LA SCOLARITÉ

Préférence envers Québec ou Ottawa	0-7 ans de scolarité %	8-12 ans de scolarité %	13 ans et plus de scolarité %
Québec	54.4	45.9	55.3
Ni l'un ni l'autre	35.4	32.7	18.9
Ottawa	10.2	21.3	25.8
100% égale	(226)	(342)	(159)

Source : Sondage de l'IQOP (mars 1970).

d) Québec-Ottawa et occupation

Les ouvriers spécialisés ou non spécialisés sont les plus favorables à Québec et les moins favorables à Ottawa. En cela, ils s'opposent davantage aux commerçants, artisans et cultivateurs qu'aux professionnels, cadres, cols blancs et étudiants.

Le coefficient d'association entre les deux variables est de .18.

TABLEAU 4.14

PRÉFÉRENCE ENVERS QUÉBEC OU OTTAWA SELON L'OCCUPATION

Préférence envers Québec ou Ottawa	Occupations moyennes supérieures %	Occupations moyennes inférieures %	Occupations inférieures %
Québec	50.3	30.0	58.9
Ni l'un ni l'autre	22.8	40.0	25.1
Ottawa	26.9	30.0	15.9
100% égale	(145)	(30)	(163)

Source : Sondage de l'IQOP (mars 1970).

On voit que nos quatre variables socio-économiques ont à peu près le même degré d'association avec le choix entre Québec ou Ottawa. En effet, ce degré ne varie que de .12 à .20.

Comme la satisfaction envers le gouvernement, cette variable politique n'est donc que faiblement influencée par les facteurs socio-économiques habituellement utilisés dans les études électorales.

C'est avec l'âge que le coefficient d'association est le plus faible (.12). Si on forme des catégories complexes incluant l'âge et la préférence envers Québec ou Ottawa, on a de nouveau une association avec l'intention de vote qui est beaucoup plus forte (.41) que dans le cas des deux variables prises individuellement. Voici les résultats (tableau 4.15).

TABLEAU 4.15

L'INTENTION DE VOTE SELON L'ÂGE ET LA PRÉFÉRENCE ENVERS QUÉBEC OU OTTAWA

Intention de vote	18-24 ans			25-54 ans			55 ans et plus		
	Québec	Ni l'un ni l'autre	Ottawa	Québec	Ni l'un ni l'autre	Ottawa	Québec	Ni l'un ni l'autre	Ottawa
	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Parti Libéral	28.6	28.6	53.8	27.5	33.3	56.7	10.2	14.3	70.6
Parti Québécois	57.1	28.6	15.4	31.1	33.3	8.3	15.4	23.8	5.9
Ralliement Créditiste	7.1	—	23.1	12.0	14.3	10.0	20.5	38.1	5.9
Union Nationale	7.1	42.9	7.7	29.3	19.0	25.0	53.8	23.8	17.6
100% égale	(28)	(7)	(13)	(167)	(84)	(60)	(39)	(21)	(17)

Source : Sondage de l'IQOP (mars 1970).

Chez ceux qui ont l'intention de voter pour le Parti Libéral la préférence envers Québec décroît avec l'âge, alors que celle envers Ottawa croît avec l'âge. Dans le cas d'une intention de vote pour le Parti Québécois, les deux préférences décroissent avec l'âge, celle envers Québec encore plus que celle envers Ottawa. Le Ralliement Créditiste présente le cas inverse du Parti Libéral : chez ses électeurs la préférence envers Québec croît avec l'âge et la préférence envers Ottawa décroît avec l'âge. Chez les électeurs de l'Union Nationale, enfin, la préférence envers Québec croît avec l'âge, tandis que la préférence envers Ottawa atteint son sommet chez ceux qui ont de 25 à 54 ans.

4.4— Conclusion

Dans ce chapitre, nous avons surtout exploité deux questions posées aux électeurs avant l'élection du 29 avril 1970, dont l'une se rapportait surtout au gouvernement *interne* du Québec (la satisfaction envers le gouvernement) et l'autre aux relations *externes* de ce gouvernement avec celui d'Ottawa.

L'association entre la satisfaction des électeurs envers le gouvernement interne du Québec et leur intention de vote est relativement élevée, soit 4.6. Toutefois, les relations sont très faibles entre la satisfaction des électeurs et leurs caractéristiques socio-économiques. Elles varient de .13 dans le cas de la scolarité à .00 dans le cas de l'occupation. L'absence d'association entre l'occupation et le degré de satisfaction est tout particulièrement intéressante puisque ce sont là deux variables qui sont par contre assez fortement associées avec le vote. Quand on les fusionne ensemble pour mettre en relation avec le vote des catégories complexes fondées sur l'occupation et la satisfaction, on constate une forte association de .57.

L'association entre la préférence pour le gouvernement du Québec ou celui d'Ottawa (quand les deux sont en conflit) et l'intention de vote n'est pas aussi forte (.28). Par contre, cette composante *externe* de la dimension politique est associée un peu plus fortement aux facteurs socio-économiques. Les coefficients d'association sont en effet de .12 avec l'âge, de .18 avec l'occupation, de .19 avec la scolarité et de .20 avec la langue maternelle. A nouveau c'est en fondant le choix d'un des gouvernements avec le facteur socio-économique qui lui est le moins fortement relié — l'âge — qu'on obtient la plus forte association avec l'intention de vote, soit .41.

Si on admet que les deux questions sont de bons indicateurs de la composante interne et de la composante externe de la dimension politique, on arrive à la conclusion qu'à l'élection d'avril 1970 les problèmes politiques internes ont eu plus de poids dans la décision de vote des électeurs que les problèmes politiques externes.[5] L'opinion des électeurs sur les problèmes internes semble aussi plus indépendante de leurs caractéristiques socio-économiques, bien que la fusion de cette opinion politique avec la caractéristique socio-économique de l'occupation produit un coefficient d'association élevé avec l'intention de vote (.57).

NOTES DU CHAPITRE 4

1 Voir à ce sujet, l'intéressante discussion qui se trouve dans Les préférences politiques des électeurs québécois en 1962 (rapport du Groupe de Recherches Sociales, Montréal, 1964).

2 Une question un peu semblable a été posée dans un sondage pré-électoral de l'IQOP, fait à la fin de mars 1970, et dont nous reparlerons plus bas. Au lieu du "gouvernement du Québec", il était question des "réalisations du gouvernement du Québec" : c'était la seule différence dans la formulation. Le coefficient d'association des réponses à cette question avec l'intention de vote est de .44, ce qui est très rapproché du coefficient de .46 que nous venons de signaler.

3 Selon les données de Regenstreif, 27% des francophones de Montréal estiment que le gouvernement du Québec a fait de l'excellent ou du très bon travail, contre seulement 6% des anglophones. (Le Devoir, 27 avril 1970, page 2).

4 Ce sondage a été fait par téléphone à la fin de mars 1970, soit à un moment où les listes électorales n'étaient pas encore disponibles. L'échantillon a été stratifié par région et par type partisan des circonscriptions et les noms ont été choisis au hasard dans les annuaires de téléphone. On a veillé à ce que les hommes et les femmes soient également représentés. Toutefois, les jeunes électeurs ont été sous-représentés parmi les 1016 sujets qui ont accepté de répondre au questionnaire. Les résultats de ce sondage, fait à titre privé, n'ont pas été publiés. Parmi les électeurs qui exprimaient une intention de vote, le Parti Libéral recueillait 35% des choix ; le Parti Québécois, 25% ; le Ralliement Créditiste, 14% ; et l'Union Nationale, 26%.

5 A vrai dire, la question portant sur le degré de satisfaction envers le gouvernement du Québec a pu avoir une connotation "externe" pour les électeurs. Le gouvernement de l'Union Nationale, en effet, avait agi non seulement à l'intérieur du Québec, mais aussi à l'extérieur, et en particulier dans ses relations avec Ottawa. Plusieurs analyses ont toutefois montré que la plupart des électeurs évaluent les gouvernements selon leur action interne, bien plus que selon leur action externe. Celle-ci les concerne bien moins directement que celle-là. Tout nous porte à croire que ce fut le cas au Québec, à l'occasion de l'élection de 1970.

CHAPITRE 5

La dimension personnelle

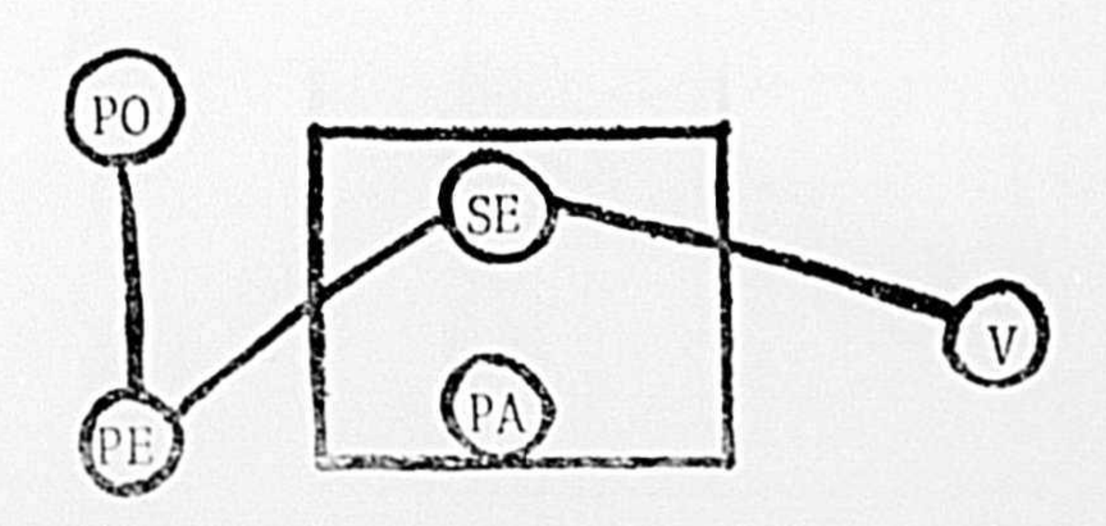
DANS ce chapitre, nous chercherons surtout à évaluer la popularité des chefs et des candidats par rapport à celle de leur parti.

On constate, en effet, et c'est normal, que le choix du meilleur chef ou du meilleur candidat est associé très étroitement à l'intention de vote, sans qu'on puisse établir de façon précise lequel des deux choix détermine l'autre. Plutôt que de tenter de démêler les interactions complexes entre ces variables, nous allons plutôt comparer la popularité des chefs à celle de leur parti, de façon générale, mais aussi à propos des questions politiques internes et des questions politiques externes qui ont fait l'objet du chapitre précédent.

Nous verrons aussi brièvement comment la popularité des chefs par rapport à celle de leur parti varie selon les caractéristiques socio-économiques des électeurs.

Dans une dernière section nous montrerons comment dans 13 circonscriptions la popularité des candidats se compare à celle de leur parti et de leur chef.

Schématiquement, l'objet principal du présent chapitre pourrait donc être résumé comme suit :



5.1— La popularité des chefs

Dans le sondage provincial de l'IQOP, ainsi que dans celui du Soleil, une question portait sur les chefs de parti. Ces deux questions étaient toutefois formulées un peu différemment. L'IQOP posait la question suivante :

> « Parmi les chefs actuels des partis provinciaux lequel d'après vous serait le plus qualifié pour devenir premier ministre du Québec ? »

Le Soleil posait plutôt la question ainsi :

> « Selon vous, quel est le parti provincial qui a actuellement le meilleur chef ? »

Dans le premier cas, on demandait aux électeurs de juger les chefs, en tant que premier ministre potentiel, tandis que dans le deuxième cas il n'était pas fait allusion à ce rôle, mais uniquement à celui de chef de parti. Voici les réponses comparées à ces deux questions, recoupées par l'intention de vote.

TABLEAU 5.1

L'INTENTION DE VOTE SELON LA PRÉFÉRENCE ENVERS LES CHEFS

Intention de vote	BOURASSA (PL)		LEVESQUE (PQ)		SAMSON (RC)		BERTRAND (UN)	
	IQOP %	SOLEIL %	IQOP %	SOLEIL %	IQOP %	SOLEIL %	IQOP %	SOLEIL %
N.P.D.	—	0.6	2.5	0.8	—	—	—	1.6
Parti Libéral	76.1	86.4	11.8	6.1	1.7	—	10.5	6.2
Parti Québécois	11.9	6.5	79.0	84.6	3.4	—	4.0	9.4
Ral. Créditiste	4.5	2.4	1.7	3.8	93.1	100.0	3.2	4.7
Union Nationale	7.4	4.1	5.0	4.6	1.7	—	82.2	78.1
100% égale	(176)	(169)	(119)	(130)	(58)	(37)	(124)	(64)

Source : Sondage de l'IQOP (mars 1970) et du Soleil (avril 1970).

Notons d'abord que la relation entre le choix d'un chef et l'intention de vote pour le parti de ce chef est moins étroite quand on demande aux électeurs de voir chez les chefs un premier ministre potentiel. La seule exception est significative : Bertrand, en effet, est associé à une plus forte intention de vote pour l'Union Nationale quand il est jugé en tant que premier ministre que lorsqu'il est jugé comme chef de parti. Les trois autres chefs, au contraire, sont davantage associés à leur parti lorsqu'on les évalue comme chef de parti, que lorsqu'on les évalue comme premier ministre potentiel. [1]

Parmi les électeurs qui n'ont pas révélé leur intention de vote, un certain nombre ont accepté de dire qui était à leur avis le chef le plus qualifié pour devenir premier ministre du Québec (IQOP), ou encore quel était le parti qui avait le meilleur chef (Soleil). Il est intéressant de voir quels étaient, au moment des sondages, les chefs les plus populaires chez les indécis, et surtout, si certains chefs étaient plus populaires chez les indécis que chez les électeurs déjà décidés. On trouve ces données dans le tableau 5.2.

TABLEAU 5.2

POPULARITÉ COMPARÉE DES PARTIS ET DES CHEFS

Chef choisi	IQOP (mars 1970)				Soleil (avril 1970)			
	Intention de vote pour les partis	Meilleur Prem. Ministre total	décidés	indécis	Intention de vote pour les partis	Meilleur Chef total	décidés	indécis
	%	%	%	%	%	%	%	%
N.P.D. (Morin)	1.1	0.1	—	0.6	0.6	0.2	—	1.3
Parti Libéral (Bourassa)	34.5	39.0	37.1	44.1	38.1	42.5	42.2	44.0
Parti Québécois (Lévesque)	25.0	22.6	25.1	16.2	32.3	32.2	32.5	30.7
Ralliement Créditiste (Samson)	13.9	11.0	12.2	7.8	13.1	8.6	9.2	5.3
Union Nationale (Bertrand)	25.5	27.2	25.7	30.2	15.9	16.4	16.0	18.7
100% égale	(525)	(654)	(475)	(179)	(465)	(475)	(400)	(75)

Source : Sondage de l'IQOP (mars 1970) et du Soleil (avril 1970).

Dans les deux sondages, Bourassa et Bertrand sont plus populaires que leur parti, tandis que Lévesque et surtout Samson sont moins populaires que leur parti. Ces rapports des chefs à leur parti se modifient peu d'un sondage à l'autre : qu'il s'agisse de les évaluer en tant que premier ministre potentiel ou en tant que chef de parti, cela ne semble pas affecter leur popularité par rapport à celle de leur parti.

Par contre, la différence entre la popularité des chefs chez les électeurs décidés et leur popularité chez les indécis est plus importante quand il s'agit d'évaluer les chefs en tant que premier ministre potentiel. A ce titre, Bertrand et encore plus Bourassa sont plus populaires chez les indécis que chez ceux qui ne le sont pas, à la différence de Lévesque et de Samson. On observe le même phénomène, mais moins accentué, dans le questionnaire du Soleil, où il s'agissait cette fois d'indiquer le parti qui avait le meilleur chef. [2]

Notons en passant que la forte popularité de Bourassa, en particulier chez les électeurs indécis, peut expliquer que le Parti Libéral ait obtenu, le 29 avril 1970, un pourcentge de votes plus élevé que ce que prédisaient tous les sondages.

Cette relation entre le jugement sur les chefs et l'intention de vote peut fort bien être symétrique. Nous avons fait jusqu'à maintenant comme si l'évaluation des chefs influençait l'intention de vote, mais il est bien possible que ce soit plutôt l'intention de vote qui, dans bien des cas, a influencé l'évaluation des chefs. On peut le vérifier en voyant si la relation entre le choix du chef et l'intention de vote varie selon l'identification partisane. On peut croire en effet que si l'intention de vote influence le choix du chef, la relation sera d'autant plus étroite que l'identification au parti est forte. Voici donc les résultats qu'on obtient quand on contrôle la relation entre le choix d'un chef et l'intention de vote par le degré d'identification partisane.

TABLEAU 5.3

L'INTENTION DE VOTE SELON LA PRÉFÉRENCE ENVERS LES CHEFS ET L'IDENTIFICATION PARTISANE

Intention de vote	Bourassa		Lévesque		Samson		Bertrand	
	Partisans %	Non p. %	Partisans %	Non p. %	Partisans %	Non p. %	Partisans %	Non p. %
Parti Libéral	88.0	80.0	5.1	11.8	—	—	7.0	10.0
Parti Québécois	5.1	13.3	85.6	76.5	—	—	4.6	10.0
R. Créditiste	2.6	3.3	4.1	5.9	100.0	100.0	4.6	10.0
Union Nationale	4.3	3.3	5.1	5.9	—	—	83.7	70.0
100% égale	(117)	(30)	(97)	(17)	(26)	(6)	(43)	(10)

Source : Sondage du Soleil (avril 1970)

En fait les partisans sont proportionnellement plus nombreux à choisir le chef de leur parti — ou le parti de leur chef — que les non-partisans.

Il ne faut donc parler que d'association entre les deux variables — avec interaction de l'une sur l'autre — plutôt que d'influence asymétrique du choix d'un chef sur l'intention de vote.

5.2— Les chefs et la dimension politique

On a vu au chapitre précédent que l'opinion des électeurs sur les problèmes politiques *internes* et *externes* était reliée avec assez de force à leur intention de vote, surtout lorsqu'on fusionnait cette opinion avec certaines caractéristiques socio-économique des électeurs (l'occupation pour les problèmes internes, et l'âge pour les problèmes externes).

La dimension personnelle étant liée étroitement à la dimension politique, on peut se demander si d'une part les chefs sont associés de la même façon que leur parti aux problèmes internes et aux problèmes externes, et si d'autre part ils sont associés plus fortement à l'un des deux types de problèmes qu'à l'autre.

Commençons par les problèmes internes, où il s'agit, rappelons-le, de la satisfaction des électeurs envers le gouvernement du Québec. Voici la relation entre le degré de satisfaction d'une part, le choix d'un parti et du meilleur chef d'autre part (tableau 5.4).

On constate d'abord que Samson est choisi moins souvent que son parti par les électeurs des trois catégories de satisfaction. Quant à Lévesque sa popularité est à peu près égale à celle de son parti, dans les trois catégories. Bourassa par contre est plus populaire que son parti dans les deux catégories extrêmes : il mobilise davange que le Parti Li-

TABLEAU 5.4

L'INTENTION DE VOTE ET LA PRÉFÉRENCE ENVERS LES CHEFS SELON LE DEGRÉ DE SATISFACTION ENVERS LE GOUVERNEMENT

Intention de vote et choix du meilleur chef	Très ou assez satisfaits		Plus ou moins satisfaits		Pas satisfaits	
	%	%	%	%	%	%
Parti Libéral	28.9		48.9		35.9	
Bourassa		38.4		49.0		41.4
Parti Québécois	14.5		22.4		44.2	
Lévesque		16.4		21.2		43.5
Ralliement Créditiste	2.6		11.9		16.4	
Samson		1.4		7.9		10.9
Union Nationale	53.9		16.8		3.5	
Bertrand		43.8		21.9		4.2
100% égale	(76)	(73)	(143)	(151)	(231)	(239)

Source : Sondage du Soleil (avril 1970)

béral ceux qui sont relativement satisfaits du gouvernement et ceux qui ne sont pas satisfaits. Qu'il soit presque aussi populaire que Lévesque chez ceux qui ne sont pas satisfaits est tout particulièrement important, puisque un peu plus de la moitié des électeurs qui ont exprimé un degré de satisfaction tombent dans cette catégorie. Bertrand, enfin, est beaucoup moins populaire que son parti chez ceux qui sont relativement satisfaits, et un peu plus populaire chez les autres.

Des onze électeurs qui n'ont pas exprimé leur degré de satisfaction mais qui ont quand même choisi un chef, un seulement a choisi Bourassa, cinq ont choisi Lévesque, deux Samson et trois Bertrand. Cette faiblesse de Bourassa chez les indécis, joint au fait qu'il surpasse son parti dans les catégories extrêmes, semble indiquer qu'il a été fortement identifié à cette composante interne de la dimension politique.

Si on établit maintenant la même relation avec la composante externe de la dimension politique, on obtient les résultats suivants (tableau 5.5).

TABLEAU 5.5

L'INTENTION DE VOTE ET LA PRÉFÉRENCE ENVERS LES CHEFS SELON LA PRÉFÉRENCE ENVERS QUÉBEC OU OTTAWA

Intention de vote et choix du meilleur chef	Préférence pour Québec		Préférence pour ni l'un ni l'autre		Préférence pour Ottawa	
	%	%	%	%	%	%
Parti Libéral	24.6		29.5		58.2	
Bourassa		27.7		45.9		50.9
Parti Québécois	31.8		31.2		8.8	
Lévesque		30.8		21.6		9.1
Ralliement Créditiste	12.7		17.9		12.1	
Samson		10.0		12.8		9.1
Union Nationale	30.9		21.4		20.9	
Bertrand		31.5		19.6		30.9
100% égale	(236)	(289)	(112)	(148)	(91)	(110)

Source : Sondage de l'IQOP (mars 1970)

A nouveau, Samson est toujours moins populaire que son parti, tandis que Lévesque a une popularité égale à celle du Parti Québécois, sauf chez ceux qui ont une préférence pour ni l'un ni l'autre des gouvernements ; Lévesque est alors moins populaire que son parti. Bertrand est beaucoup plus populaire que l'Union Nationale chez ceux qui optent pour Ottawa, comme s'il apparaissait davantage pro-Ottawa que l'ensemble de son parti. Au contraire, Bourassa apparaît moins pro-Ottawa et davantage pro-Québec que l'ensemble du Parti Libéral. De plus, il est très populaire chez ceux qui ne peuvent choisir l'un des deux gouvernements.

Encore une fois, cette position relative de Bourassa ne pouvait être que rentable électoralement, étant donné que c'est une minorité d'électeurs qui se disent en accord avec Ottawa (20% environ).

De plus, Bourassa semble associé moins étroitement aux problèmes politiques externes qu'aux problèmes internes. Le fait que ceux qui ne choisissent pas entre les deux gouvernements l'appuient massivement en est un premier indice. Un autre indice réside dans le fait que 48% des 106 électeurs qui ne savent pas ou qui ne répondent pas (à propos du choix entre Québec et Ottawa) le choisissent comme le chef le plus apte à devenir premier ministre. Lévesque n'est choisi que par 16% de ces gens ; Samson, par 13% d'entre eux et Bertrand par 23%.

On se souvient que l'opinion sur les problèmes externes nous est apparue reliée moins étroitement à l'intention de vote que l'opinion sur les problèmes internes. Que Bourassa soit moins associé aux problèmes externes qu'aux problèmes internes ne pouvait que servir le Parti Libéral. Ce fut d'ailleurs sa stratégie au cours de la campagne électorale.

A tout point de vue, l'influence personnelle de Bourassa auprès des électeurs semble donc avoir joué en faveur du Parti Libéral. On ne peut pas en dire autant de Samson. Quant à Bertrand et Lévesque, ils semblent avoir eu une popularité à peu près égale à celle de leur parti.

5.3— Les chefs et la dimension socio-économique

Voici maintenant un tableau général où se trouve comparée la popularité des chefs et celle des partis, dans les différentes catégories socio-économiques que nous avons utilisées plus haut.

TABLEAU 5.6

POPULARITÉ COMPARÉE DES CHEFS ET DES PARTIS DANS LES DIFFÉRENTES CATÉGORIES SOCIO-ÉCONOMIQUES

a) *Langue maternelle :*

	Francophones		Autres		Anglophones	
	Parti %	Chef %	Parti %	Chef %	Parti %	Chef %
Parti Libéral	34.7	39.0	100.0	90.0	71.9	68.3
Parti Québécois	34.3	34.5	—	—	15.6	17.1
Ralliement Créditiste	14.2	9.5	—	—	3.1	2.4
Union Nationale	16.8	17.0	—	10.0	9.4	12.2
100% égale	(423)	(423)	(7)	(10)	(32)	(41)

b) *Age :*

	18-24 ans		25-54 ans		55 ans et plus	
	Parti %	Chef %	Parti %	Chef %	Parti %	Chef %
Parti Libéral	29.8	37.0	40.3	43.9	45.4	47.2
Parti Québécois	49.1	43.5	29.9	30.8	16.7	22.2
Ralliement Créditiste	11.4	9.3	13.7	8.3	13.6	9.7
Union Nationale	9.6	10.2	16.2	17.0	24.2	20.8
100% égale	(114)	(108)	(278)	(289)	(66)	(72)

c) *Scolarité :*

	0-7 ans de scolarité		8-12 ans de scolarité		13 ans et plus scolarité	
	Parti %	Chef %	Parti %	Chef %	Parti %	Chef %
Parti Libéral	41.9	41.3	41.8	43.8	30.3	40.7
Parti Québécois	23.7	20.6	28.9	32.6	44.4	40.0
Ralliement Créditiste	18.3	15.2	13.3	9.4	9.1	3.4
Union Nationale	16.1	22.8	16.0	14.2	16.2	15.9
100% égale	(93)	(92)	(225)	(233)	(142)	(145)

d) *Occupation :*

	Moyenne supérieure		Moyenne inférieure		Inférieure	
	Parti %	Chef %	Parti %	Chef %	Parti %	Chef %
Parti Libéral	35.7	44.6	52.2	54.5	28.6	29.7
Parti Québécois	42.9	37.6	4.3	13.6	28.6	32.2
Ralliement Créditiste	6.6	4.8	8.7	—	25.9	17.8
Union Nationale	14.8	12.9	34.8	31.8	17.0	20.3
100% égale	(182)	(186)	(23)	(22)	(112)	(118)

Source : Sondage du Soleil (avril 1970)

Il ressort de ces tableaux que Bourassa est toujours plus populaire que son parti, sauf chez les anglophones et les autres, ainsi que (de peu) chez ceux qui n'ont que de 0 à 7 ans de scolarité. Sa supériorité sur le Parti Libéral est généralement plus grande chez les jeunes, les gens instruits et qui ont une occupation moyenne supérieure, c'est-à-dire dans les groupes qui sont plus susceptibles de valoriser l'expertise, que chez les gens plus âgés, moins instruits ou d'occupation inférieure.

Lévesque est un peu plus populaire que le Parti Québécois chez les anglophones, les gens de plus de 25 ans (en particulier chez les 55 ans et plus), chez ceux qui ont de 8 à 12 ans de scolarité, et chez ceux qui ont une occupation moyenne supérieure ou inférieure. C'est là une situation tout à fait contraire à celle de Bourassa.

Dans toutes les catégories socio-économiques, Samson jouit d'une moins grande popularité que celle de son parti.

Quant à Bertrand, sa popularité relativement à celle de son parti est bonne chez les gens de moins de 55 ans, chez ceux qui ont 7 ans ou moins de scolarité, ainsi que dans les occupations inférieures.

Au total, l'opposition est assez nette entre Bourassa d'une part, qui surpasse son parti dans les classes privilégiées de

la population (les anglophones exceptés), et Lévesque ainsi que Bertrand d'autre part, dont la popularité relative à celle de leur parti est généralement positive dans les catégories moins privilégiées.

5.4— La popularité des candidats

Des sondages de l'IQOP, dans 13 circonscriptions où un député était à nouveau candidat, comportaient la question suivante :

> « Abstraction faite de vos préférences partisanes, quel est, selon vous, le meilleur candidat qui se présente dans votre comté ? »

Voici quelles ont été les réponses à cette question, comparées à l'intention de vote des électeurs. En plus des résultats globaux, nous distinguons les 9 circonscriptions où le député sortant était libéral des 4 où il était de l'Union Nationale.

Evidemment, les résultats sont très partiels, car les 13 circonscriptions ne sont pas représentatives de l'ensemble du Québec. Ils semblent toutefois indiquer que les candidats de l'Union Nationale étaient plus populaires que leur parti, du moins là où ils étaient des députés sortants. Au contraire, les candidats libéraux étaient moins populaires que leur parti, quand ils étaient de nouveaux candidats aussi bien que lorsqu'ils étaient des députés sortant. Quant aux candidats du Parti Québécois et du Ralliement Créditiste, ils avaient à peu près la même popularité que celle de leur parti.

On a aussi demandé aux électeurs de ces 13 circonscriptions quel serait le chef le plus qualifié pour devenir le prochain premier ministre du Québec. Chez les 1,600 électeurs

TABLEAU 5.7

PRÉFÉRENCE ENVERS LES CANDIDATS ET INTENTION DE VOTE DANS 13 CIRCONSCRIPTIONS

	Ensemble des 13 circonscriptions		9 circonscriptions où le député sortant était libéral [1]		4 circonscriptions où le député sortant était unioniste [2]	
	Meilleur candidat	Intention de vote	Meilleur candidat	Intention de vote	Meilleur candidat	Intention de vote
Parti Libéral	35.0	40.6	39.9	43.0	26.0	36.2
Parti Québécois	26.5	26.0	29.5	26.1	21.0	25.5
Ralliement Créditiste	9.2	9.0	7.6	8.6	12.3	10.6
Union Nationale	29.3	24.4	23.0	22.3	40.7	27.7
100% égale	(1452)	(1483)	(938)	(945)	(514)	(538)

1 Beauharnois, Brôme, Chateauguay, Drummond, Gatineau, Hull, Matane, Matapédia et Rimouski.

2 Frontenac, Gaspé-Nord, Lac St-Jean et Limoilou.

Source : Sondage de l'IQOP (avril 1970)

qui ont nommé un chef, les choix se sont faits selon les proportions suivantes :
Bourassa : 42.3%
Lévesque : 22.4%
Samson : 8.2%
Bertrand : 27.1%

A nouveau Bourassa est plus populaire que le Parti Libéral. Il est surtout beaucoup plus populaire que ses candidats qui ne recueillent que 35.0% des choix. De façon assez étonnante, Lévesque est moins populaire que son parti et que ses candidats. Il en va de même de Samson. Quant à Bertrand, il est plus populaire que son parti, mais moins populaire que ses candidats.

5.5— Conclusion :

Une constante se dégage de ce chapitre : la popularité de Bourassa. Cette popularité se manifeste qu'on la compare à celle des autres chefs ; à celle de son parti par rapport aux questions politiques internes ou externes, ou dans les diverses catégories socio-économiques ; et à celle de ses candidats dans 13 circonscriptions. Inversement, la popularité de Samson est relativement basse par rapport à ces différents points de référence, tandis que Lévesque et Bertrand représentent des cas intermédiaires et d'ailleurs plus complexes.

La dimension personnelle est fortement associée à l'intention de vote, sans qu'on puisse dire laquelle détermine l'autre. Tout laisse croire que les effets d'interaction sont importants entre ces deux variables. On a montré toutefois que les partisans plus que les non-partisans avaient tendance à choisir le chef du parti pour lequel ils avaient l'intention de voter — ou le parti du chef qu'ils préféraient.

Enfin, dans les 13 circonscriptions où nous pouvons comparer la popularité des candidats à celle de leur parti, ce sont

les candidats de l'Union Nationale qui se classent le plus avantageusement par rapport à leur parti. Cet avantage est particulièrement net dans les circonscriptions où le candidat unioniste est un député sortant.

NOTES DU CHAPITRE 5

1 Cette différence peut être due également au fait que le sondage de l'IQOP a été administré avant celui du Soleil. A l'approche des élections, la cohérence est peut-être devenue plus grande entre le choix du chef et le choix du parti.

2 Cette différence peut être due elle aussi aux quelques semaines qui séparent les deux sondages.

3 Ces sondages ont été effectués au cours du mois d'avril à partir d'un échantillon choisi au hasard dans les listes électorales ou dans les annuaires téléphoniques, selon le cas. En moyenne, 200 électeurs environ ont été rejoints dans chacune des treize circonscriptions. Les entrevues ont été faites au téléphone.

CHAPITRE 6

Les mécanismes électoraux

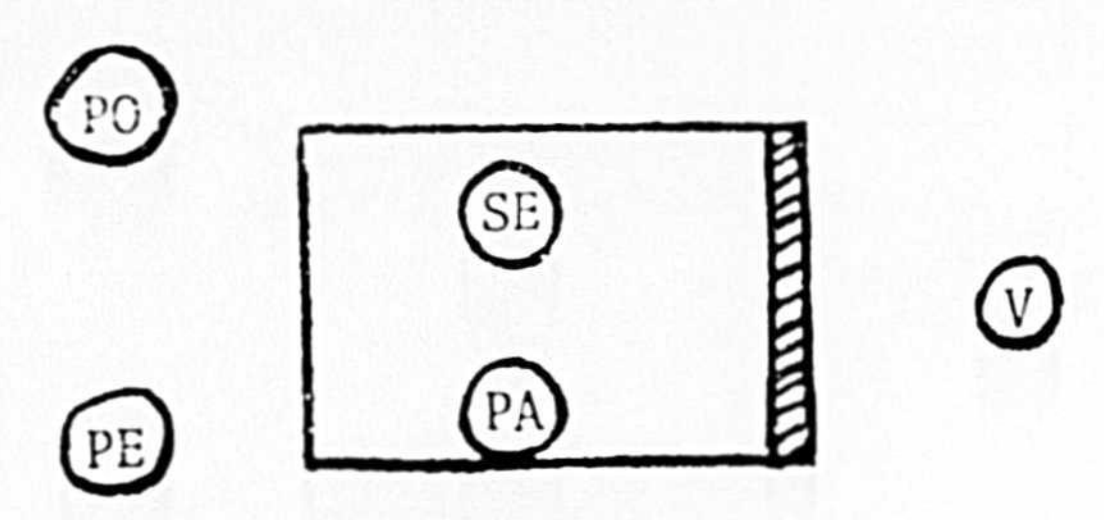
COMME nous l'avons indiqué en introduction, les résultats d'une élection ne traduisent pas exactement les préférences de l'ensemble des électeurs d'une société. Du fait que ces préférences doivent s'exprimer en conformité avec une loi électorale, dans une carte électorale et selon un mode de scrutin, la volonté des électeurs est toujours plus ou moins déformée par rapport à un modèle idéal et d'ailleurs irréalisable de démocratie directe et spontanée.

Dans ce chapitre, nous montrerons les effets qu'ont eus la carte électorale et le mode de scrutin sur les résultats effectifs de l'élection du 29 avril 1970. Il s'agit là de mécanismes ou de contraintes qui se situent surtout en aval des électeurs, pour reprendre la distinction que nous avons faite au début de cet ouvrage. Le mode de scrutin et la carte électorale peuvent aussi contraindre, en amont cette fois, la relation entre les partis et les électeurs : c'est le cas, par exemple, quand un parti concentre ses efforts dans des circonscriptions peu populeuses qu'il estime plus faciles à gagner que d'autres, ou encore quand il tient compte de la loi du « tout ou rien », propre au scrutin majoritaire à un tour, pour négliger les circonscriptions où il a peu de chances de gagner. Faute de données précises sur la stratégie des partis, nous ne traiterons toutefois pas de ces aspects dans le présent chapitre.

Nous ne tenterons pas non plus de mesurer les effets que la loi électorale a pu avoir, en amont, sur les électeurs. Là encore les données nous manquent, du moins les données impartiales.

Le chapitre se limitera à établir dans deux sections suc-

cessives les effets qu'ont eus la carte électorale d'abord, le mode de scrutin ensuite, sur le sort des partis au soir du 29 avril 1970. Dans notre schéma il s'agit des contraintes qui se situent entre les électeurs et les résultats électoraux, ce qui peut être représenté comme dans le premier chapitre (graphique 1.1) par une bande hachurée.



6.1— Les effets de la carte électorale

On n'a pas manqué après l'élection de signaler ou de stigmatiser les injustices d'un système électoral allouant deux tiers des sièges à un parti (le Parti Libéral) qui a obtenu 45% des votes valides, et sept fois moins de sièges au Parti Québécois qui n'avait pourtant pas deux fois moins de votes. D'autant plus que l'Union Nationale et le Ralliement Créditiste, qui n'avaient pas ensemble deux fois plus de votes que le Parti Québécois, obtenaient quatre fois plus de sièges que lui.

Toutefois, on n'a pas suffisamment dissocié dans ces observations les effets de la carte électorale de ceux du mode de scrutin. Une façon d'y arriver est de voir d'abord ce que chacun des quatre principaux partis a obtenu dans trois catégories de circonscriptions : celles de moins de 20,000 électeurs inscrits ; celles de 20,000 à 40,000 électeurs inscrits, qui tournent autour de la moyenne provinciale (elle était de 32,000 électeurs environ pour les élections du 29 avril 1970) ; et celles de plus de 40,000 électeurs inscrits. Les résultats sont présentés dans le tableau 6.1.

TABLEAU 6.1

RÉSULTATS OBTENUS PAR LES QUATRE PRINCIPAUX PARTIS DANS TROIS CATÉGORIES DE CIRCONSCRIPTIONS

	Ensemble des circonscriptions		0-20,000 inscrits		20,000-40,000 inscrits		40,000 inscrits et plus	
	N de sièges	% des inscrits	N de sièges	% des inscrits	N de sièges	% des inscrits	N de sièges	% des inscrits
Parti Libéral	72	37.4	13	31.4	34	32.6	25	43.7
Parti Québécois	7	19.8	0	8.6	3	18.5	4	23.8
Ralliement Créditiste	12	9.2	3	14.9	8	11.6	1	5.4
Union Nationale	17	16.4	12	30.9	5	19.2	0	9.9
Total	108	82.8	28	85.8	50	81.9	30	82.8

Source : Rapport préliminaire du Président général des élections (juillet 1970).

Dans les plus petites circonscriptions l'Union Nationale fait aussi bien que le Parti Libéral, que ce soit en sièges obtenus ou en votes des inscrits. Elle a aussi de 3 à 4 fois plus de votes que le Parti Québécois. Par contre, la situation est fort différente dans les plus grandes circonscriptions, où l'Union Nationale n'obtient aucun des 30 sièges disputés, de quatre à cinq fois moins de votes que le Parti Libéral, et de deux à trois fois moins de votes que le Parti Québécois.

Au total, le Parti Libéral et le Parti Québécois sont grandement défavorisés par la carte électorale, tandis que le Ralliement Créditiste et l'Union Nationale en profitent. Ces deux partis obtiennent ensemble plus de la moitié des 28 plus petites circonscriptions, mais une seulement (Abitibi-est) des 30 plus grandes. Ils recueillent plus de la moitié des votes valides dans les 28 plus petites circonscriptions, mais 20% seulement dans les 30 circonscriptions où l'on comptait plus de 40,000 électeurs inscrits.

Ajoutons, pour bien faire sentir le caractère inéquitable de la carte électorale, que seulement 11% de l'ensemble des électeurs se trouvaient dans les 28 plus petites circonscriptions, mais 44% dans les 30 plus populeuses. Quatre fois plus d'électeurs ne contrôlaient donc qu'un nombre à peu près égal de circonscriptions (30 contre 28).

Si 11% des sièges avaient été contrôlés par les populations des 28 plus petites circonscriptions et 44% des sièges par les populations des 30 plus grosses, l'autre 45% étant contrôlé par les populations des circonscriptions de 20,000 à 40,000 électeurs, les partis auraient pu obtenir les nombres suivants de sièges :

Parti Libéral	78
Parti Québécois	10
Ralliement Créditiste	10
Union Nationale	10
	108

Ce calcul [1] montre que dans une carte plus équitable, le mode de scrutin demeurant le même, les trois partis d'opposition auraient obtenu le même nombre de sièges. Ce qui confirme que la carte électorale a défavorisé le Parti Québécois (et le Parti Libéral) tandis qu'elle a favorisé l'Union Nationale, encore plus que le Ralliement Créditiste.

Le calcul indique aussi les effets que l'autre mécanisme déformant, le mode de scrutin, a eu sur chacun des partis. Si on compare la proportion des sièges qui auraient été obtenus dans une carte équitable à la proportion des votes obtenus en fait par les partis, il apparaît que le Parti Libéral a été favorisé par le mode de scrutin, que le Ralliement Créditiste a obtenu à peu près sa juste part de sièges, tandis que l'Union Nationale, et encore plus le Parti Québécois ont été défavorisés par les mécanismes du mode de scrutin. C'est ce que montre le tableau 6.2.

6.2— Les effets du mode de scrutin

Il est assez difficile de montrer de façon simple les effets du mode de scrutin sur les résultats électoraux. Toutefois, l'examen des pourcentages d'électeurs inscrits nécessaires à la victoire, ainsi que celui des partis qui se classent au deuxième rang dans les différentes situations victorieuses ainsi définies, permet une bonne approximation de ces effets.

Aux élections du 29 avril 1970 seulement 12 circonscriptions furent remportées grâce à l'appui de 50% ou plus des électeurs inscrits. A l'extrême opposé deux circonscriptions

TABLEAU 6.2

POURCENTAGE DES VOTANTS OBTENU PAR LES QUATRE PRINCIPAUX PARTIS COMPARÉ AU POURCENTAGE DE SIÈGES QU'ILS AURAIENT OBTENU DANS UNE CARTE NORMALISÉE

Partis	% des votants	% des sièges dans une carte normalisée
Parti Libéral	45	73
Parti Québécois	24	9
Ralliement Créditiste	11	9
Union Nationale	20	9
Total	100	100

donnèrent moins de 25% du vote des inscrits au candidat victorieux. Les 94 autres circonscriptions se situent entre ces deux extrêmes (tableau 6.3).

Le nombre de premières et de deuxièmes positions obtenues dans l'ensemble des circonscriptions indique comment le Parti Québécois a été défavorisé par rapport au Ralliement Créditiste. Celui-ci arrive au premier rang une fois de plus qu'il arrive au deuxième rang, ce qui est assez extraordinaire de la part d'un parti qui se classe le dernier des quatre pour ce qui est des votes obtenus dans l'ensemble des circonscriptions. A l'inverse, le Parti Québécois ne gagne que dans sept circonscriptions, mais il est deuxième dans 40% environ des 101 circonscriptions restantes. L'Union Nationale aussi arrive plus souvent deuxième que première, même si l'écart est beaucoup moins accusé que dans le cas du Parti Québécois.

L'examen détaillé du tableau 6.3 nous donne la raison de ce phénomène. Dans les circonscriptions où les victoires sont acquises grâce à des pourcentages d'inscrits relativement élevés (40% ou plus), c'est le Parti Québécois qui est le plus

TABLEAU 6.3

LES PARTIS QUI ARRIVENT AUX PREMIER ET DEUXIÈME RANGS SELON L'AMPLEUR DE LA MAJORITÉ VICTORIEUSE

	TOTAL		50% et plus		45-50%		40-45%		35-40%		30-35%		25-30%		20-25%	
	1er	2è	1er	2è	1er	2è	1er	2è	1er	2è	1er	2è	1er	2è	1er	2è
Parti Libéral	72	32	12	—	7	—	12	3	20	9	12	14	8	6	1	—
Parti Québécois	7	39	—	8	—	4	—	6	1	13	5	7	1	1	—	—
Ralliement Créditiste	12	11	—	—	—	—	2	5	—	1	6	3	3	5	1	1
Union Nationale	17	25	—	4	—	3	1	1	8	6	6	4	2	2	—	1
Indépendant	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—
Total	108	108	12	12	7	7	15	15	29	29	29	29	14	14	2	2

Source : Rapport préliminaire du Président général des élections (juillet 1970).

souvent deuxième. Mais là où la victoire exige un faible pourcentage de votes, c'est-à-dire où le parti victorieux obtient 30% ou moins du vote des inscrits, le Parti Québécois n'est qu'une fois premier et une fois deuxième. Plus généralement, la proportion des premiers ou deuxièmes rangs occupés par le Parti Québécois décroît assez régulièrement de la gauche à la droite du tableau. Elle est de 67% dans la première catégorie de circonscriptions, de 57% dans la deuxième, de 43% dans la troisième, de 48% dans la quatrième, de 41% dans la cinquième, de 14% dans la sixième et de 0% dans la dernière.

A l'inverse, le Ralliement Créditiste est d'autant plus présent dans la lutte que la victoire exige une faible proportion de votes. Quand la victoire est acquise grâce à 45% ou plus du vote des inscrits, le Ralliement est absent des deux premiers rangs 19 fois sur 19 ! Mais il est là 10 fois sur 16 quand le parti victorieux obtient 30% ou moins du vote des inscrits.

Dans le cas de l'Union Nationale, la variation est moins grande puisqu'elle va de 7% à 50%, et surtout elle ne présente pas de relation significative avec l'ampleur du vote majoritaire. De façon générale, l'Union Nationale arrive première ou deuxième de trois à cinq fois sur dix, quelle que soit l'ampleur de la majorité victorieuse.

Enfin, les libéraux sont à peu près toujours dans la lutte, quelle que soit la majorité victorieuse, mais on remarque que leur proportion de premiers rangs décroît avec l'ampleur du vote majoritaire. Elle passe en effet de 100% dans les deux premières catégories prises ensemble, à 56% dans les deux dernières catégories prises ensemble.

Le tableau 6.3 et l'analyse que nous en avons faite indiquent donc que le Parti Libéral aurait pu profiter encore plus, en tant que parti majoritaire dans l'ensemble du Qué-

bec, du scrutin majoritaire à un tour. Les 19 victoires sur 19 qu'il a obtenues dans les circonscriptions où le vote majoritaire a été le plus ample ont été en quelque sorte peu rentables pour lui, tandis que dans les circonscriptions où le vote de 30% et moins des inscrits a suffi, les libéraux n'ont obtenu que 9 victoires sur 16, soit une proportion moindre que dans l'ensemble du Québec.

On peut donc dire du Parti Libéral qu'il a été favorisé mécaniquement en tant que parti majoritaire, par le mode de scrutin majoritaire à un tour, mais qu'il aurait pu l'être encore un peu plus s'il avait fait aussi bien statistiquement dans les circonscriptions où le vote majoritaire a peu d'ampleur que dans celles où il a une grande ampleur.

De ce point de vue, l'Union Nationale n'a pas été défavorisée davantage que le veut mécaniquement le mode de scrutin majoritaire à un tour dans le cas d'un parti qui arrive au troisième rang pour ce qui est des votes obtenus dans l'ensemble des circonscriptions. De tous les partis, c'est celui dont le vote se distribue de la façon la plus normale, comme le montrerait d'ailleurs la distribution de fréquences du nombre de votes obtenus par les partis dans les 108 circonscriptions.

Au contraire, le Parti Québécois et le Ralliement créditiste sont l'un défavorisé et l'autre favorisé par la distribution statistique de leurs votes et ce qu'en fait le scrutin majoritaire à un tour. Alors que le Parti Québécois fait bonne figure dans les circonscriptions où le vote majoritaire est élevé, il n'occupe que les derniers rangs dans la plupart des circonscriptions où ce vote est plutôt bas. Le Ralliement fait exactement l'inverse, ce qui donne une forte rentabilité aux votes qu'il obtient. Non seulement sa concentration régionale est forte, mais elle existe là où la lutte est vive entre trois ou même quatre partis, ce qui lui donne de bonnes chances de l'emporter avec un pourcentage de votes relativement bas.

6.3— Conclusion

Au terme de ce chapitre, on peut résumer dans un petit tableau les différents effets — en aval du vote des électeurs — qu'ont eu la carte électorale et le mode de scrutin. A l'intérieur de celui-ci, nous distinguons l'effet *mécanique* qui est dû au mode de scrutin lui-même, abstraction faite de la manière dont se distribue le vote des partis, et l'effet *statistique* qui tient à cette distribution. On peut alors dresser le bilan contenu dans le tableau 6.4. Il est bien évident que des trois mécanismes c'est le premier (l'effet mécanique) dont les effets déformateurs sont les plus grands.

TABLEAU 6.4

ORDRE DES PARTIS SELON LES EFFETS (POSITIFS OU NÉGATIFS) QU'ONT EUS SUR LEURS RÉSULTATS LES MÉCANISMES ÉLECTORAUX

Partis	Effet mécanique	Effet statistique	Carte électorale
Parti Libéral	1er (+)	3è (—)	3è (—)
Parti Québécois	2è (—)	4è (—)	4è (—)
Ralliement Créditiste	4è (—)	1er (+)	2è (+)
Union Nationale	3è (—)	2è (+) (—)	1er (+)

Deux fois sur trois, l'Union Nationale se trouve en meilleure position que l'un ou l'autre des trois autres partis. Quant au Ralliement Créditiste il a compensé, grâce à l'effet statistique et à la carte électorale, la mauvaise position où il se trouvait mécaniquement en tant que parti qui a recueilli le moins de votes des quatre.

Le Parti Libéral et encore plus le Parti Québécois ont pour leur part été défavorisés par la carte électorale, et le

Parti Québécois est celui qui a été le plus défavorisé par le mode de scrutin. Notons en passant que même l'effet mécanique (où il est 2è) joue négativement dans le cas du Parti Québécois, puisqu'en scrutin majoritaire à un tour, seul le parti qui recueille le plus de votes est surreprésenté mécaniquement. Il n'est pas étonnant qu'au lendemain des élections, les péquistes se soient plaints amèrement du système électoral.

NOTES DU CHAPITRE 6

1 Soit par exemple les électeurs résidant dans les circonscriptions de 20,000 inscrits ou moins. Dans une carte équitable ces électeurs seraient représentés par 12 députés (11% de 108) au lieu de 28. Dans ce cas le nombre de députés libéraux aurait été de 6 au lieu de 13 (13/28 de 12). En faisant le même calcul pour les quatre partis dans les trois catégories de circonscriptions, on arrive aux chiffres qui précèdent.

CHAPITRE 7

De 1966 à 1970

DANS ce dernier chapitre de notre ouvrage, nous allons d'abord résumer les traits principaux des analyses précédentes, pour ensuite formuler une hypothèse générale, qui nous permettra non seulement d'expliquer les résultats du 29 avril 1970, mais aussi la hausse de la participation et les déplacements qui se sont produits de l'élection de 1966 à celle de 1970. Nous ferons pour cela une distinction entre quatre grandes régions du Québec.

Cette vue « dynamique » et régionale des résultats électoraux distingue ce dernier chapitre des précédents, qui s'en tenaient principalement à l'ensemble du Québec et à l'élection de 1970.

De façon concrète, le chapitre sera divisé en quatre sections. Dans la première, on fera le résumé des analyses précédentes. Dans la deuxième, on étudiera de façon dynamique et régionale le phénomène de la participation. Les déplacements de 1966 à 1970 seront analysés dans la section suivante : au niveau individuel d'abord, au niveau collectif ou écologique ensuite. Enfin, dans une quatrième et dernière section, on tentera d'interpréter le sens du réalignement électoral qui s'est produit le 29 avril 1970.

7.1— Résumé des analyses précédentes

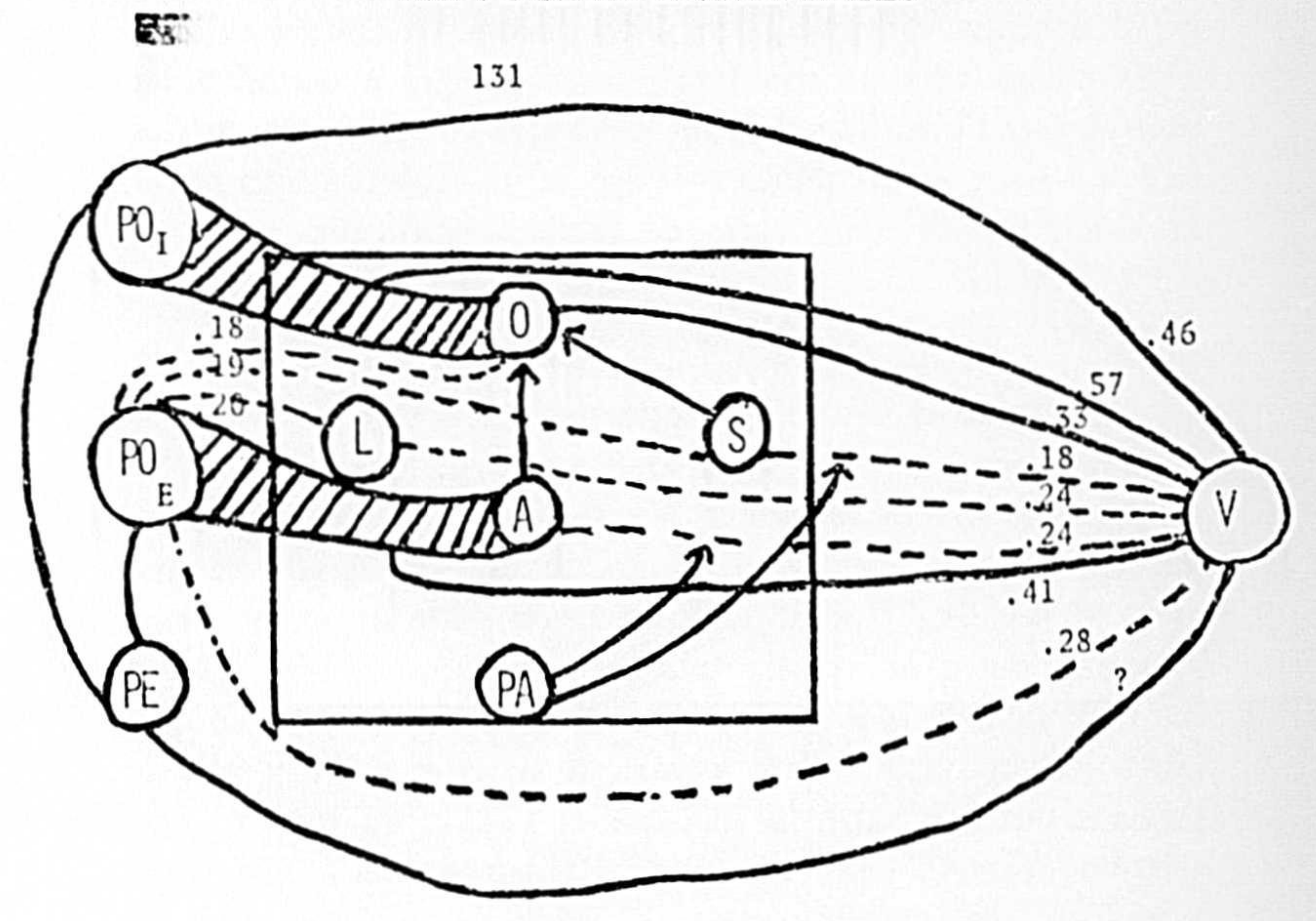
Si l'on fait abstraction du chapitre 6 qui a montré comment la volonté des électeurs a été plus ou moins déformée par les mécanismes électoraux, on peut illustrer au moyen de notre schéma de départ les principales influences qui ont joué sur le vote des électeurs, le 29 avril 1970. Rappelons

auparavant qu'un peu plus de la moitié des électeurs de chacun des quatre principaux partis semblent avoir fait leur choix par suite d'une identification forte ou modérée à ce parti. Il s'agit là d'un facteur dit « à long terme » bien que les études canadiennes et québécoises indiquent que, par rapport aux électeurs américains, les électeurs d'ici modifient plus rapidement et donc plus facilement leur identification à un parti.

Quoiqu'il en soit, voici les plus forts degrés d'association entre nos variables, présentés sur notre schéma. La dimension socio-économique a été scindée en quatre facteurs, la dimension politique en deux composantes externe et interne, et les degrés d'association supérieurs ou égaux à .33 ont été exprimés par un trait plein, tandis que ceux qui se situaient entre .18 et .32 ont été exprimés par un trait pointillé. Quand deux variables sont fondues ensemble pour être mises en relation avec le vote, elles sont reliées dans le schéma par un couloir hachuré.

GRAPHIQUE 7.1

LES PRINCIPALES VARIABLES ASSOCIÉES AU VOTE ET ENTRE ELLES



V : vote

L : langue maternelle

A : âge

S : scolarité

O : occupation

PA : dimension partisane

POI : dimension politique interne

POE: dimension politique externe

PE : dimension personnelle

Si PA est isolé des facteurs socio-économiques, c'est qu'aucun d'entre eux n'entretient un degré d'association supérieur à .12 avec la force de l'identification partisane. Ce sont donc d'autres facteurs que ceux-là qui déterminent le degré d'identification aux partis. Nous avons vu également qu'il n'y a pas de relation très forte entre le degré d'identification partisane et l'intention de vote, mais que la relation entre les facteurs socio-économiques — l'âge et la scolarité surtout — et l'intention de vote varie de façon significative selon le degré d'identification aux partis. Nous avons indiqué cela par une flèche qui va de PA aux relations concernées.

L'absence d'association forte entre le degré de scolarité et les autres variables ne manque pas d'étonner. Dans la plupart des études électorales ce facteur apparaît le plus significatif des facteurs socio-économiques [1], et encore récemment au Québec il était relié de façon nette au choix entre l'un ou l'autre des partis traditionnels. Aujourd'hui, si une relation significative demeure, c'est plutôt avec le vote péquiste et créditiste. Nous avons vu en effet qu'il y a une relation positive entre la scolarité et l'appui au P.Q. et une relation négative dans le cas du Ralliement, mais que dans le cas des partis traditionnels, les relations positives (avec le vote au PL) et négative (avec le vote à l'UN) se sont grandement effacées. Tout se passe donc comme si le transfert s'était fait aux deux nouveaux partis des traits pertinents qui incitaient, dans les années soixante, les gens scolarisés à appuyer le Parti Libéral et les gens moins scolarisés à appuyer l'Union Nationale. Le Parti Québécois apparaîtrait comme un parti encore plus « intellectuel » que le Parti Libéral, et le Ralliement Créditiste comme un parti encore moins « intellectuel » que l'Union Nationale, d'où ce transfert que nous aurons l'occasion de vérifier plus loin (tableau 7.7).

Avec l'âge, la scolarité explique toutefois le degré d'association relativement fort qui existe entre l'occupation et

l'intention de vote. Nous avons montré en effet que les trois types d'occupations que nous avons retenus se caractérisaient nettement par rapport à l'âge et à la scolarité, et que c'étaient sans doute les combinaisons de ces facteurs sous-jacents, plutôt que l'occupation elle-même, qui rendaient compte de l'association avec le vote. Ce phénomène est indiqué dans le graphique 7.1 par des flèches qui vont de l'âge et de la scolarité à l'occupation.

Dans notre schéma, la langue maternelle n'a pas l'importance prédominante qu'on lui a généralement accordée dans les commentaires qui ont suivi l'élection du 29 avril 1970. C'est tout simplement que si les anglophones et les autres non-francophones appuient massivement le Parti Libéral, le groupe fortement majoritaire des francophones se répartit de façon beaucoup plus aléatoire entre les partis.

Les deux composantes de la dimension politique, qui ont un degré d'association relativement fort avec le vote, ne semblent pas être associées bien étroitement aux facteurs socio-économiques. La composante interne, surtout, qui est la plus fortement associée au vote, est tout à fait isolée dans le graphique 7.1 des facteurs socio-économiques. Mais quand on fait des catégories complexes de l'âge et de la préférence envers Québec ou Ottawa et qu'on met ces catégories en relation avec le vote, on obtient un degré d'association de .41. De même la composante interne de la dimension politique, mesurée par la satisfaction envers le gouvernement, est-elle assez fortement associée à l'intention de vote (.46), surtout quand on la fond avec l'occupation. Le degré d'association est alors de .57, soit le plus élevé de tous ceux que nous avons établis dans cette étude.

Ces deux combinaisons, qui permettent de hausser de façon sensible les degrés d'association, nous semblent significatives. L'axe externe mesuré par la préférence envers Qué-

bec ou Ottawa a un caractère plus idéologique que l'axe interne, et de ce point de vue l'âge est probablement dans l'état actuel de la société québécoise celui des quatre facteurs socio-économiques qui est le plus complémentaire de ce caractère quand on relie les dimensions socio-économique et politique avec le vote. Inversement, l'axe interne mesuré par la satisfaction envers le gouvernement a une connotation plus pratique, qui, semble-t-il, trouve son meilleur complément dans ce facteur plus « pratique » que les autres qu'est l'occupation.

On voit la place prédominante qu'occupent les facteurs politiques, fondus ou non avec des facteurs socio-économiques, dans l'explication qu'on peut donner des résultats du 29 avril 1970. Comme la dimension partisane, cette dimension politique ne dépend à peu près pas de la dimension socio-économique. De plus si la dimension personnelle, c'est-à-dire la popularité des chefs et des candidats, est fortement associée à la dimension politique comme elle l'est au vote, il semble bien qu'on doive la considérer non pas comme déterminante de la dimension politique, mais comme un reflet ou mieux une variante de celle-ci. Cette variante est intéressante dans la mesure où elle permet de comparer la popularité des hommes avec celle des partis. C'est pourquoi nous avons posé un point d'interrogation sur la relation de la dimension personnelle avec le vote, et que nous avons relié sans plus PE avec PO^{I} et PO^{E}.

Dans la suite de ce chapitre, nous allons concentrer toutes nos tentatives d'explication sur les deux composantes de la dimension politique. Plus précisément, nous allons faire l'hypothèse que la hausse de la participation ainsi que les déplacements qui se sont produits de 1966 à 1970 sont dus à l'action conjugée des deux composantes de la dimension politique. A ce propos, il importe de bien tenir compte des phénomènes suivants :

1° Au total, la composante interne de la dimension politique est associée plus fortement au vote que la composante externe.

2° Sur l'axe interne, on a vu (tableau 4.1) que les partis semblent se présenter dans l'ordre suivant : d'abord, le P.Q. qui est le parti qui mobilise le plus les insatisfaits ; ensuite, le R.C. qui le suit de près ; puis le P.L. qui est plus éloigné du R.C. que celui-ci l'est du P.Q. ; enfin, l'U.N. qui est, elle aussi, assez éloignée du P.L., en tant que parti d'un gouvernement dont on est, de façon générale, plutôt insatisfait. On a donc approximativement l'axe suivant :

insatisfaction ←•——•———•—————• → satisfaction
PQ RC PL UN

3° Sur l'axe externe, on a vu (tableau 4.10) que l'ordre des partis, de celui qui est le plus associé à Québec à celui qui l'est le moins, est celui-ci : P.Q., U.N., R.C., P.L. Les partis sont à peu près équidistants les uns des autres, mais le P.Q. est plus extrémiste que le P.L., si bien qu'on peut représenter cet axe de la façon suivante :

Québec ←•———•————•—————• → Ottawa
PQ UN RC PL

Ces trois propositions nous permettent de donner provisoirement une explication générale des résultats du 29 avril 1970, abstraction faite des effets du système électoral. Cette explication sera reprise avec plus de précision au terme du chapitre. Dans une société où les problèmes politiques internes ont semblé plus significatifs pour les électeurs que les problèmes politiques externes, et où le degré d'insatisfaction envers le gouvernement était grand, le Parti Libéral se trouvait bien placé en tant que solution intermédiaire entre celle qu'offrait le parti gouvernemental et celle qu'offrait les partis plus extrémistes. D'autant plus que le chef libéral semble

avoir réussi mieux que son parti à mobiliser la très forte proportion des électeurs qui n'étaient pas satisfaits du gouvernement.

Quant aux problèmes politiques externes, qui ont quand même eu leur importance, le Parti Libéral avait l'avantage, semble-t-il, d'occuper une position claire à l'une des extrémités de l'axe. A la différence de celle du P.Q., cette position extrême n'était pas une position extrémiste, ou du moins ne semble pas être apparue comme telle puisque 24.6% des électeurs qui accordent leur préférence à Québec ont l'intention de voter pour le Parti Libéral, alors que seulement 8.8% des électeurs qui accordent leur préférence à Ottawa ont l'intention de voter pour le P.Q. (tableau 4.10). Là encore Bourassa, qui apparaissait davantage pro-Québec que son parti, a en quelque sorte déplacé l'impact du Parti Libéral du côté où se trouvait la majorité des électeurs.

Quant au Parti Québécois, sa force a été de se situer dans les secteurs des deux axes auxquels correspondait une majorité des électeurs (les insatisfaits et les pro-Québec), mais sa faiblesse a été d'y occuper des positions qui ont pu apparaître trop extrémistes à un grand nombre d'électeurs. Notons toutefois que le P.Q. n'avait qu'assez peu le choix de ces positions s'il voulait se distinguer suffisamment du Parti Libéral à propos des problèmes internes, et de l'Union Nationale à propos des problèmes externes. De ce point de vue, on peut estimer comme une réussite remarquable de la part d'un nouveau parti qu'il ait trouvé des positions telles qu'un votant sur quatre l'ait appuyé.

L'Union Nationale se trouvait en très mauvaise position sur l'axe interne, en tant que parti d'un gouvernement dont la très grande majorité des électeurs étaient insatisfaits. Sur l'axe externe, quoiqu'on en ait dit, elle semble avoir occupé la meilleure position qui restait, étant donné que le Parti Libéral se définissait comme très fédéraliste et que le P.Q.

occupait une position indépendantiste plutôt extrême. N'oublions pas en effet qu'autant d'électeurs pro-Québec avaient l'intention, dans le sondage de l'IQOP, de voter pour l'U.N. que pour le P.Q. L'erreur stratégique de l'U.N. fut sans doute de n'avoir pas réussi davantage à neutraliser la composante interne de la dimension politique, où elle était, nous l'avons dit, en très mauvaise position.

Quant au Ralliement qui avait une position externe relativement faible, la prépondérance de la composante interne l'a sans doute servi, bien que son impact a été grandement réduit par la présence d'un parti, le P.Q., qui, comme lui, mobilisait surtout les électeurs qui n'étaient pas satisfaits du gouvernement. Pris entre le Parti Libéral et le Parti Québécois, sur cet axe, il ne pouvait pas avoir le même impact que sur le plan fédéral où il rencontre moins de compétition dans la mobilisation des insatisfaits.

Bien sûr, ces interprétations demeurent très générales. Elles négligent d'autres facteurs qui expliquent eux aussi les résultats de l'élection. Nous voudrions cependant montrer que la référence aux deux axes permet de donner des explications satisfaisantes de deux phénomènes précis : la hausse de la participation et les déplacements électoraux de 1966 à 1970.

7.2— La hausse de la participation électorale

Le 29 avril 1970, la participation électorale a atteint un sommet sans précédent au Québec. Pas moins de 83.4% des électeurs inscrits sur les listes électorales ont déposé dans l'urne des bulletins valides, et si on leur ajoute le 1.6% des électeurs inscrits dont les bulletins ont été déclarés non valides, le taux de participation atteint 85.0%. C'est beaucoup plus qu'en 1966, où seulement 72.1% des électeurs ont enregistré des votes valides et 74.1% des électeurs des votes valides ou non valides.

Cette hausse considérable de la participation résulte d'une égalisation des taux de participation au niveau des circonscriptions, et en particulier d'un accroissement général de la participation dans l'Ile de Montréal. Le tableau qui suit (7.1) montre d'abord comment la dispersion des taux de participation (les bulletins rejetés étant inclus) est beaucoup plus réduite en 1970 qu'en 1966.

TABLEAU 7.1

TAUX DE PARTICIPATION EN 1966 ET EN 1970

	1966 N	1970 N
Moins de 60%	8	—
60 - 65%	14	—
65 - 70%	6	—
70 - 75%	10	4
75 - 80%	18	7
80 - 85%	32	43
85 - 90%	18	52
90% et plus	2	2
Total des circonscriptions	108	108

Source : Rapport du Président général des élections (1966, et juillet 1970).

On notera en particulier que près de la moitié des circonscriptions (52 sur 108) ont eu en 1970 un taux de participation qui se situe entre 85 et 90%. Il n'y a pas une semblable concentration en 1966 où la plus grosse classe est celle de 80-85% (32 circonscriptions). Cette année-là, 38 circonscriptions environ sont au-dessous de la moyenne et 70 environ sont au-dessus ; tandis qu'en 1970, il y a 54 circonscriptions au-dessous de la moyenne et 54 circonscriptions au-dessus.

Il est bien connu qu'en 1966, ce sont surtout les circonscriptions de l'Ile de Montréal, très populeuses, qui ont contribué à abaisser le taux provincial de participation. Dans

les autres régions du Québec, le taux de participation était déjà relativement élevé et uniforme. Pour le montrer, nous avons regroupé les régions du Québec en quatre sous-ensembles : l'Ile de Montréal (y compris l'Ile Jésus), la région autour de Montréal, les régions du centre du Québec et les régions excentriques. [2] Voici le taux de participation dans la circonscription médiane [3] de chacun de ces sous-ensembles, en 1966 et en 1970.

TABLEAU 7.2

TAUX DE PARTICIPATION DANS LA CIRCONSCRIPTION MÉDIANE DE CHACUNE DES QUATRE GRANDES RÉGIONS DU QUÉBEC EN 1966 ET EN 1970

	1966 %	1970 %
Région métropolitaine	62.5	83.5
Région périphérique de Montréal	81.5	87.0
Région centrale	82.8	85.8
Région excentrique	80.1	83.6

Source : Rapports du Président général des élections (1966, et juillet 1970).

Le taux de participation s'est élevé partout, mais surtout dans la région métropolitaine où la médiane fait un bond de plus de 20%. C'est ensuite dans la région périphérique de Montréal que la hausse est relativement la plus forte. Elle est moins forte dans les deux autres régions.

Cette hausse générale de la participation ne peut s'expliquer que par le caractère très « stimulant » de l'élection. Dans la terminologie américaine, ce fut une « high stimulus election ». Le recours aux deux composantes de la dimension politique permet de formuler une hypothèse à ce propos. Nous ne disposons malheureusement pas de données sur le carac-

tère plus ou moins stimulant des deux axes en 1966, mais nous ferions ici l'hypothèse que la hausse de la participation s'explique principalement par le caractère beaucoup plus stimulant des problèmes externes en 1970 qu'en 1966, et secondairement par le caractère plus stimulant des problèmes internes dans la région métropolitaine.

Les études du Groupe de Recherches Sociales ont montré qu'en 1960 et en 1962, il y avait une forte association entre le degré de satisfaction envers le gouvernement et l'intention de vote. Il est très probable que cette association s'est maintenue en 1966, où l'Union Nationale a su exploiter avec habileté l'insatisfaction de plusieurs secteurs de la population envers le gouvernement libéral. Par contre, rien n'indique que les problèmes externes, concernant les relations entre Québec et Ottawa, aient présenté un caractère très stimulant au moment de ces élections des années soixante. Il en fut tout autrement en 1970, même si nous avons vu que l'opinion sur les problèmes internes est reliée plus fortement à l'intention de vote que l'opinion sur les problèmes externes. Les positions fortement polarisées qu'ont prises le Parti Québécois et le Parti Libéral sont sans doute en grande partie responsables de ce caractère plus stimulant de la composante externe des problèmes politiques.

Bien que nous ne puissions pas appuyer cette hypothèse sur des données précises, nous estimons également que les problèmes du gouvernement interne du Québec n'ont pas eu avant 1970 un impact aussi fort dans la région métropolitaine que dans le reste du Québec. Deux facteurs au moins expliquent ce phénomène : d'abord, l'éloignement physique de la capitale (qui est vrai également de la région périphérique et de la région excentrique), et surtout le fait que les « métropolitains » dépendent tout autant des gouvernements municipaux que du gouvernement provincial (ce qui n'est pas vrai des autres régions du Québec). Aux élections provin-

ciales de 1970, l'action très forte à Montréal de deux partis d'opposition au gouvernement unioniste : le Parti Libéral et le Parti Québécois, a peut-être eu pour effet, en plus de rendre plus stimulant l'axe externe où ils étaient opposés, d'éveiller davantage les métropolitains à la composante proprement interne des problèmes de gouvernement. C'est du moins une hypothèse plausible.

On peut mesurer le caractère plus ou moins stimulant des deux axes de problèmes par la proportion des électeurs qui donnent des réponses extrêmes aux questions qui s'y rapportent. Concrètement, il s'agit des électeurs qui sont très ou assez satisfaits du gouvernement, ou encore qui ne sont pas satisfaits (les plus ou moins satisfaits étant exclus) ; et dans l'ordre externe, il s'agit de ceux qui optent pour Québec ou pour Ottawa (ceux qui optent pour ni l'un ni l'autre étant exclus). On arrive aux résultats suivants dans nos quatre grandes régions.

TABLEAU 7.3

PROPORTION DES ÉLECTEURS QUI DONNENT DES RÉPONSES EXTRÊMES DANS LES ORDRES POLITIQUES INTERNE ET EXTERNE

	Ordre interne			Ordre externe		
	Total	Satisfait	Non satisf.	Total	Pro-Québec	Pro-Ottawa
Région métropolitaine	.71	.18	.53	.81	.59	.22
Région périphérique (Mtl)	.63	.19	.44	.82	.59	.23
Région centrale	.65	.16	.49	.56	.42	.14
Région excentrique	.54	.20	.34	.69	.48	.21

Source : Sondages du Soleil (avril 1970) et de l'IQOP (mars 1970).

Les différences ne sont pas très grandes dans l'ordre interne, mais la région métropolitaine est celle où la proportion de réponses extrêmes est la plus élevée, tandis que cette proportion est au plus bas dans la région excentrique.

Dans l'ordre externe, la différence est nette entre la région métropolitaine et la région autour de Montréal d'une part, la région excentrique et surtout la région centrale d'autre part. Dans cette dernière région, il n'y a qu'un peu plus de la moitié des électeurs qui optent pour Québec ou pour Ottawa, les autres optant pour ni l'un ni l'autre des deux gouvernements.

Les deux hypothèses que nous avons formulées plus haut rendent assez bien compte de la hausse du taux de participation dans les quatre régions. La hausse extraordinaire qui se produit dans la région métropolitaine serait due à la fois au caractère très stimulant des problèmes externes et à des problèmes internes qui sont maintenant aussi stimulants, et même un peu plus, que dans les autres régions. Dans la région périphérique de Montréal, c'est le caractère très stimulant également de l'axe externe (le Parti Libéral et le Parti Québécois y sont aussi forts que dans la métropole) qui expliquerait la hausse relativement élevée de la participation. Par contre, c'est parce que cet axe externe aurait été moins stimulant dans la région centrale et dans la région périphérique que la hausse de la participation aurait été moins sensible.

Il découle de ces hypothèses que la hausse de la participation devrait profiter surtout aux partis qui sont en meilleure position que les autres dans les axes dont la force de stimulation s'accroît. Plus précisément ce sont les partis qui sont dans une position telle qu'ils peuvent mobiliser les abstentionistes habituels, qui devraient profiter de la hausse de la participation. Dans l'axe externe, ces positions sont les

positions extrêmes, occupées par le Parti Québécois et par le Parti Libéral, le premier se trouvant en meilleure position que le second du fait qu'il y a plus d'électeurs favorables au gouvernement du Québec qu'il y en a qui sont favorables au gouvernement d'Ottawa. Dans l'axe interne, ce sont les partis d'opposition, étant donné que c'est l'insatisfaction et non la satisfaction qui peut être mobilisée.

De ce point de vue la hausse de la participation aurait dû profiter au Parti Québécois surtout, et secondairement au Parti Libéral plus qu'au Ralliement Créditiste et bien plus qu'à l'Union Nationale. Dans l'axe externe, comme dans l'axe interne, celle-ci ne pouvait guère mobiliser les abstentionistes habituels, tandis que le Ralliement n'était en bonne position que dans l'axe interne, dont nous estimons qu'il explique moins que l'autre la hausse de la participation.

Les résultats obtenus par les partis, selon la hausse plus ou moins élevée de la participation dans les circonscriptions, permet de vérifier cette nouvelle hypothèse (tableau 7.4).

TABLEAU 7.4
MÉDIANE DES POURCENTAGES D'INSCRITS AYANT APPUYÉ LES PARTIS SELON LA HAUSSE PLUS OU MOINS FORTE DE LA PARTICIPATION

Partis	Baisse ou hausse nulle %	Hausse de 0 à 10% %	Hausse de 10 à 20% %	Hausse de 20 à 30% %
Parti Libéral	30.9	30.8	35.8	52.8
Parti Québécois	6.9	15.8	27.0	18.4
Ral. Créditiste	12.8	10.2	2.5	2.0
Union Nationale	30.6	21.2	11.1	7.0
Nombre de circonscriptions	(14)	(60)	(24)	(10)

Source : Rapports du Président général des élections (1966, et juillet 1970).

La médiane de l'Union Nationale, dans les 14 circonscriptions où la participation est stationnaire ou à la baisse, atteint presque le niveau de celle du Parti Libéral, mais elle s'effondre graduellement ensuite. La baisse est aussi régulière, bien que moins accusée, dans le cas du Ralliement Créditiste, ce qui vérifie notre hypothèse.

Comme le prédit l'hypothèse, le Parti Libéral et le Parti Québécois profitent de la hausse de la participation et, si l'on fait exception des dix circonscriptions où la hausse est supérieure à 20%, la progression du Parti Québécois est beaucoup plus nette que celle du Parti Libéral. Quant aux dix circonscriptions on s'explique facilement qu'elles dérogent à cette tendance quand on sait que dans la plupart d'entre elles les non-francophones sont relativement très nombreux. Il s'agit en effet de : D'Arcy McGee, Jeanne-Mance, Laurier, Marguerite-Bourgeois, Notre-Dame-de-Grâce, Olier, Outremont, Taillon, Verdun et Westmount. Il n'est pas étonnant que la forte stimulation due aux problèmes externes, qui explique la hausse considérable de la participation, y ait profité davantage au Parti Libéral qu'au Parti Québécois.

On verra dans la section qui suit que les données des sondages confirment ces conclusions sur les effets de la hausse de la participation.

7.3— Les déplacements électoraux

Voici d'abord un tableau général qui indique quels ont été, au niveau des individus, les principaux déplacements, de 1966 à 1970.

TABLEAU 7.5

L'INTENTION DE VOTE, SELON LE VOTE EN 1966

Intention de vote	Parti Libéral		RIN		RN		Union Nationale		N'a pas voté		Trop jeune pour voter	
	IQOP %	Soleil %	IQOP %	Soleil %	IQOP %	Soleil %	IQOP %	Soleil %	IQOP %	Soleil %	IQOP %	Soleil %
NPD	—	1.2	6.2	—	—	5.3	0.6	—	—	—	—	—
Parti Libéral	68.0	64.2	6.2	—	—	—	9.1	20.8	33.8	38.6	33.3	37.1
Parti Québécois	18.0	26.5	68.8	100.0	40.0	36.8	17.7	22.3	35.3	45.4	33.3	40.3
Ralliement Créditiste	6.2	5.6	18.8	—	60.0	57.9	12.2	13.1	16.2	6.8	16.7	14.5
Union Nationale	7.9	2.5	—	—	—	—	60.4	43.8	14.7	9.1	16.7	8.1
100% égale	(178)	(162)	(16)	(5)	(15)	(19)	(164)	(130)	(68)	(44)	(12)	(62)

Source : Sondages de l'IQOP (mars 1970) et du Soleil (avril 1970).

Selon ce tableau, les passages les plus massifs d'électeurs d'un parti à l'autre auraient donc été dans l'ordre :

1° Du Parti Libéral au Parti Québécois ;

2° De l'Union Nationale au Parti Québécois ;

3° De l'Union Nationale au Parti Libéral ;

4° De l'Union Nationale au Ralliement Créditiste.

De plus, une proportion assez importante d'électeurs sont passés de l'abstentionnisme au Parti Québécois ou au Parti Libéral. Notons que ces chiffres confirment notre analyse de la section précédente. La hausse de la participation profite au Parti Québécois plus qu'au Parti Libéral et à celui-ci plus qu'aux deux autres partis.

Ces six cas sont illustrés par suffisamment d'individus, dans nos sondages, pour qu'on se risque à étudier les facteurs du déplacement.

Auparavant, il peut être intéressant de voir ces données autrement, soit en termes de clientèle de chacun des quatre principaux partis en 1970. Voici donc dans le tableau 7.6, comment étaient formées ces quatre clientèles par rapport à 1966. Seules les données du sondage du Soleil sont utilisées.

TABLEAU 7.6

LA CLIENTÈLE DES PARTIS PAR RAPPORT AU VOTE DE 1966 *

	P.L. %	RIN %	RN %	U.N. %	N'a pas voté %	Trop jeune pour voter %	100% égale
Parti Libéral	60.8	—	—	15.8	9.9	13.4	(171)
Parti Québécois	33.3	3.9	5.4	22.5	15.5	19.4	(129)
Ral. Créditiste	18.4	—	22.4	34.7	6.1	18.4	(49)
Union Nationale	5.7	—	—	81.4	5.7	7.1	(70)

* On notera que par exception il faut additionner les pourcentages à l'horizontale.

Source : Sondage du Soleil (avril 1970).

Un électeur sur trois du Parti Québécois lui vient du Parti Libéral, et un électeur sur trois du Ralliement Créditiste lui vient de l'Union Nationale. Le Parti Québécois tire aussi un de ses électeurs sur cinq de l'Union Nationale, et le Ralliement fait de même avec le Parti Libéral.

Quant aux abstentionnistes de 1966, ils font une plus forte proportion de la clientèle du Parti Québécois et du Parti Libéral que de celle du Ralliement Créditiste et de l'Union Nationale, ce qui encore une fois confirme nos analyses de la section précédente.

Revenons maintenant à l'étude des six types principaux de déplacements électoraux qui se sont produits de 1966 à 1970.

Pour ne pas trop compliquer l'analyse nous ne retiendrons que l'âge, la scolarité et l'occupation, avec en plus, bien sûr, le degré de satisfaction envers le gouvernement et la préférence pour Québec ou Ottawa. Les résultats auxquels on arrive se trouvent dans le tableau 7.7.

TABLEAU 7.7

PROPORTION DES ÉLECTEURS DE DIVERSES CATÉGORIES SOCIO-ÉCONOMIQUES OU POLITIQUES QUI SE SONT DÉPLACÉS DANS DIFFÉRENTES DIRECTIONS DE 1966 À 1970

a) *Age* (Soleil)

			18-24 ans %	25-54 ans %	55 ans et plus %
PL	→	PQ	75.0	26.4	15.6
UN	→	PQ	34.1	24.7	4.3
UN	→	PL	17.6	20.2	21.7
UN	→	RC	17.6	11.2	13.0
Abst.	→	PQ	65.0	33.3	—
Abst.	→	PL	30.0	47.6	33.3

b) *Scolarité* (Soleil)

			0-7 ans de scolarité %	8-12 ans de scolarité %	13 ans et plus de scolarité %
PL	→	PQ	22.7	20.0	40.4
UN	→	PQ	11.1	25.0	26.7
UN	→	PL	14.8	23.6	16.7
UN	→	RC	18.5	13.9	6.7
Abst.	→	PQ	14.3	41.7	69.2
Abst.	→	PL	57.1	41.7	23.1

c) *Occupation* (Soleil)

			Moyenne supérieure %	Moyenne inférieure %	Inférieure %
PL	→	PQ	32.7	8.3	18.5
UN	→	PQ	28.3	—	26.5
UN	→	PL	19.6	11.1	11.8
UN	→	RC	6.5	11.1	23.5
Abst.	→	PQ	75.0	—	30.0
Abst.	→	PL	18.8	50.0	50.0

d) *Satisfaction envers le gouvernement* (Soleil)

			Très ou assez satisfaits %	Plus ou moins satisfaits %	Pas satisfaits %
PL	→	PQ	20.0	17.4	31.9
UN	→	PQ	—	20.9	36.4
UN	→	PL	—	30.2	25.4
UN	→	RC	3.6	4.6	25.4
Abst.	→	PQ	28.6	26.7	63.2
Abst.	→	PL	28.6	60.0	26.3

e) *Préférence pour Québec ou Ottawa* (IQOP)

			Québec %	Ni l'un ni l'autre %	Ottawa %
PL	→	PQ	20.3	26.5	10.0
UN	→	PQ	20.9	23.5	5.0
UN	→	PL	5.5	11.8	20.0
UN	→	RC	13.2	11.8	15.0
Abst.	→	PQ	41.9	60.0	12.5
Abst.	→	PL	25.8	20.0	50.0

Source : Sondages du Soleil (avril 1970) et de l'IQOP (mars 1970).

Le tableau montre que les électeurs de 18 à 24 ans beaucoup plus que les autres ont abandonné le Parti Libéral pour le Parti Québécois. Trois électeurs sur quatre qui avaient voté pour le Parti Libéral en 1966, et qui avaient 24 ans ou moins au moment de l'élection de 1970, avaient l'intention de voter pour le Parti Québécois. Par contre, cette proportion n'est que de 15% chez les électeurs de 55 ans et plus. Les abstentionnistes de 1966, qui avaient 24 ans ou moins en 1970, et qui manifestaient l'intention de voter, se portaient presqu'aussi massivement vers le Parti Québécois que les anciens libéraux.

Quant à l'Union Nationale, elle a perdu aux trois autres partis 70% environ de ses électeurs de 1966, qui avaient 24 ans ou moins en 1970. Cette proportion est de 55% environ chez les unionistes de 1966 qui avaient de 25 à 54 ans en 1970, et de 40% environ chez ceux qui avaient alors 55 ans ou plus. Ces chiffres expliquent le vieillissement manifeste de la clientèle unioniste.

Pour ce qui est de la scolarité, c'est dans la catégorie intermédiaire de ceux qui ont de 8 à 12 ans de scolarité que les pertes de l'Union Nationale sont les plus sensibles : ce parti n'aurait gardé en 1970 qu'un peu plus de 35% de ses électeurs de 1966. Les électeurs les plus scolarisés, qui

avaient voté Parti Libéral en 1966, ou qui s'étaient abstenus, ont évolué en grand nombre vers le Parti Québécois.

Les commerçants, artisans et cultivateurs (occupation moyenne inférieure) sont restés très fidèles aux partis traditionnels, alors que la moitié des ouvriers unionistes de 1966 avaient en 1970 l'intention de voter pour le Parti Québécois ou pour le Ralliement Créditiste. Enfin, les électeurs d'occupation moyenne supérieure ont fortement évolué vers le Parti Québécois, comme les jeunes et les gens très scolarisés.

Il n'en reste pas moins que pour la plupart des six types de déplacements, ce sont les facteurs politiques, et en particulier les facteurs politiques internes, qui sont reliés aux taux de déplacement les plus élevés ou les plus bas. Leur puissance d'explication des déplacements ou de leur absence semble donc plus grande que celle des facteurs socio-économiques.

Dans le cas des déplacements du Parti Libéral au Parti Québécois, c'est chez les électeurs de 18 à 24 ans que le taux est le plus élevé. Nous avons dit que trois électeurs sur quatre qui avaient voté libéral en 1966 avaient l'intention de voter Parti Québécois cette année. Les électeurs d'occupation moyenne inférieure (artisans, commerçants, cultivateurs) sont ceux qui se déplacent le moins dans cette direction (8.3%), avec ceux qui préfèrent Ottawa quand les deux gouvernements sont en conflit (10.0%).

Aucun des électeurs qui ont voté pour l'Union Nationale en 1966 et qui sont très ou assez satisfaits du gouvernement ont l'intention de passer au Parti Québécois. Par contre, 36.4% de ceux qui ne sont pas satisfaits du gouvernement ont l'intention de se déplacer dans cette direction.

Même chose dans le cas du déplacement de l'Union Nationale au Parti Libéral. Aucun de ceux qui sont satisfaits du gouvernement ont l'intention de passer aux libéraux, mais

30.2% de ceux qui sont plus ou moins satisfaits ont cette intention.

Dans le cas du déplacement de l'Union Nationale au Ralliement Créditiste également, le facteur politique interne semble prédominant : 3.6% des électeurs satisfaits du gouvernement et 25.4% des électeurs non satisfaits ont l'intention de se déplacer dans cette direction, ce qui représente le minimum et le maximum dans le tableau.

Parmi ceux qui se sont abstenus en 1966, 75% ont l'intention de voter Parti Québécois en 1970, quand ils sont d'une occupation moyenne supérieure (professionnels, cadres, cols blancs, étudiants), mais seulement 12.5% ont fait ce choix parmi ceux qui sont favorables au gouvernement d'Ottawa.

Pour ce qui est du déplacement de l'abstentionnisme au Parti Libéral, le minimum dans le tableau est de 18.8%, chez ceux qui sont d'une occupation moyenne supérieure, tandis que le maximum est de 60.0% chez ceux qui sont plus ou moins satisfaits du gouvernement de l'Union Nationale.

Nous voudrions maintenant montrer que les facteurs politiques qui expliquent avec assez de force les déplacements individuels peuvent aussi rendre compte des déplacements collectifs qui se sont produits dans les quatre grandes régions du Québec.

Le tableau 7.3 a indiqué que les deux composantes de la dimension politique n'avaient pas eu le même degré de stimulation dans les quatre régions. D'autre part, le tableau 7.7 a montré que les déplacements d'un parti à l'autre n'ont pas la même ampleur quand les électeurs sont motivés par le facteur politique interne que lorsqu'ils le sont pas le facteur politique externe. De plus, à l'intérieur de chacune de ces deux composantes de la dimension politique, les déplacements

ne se présentent pas de la même façon dans les deux catégories extrêmes que dans la catégorie intermédiaire. Or quand un axe est stimulant, par définition, les électeurs sont relativement peu nombreux dans cette catégorie mitigée. Il en résulte que les déplacements d'un parti à l'autre, ou de l'abstention à un parti, auront une ampleur qui variera avec le caractère plus ou moins stimulant de l'axe.

Voici, pour commencer, les différents degrés d'association, par région, entre l'évolution du pouvoir électoral [4] des partis pris deux à deux, et ce, de 1966 à 1970. [5]

TABLEAU 7.8

DEGRÉ D'ASSOCIATION PAR RÉGION ENTRE L'ÉVOLUTION DU POUVOIR ÉLECTORAL DES PARTIS DE 1966 À 1970, AU NIVEAU DES CIRCONSCRIPTIONS

	Région Mértopolitaine			Région périphérique (Mtl)			Région centrale				Région excentrique			
	PL	PQ	UN	PL	PQ	UN	PL	PQ	RC	UN	PL	PQ	RC	UN'
Parti Libéral	—	—.61	—.40	—	+.34	—.39	—	—.10	—.28	.00	—	—.12	—.50	.00
Parti Québécois	—.61	—	—.04	+.34	—	—.77	—.10	—	—.25	—.24	—.12	—	—.63	+.12
Ral. Créditiste	*	*	*	*	*	*	—.28	—.25	—	—.33	—.50	—.63	—	—.25
Union Nationale	—.40	—.04	—	—.39	—.77	—	.00	—.24	—.33	—	.00	+.12	—.25	—

Source : Rapports du Président général des élections (1966, et juillet 1970).

Les déplacements dans les différentes catégories politiques (tableau 7.7, d) et e), le degré de polarisation des axes internes et externes dans les quatre régions (tableau 7.3), ainsi que certaines variantes régionales dans la position respective des partis sur les deux axes établis à partir des tableaux 4.1 et 4.10 et dans le degré d'association de ces axes avec l'intention de vote (tableau 7.9) permettent de donner une explication satisfaisante de ce qu'on trouve dans le tableau 7.8.

TABLEAU 7.9

ORDRE DES PARTIS DANS LES DEUX AXES POLITIQUES ET DEGRÉ D'ASSOCIATION DE CES DEUX AXES AVEC L'INTENTION DE VOTE, DANS LES QUATRE GRANDES RÉGIONS DU QUÉBEC

	Axe interne		Axe externe	
	Ordre des partis	Degré d'association avec le vote	Ordre des partis	Degré d'association avec le vote
Ensemble du Québec	PQ-RC-PL-UN	.46	PQ-UN-RC-PL	.28
Région métropolitaine	PQ-PL-UN	.50	PQ-UN-PL	.42
Région périphérique (Mtl)	PQ-PL-UN	.52	PQ-PL-UN	.33
Région centrale	RC-PQ-PL-UN	.47	PQ-UN-RC-PL	.25
Région excentrique	PQ-PL-RC-UN	.50	PQ-RC-UN-PL	.49

Source : Sondages du Soleil (avril 1970) et de l'IQOP (mars 1970).

Plus précisément les degrés d'association entre l'évolution régionale des partis pris deux à deux peuvent s'expliquer au moyen de l'hypothèse suivante, qui découle des données du tableau 7.7 :

La polarisation forte en faveur d'un parti qui occupe ce

pôle résulte généralement dans un degré d'association d'autant plus négatif avec un autre parti que cet autre parti est éloigné sur l'axe. Par contre, une polarisation faible ou une bipolarisation résulte généralement dans un degré d'association d'autant plus négatif d'un parti-pôle avec un autre que cet autre est rapproché sur l'axe. Evidemment, ces tendances se manifestent d'autant plus que le degré d'association d'un axe avec l'intention de vote est élevé. [6]

Commençons par la région métropolitaine où les deux axes sont fortement polarisés et où les coefficients d'association avec le vote sont relativement élevés. Nos données indiquent que sur l'axe interne le Parti Libéral est aussi éloigné de l'Union Nationale que du Parti Québécois, tandis que sur l'axe externe, l'Union Nationale est très éloignée du Parti Libéral, mais tout près du Parti Québécois. Au total, c'est donc entre le Parti Libéral et le Parti Québécois que la distance est la plus grande, ce qui se traduit par un coefficient d'association très négatif (— .61). La distance est un peu moins grande entre le Parti Québécois et l'Union Nationale qu'entre le Parti Libéral et l'Union Nationale, ce qui se manifeste également dans les deux degrés d'association (— .04 et — .40 respectivement). Il est donc vrai comme le prédit l'hypothèse que dans une situation où la polarisation est forte et le degré d'association des composantes avec le vote élevé, les taux d'association entre l'évolution des partis sont d'autant plus négatifs que les partis sont éloignés l'un de l'autre.

Dans la région périphérique autour de Montréal, l'axe externe est plus polarisé que l'axe interne, mais son association avec le vote est beaucoup moins forte. On peut donc estimer que tout comme dans la région métropolitaine les deux axes ont à peu près la même importance. Sur l'axe externe, l'Union Nationale apparaît plus liée à Ottawa que le Parti Libéral. Elle occupe donc le pôle faible deux fois sur deux, alors que le Parti Québécois occupe le pôle fort deux fois

sur deux également. Il n'est pas étonnant que l'évolution des deux tendances diverge grandement (le coefficient d'associatoin est de —.77). Il est plus étonnant par contre que le Parti Libéral, qui est à peu près à distance égale du Parti Québécois et de l'Union Nationale, ait un taux d'association positif avec le premier (+ .34) et négatif avec le second (— .39). Cette différence peut être due au fait que l'axe interne, où le Parti Libéral est le plus rapproché du Parti Québécois, est beaucoup plus fortement associé à l'intention de vote que l'axe externe.

Dans la région centrale, l'axe interne prédomine nettement. Non seulement il est plus polarisé que l'autre, mais son degré d'association avec l'intention de vote est beaucoup plus élevé. Le fait que le Ralliement et l'Union Nationale occupent des positions extrêmes sur cet axe interne, beaucoup plus important que l'autre, se retrouve dans le tableau 7.8, où le degré d'association le plus négatif relie ces deux partis. Plus généralement, les degrés d'association du Ralliement, qui sont tous négatifs, croissent avec l'éloignement des trois autres partis dans l'axe interne : Parti Québécois (—.25), Parti Libéral (— .28) et Union Nationale (— .33). Il en est de même pour l'Union Nationale, dans le sens inverse : Parti Libéral (.00), Parti Québécois (— .24), Ralliement Créditiste (— .33). Enfin l'évolution du Parti Libéral est moins négativement associée à celle de ses voisins, l'Union Nationale (.00) et le Parti Québécois (— .12), qu'à celle du Ralliement Créditiste (— .28).

Enfin, dans la région excentrique les deux axes — l'axe interne surtout — sont relativement peu polarisés et d'après les choix des électeurs les partis se présentent dans l'ordre suivant sur l'axe interne : Parti Québécois — Parti Libéral — Ralliement Créditiste — Union Nationale, tandis que sur l'axe externe, l'ordre est celui-ci : Parti Québécois — Ralliement Créditiste — Union Nationale — Parti Libéral

(tableau 7.9). Le Ralliement a donc deux fois une position différente de celle qu'il a dans l'ensemble du Québec : il apparaît moins pro-Ottawa que l'Union Nationale, mais aussi moins opposé au gouvernement de l'Union Nationale que le Parti Libéral. Le fait que les deux axes soient peu polarisés explique sans doute le taux d'association positif (+ .12) entre le Parti Québécois et l'Union Nationale qui sont éloignés l'un de l'autre dans les deux axes et en particulier dans l'axe interne, encore moins polarisé que l'autre.[7] Le Parti Québécois est un peu plus proche du Parti Libéral et encore plus proche du Ralliement Créditiste, ce qui se traduit bien par les taux d'association qui sont de —.12 et de —.63 respectivement. Dans le cas de l'Union Nationale également les taux d'association décroissent nettement avec le voisinage : + .12 avec le Parti Québécois qui est très éloigné, .00 avec le Parti Libéral qui est plus près, et —.25 avec le Ralliement Créditiste qui est deux fois voisin.

On voit qu'au total notre hypothèse se vérifie assez bien dans chacune des quatre régions. Le caractère plus ou moins stimulant des deux axes politiques et les positions des partis sur ces axes, telles que perçues par les électeurs, expliqueraient donc en bonne partie les déplacements électoraux qui se sont produits, au niveau des circonscriptions, de 1966 à 1970.[8]

7.4— L'ampleur du réalignement

On voit sans doute mieux maintenant en quoi l'élection provinciale du 29 avril 1970 en fut une de réalignement. Tout comme en 1966, deux tiers partis luttaient contre les deux partis traditionnels, mais en présentant cette fois des candidats dans toutes ou presque toutes les 108 circonscriptions du Québec.[9] C'est déjà un indice de la menace sérieuse que ces nouveaux partis constituaient pour les partis en place. Plus fondamentalement, la situation politique en 1970 dif-

férait en deux points principaux de la situation politique de 1966 :

1°) L'insatisfaction envers le gouvernement sortant (dimension politique interne) était plus grande et plus répandue qu'en 1966.

2°) Grâce à l'action conjuguée et opposée à la fois des forces indépendantistes et fédéralistes, ce que nous avons appelé les problèmes politiques externes occupaient davantage l'esprit des électeurs qu'en 1966.

Ces modifications dans la situation politique ainsi que la présence dans la lutte de quatre partis importants ont produit une polarisation assez nette des positions des partis sur les deux grands axes, interne et externe. Sur l'axe interne, les trois autres partis se sont opposés nettement à l'Union Nationale : le Parti Libéral d'abord, grâce surtout à la campagne de son chef ; le Ralliement Créditiste ainsi que le Parti Québécois encore plus — du moins dans les perceptions des électeurs. Sur l'axe externe, le Parti Québécois et le Parti Libéral ont occupé nettement les deux pôles extrêmes, avec entre eux le Ralliement Créditiste qui n'attachait pas beaucoup d'importance à sa position « externe » et l'Union Nationale identifiée bien davantage à Québec qu'à Ottawa.

Nous avons montré dans la section précédente comment les variantes régionales dans les positions des partis sur ces axes permettaient de donner une explication satisfaisante du caractère plus ou moins divergent des déplacements collectifs qui se sont produits de 1966 à 1970.

Il reste toutefois à synthétiser les explications qui ont été données en cours de route de l'ampleur de ces déplacements.

Dans le cas de l'Union Nationale, les trois principaux facteurs politiques de son recul semblent être :

1) Sa position très inconfortable sur l'axe interne face à trois partis d'opposition qui chacun à sa façon ont réussi à mobiliser les nombreux électeurs qui étaient plus ou moins satisfaits ou non satisfaits du gouvernement. Alors qu'en 1966, l'Union Nationale était le seul parti « sérieux » d'opposition et qu'à ce titre elle a pu mobiliser tant bien que mal un peu tous les opposants au gouvernement libéral, elle n'était plus en 1970 qu'un faible parti de gouvernement aux prises avec trois partis « sérieux » d'opposition qui lui ont tous enlevés des votes, comme l'a montré le tableau 7.5

2) Sa position également inconfortable sur l'axe externe étant donné la forte polarisation qui favorisait plutôt le Parti Québécois et le Parti Libéral. Toutefois, en tant qu'elle était identifiée à Québec plutôt qu'à Ottawa, l'Union Nationale se trouvait peut-être en meilleure posture sur cet axe que sur l'autre.

3) La hausse considérable de la participation qui a surtout profité, comme nous l'avons montré, aux partis qui ont été portés le plus par la polarisation, soit le Parti Québécois et le Parti Libéral sur l'axe externe ; le Parti Québécois, le Ralliement Créditiste, puis le Parti Libéral sur l'axe interne.

Il faut toutefois noter ici que, de façon générale, les ministres de l'Union Nationale ont exercé un « pouvoir électoral » plus grand par rapport à 1966, que celui des simples députés. De même ceux-ci ont exercé un pouvoir électoral plus grand que celui des nouveaux candidats.

Plusieurs ministres avaient l'avantage de représenter des circonscriptions peu populeuses où la participation était déjà élevée en 1966. Nous avons d'ailleurs pu établir qu'à l'intérieur du groupe des ministres ceux qui représentaient des circonscriptions de moins de 20,000 électeurs ont mieux résisté que ceux qui représentaient des circonscriptions plus popu-

leuses. Bien que nous ne puissions pas le démontrer scientifiquement, il se peut que, dans ces petites circonscriptions, la hausse moins considérable de la participation, une plus grande satisfaction des électeurs envers les « réalisations » du gouvernement, et une plus grande « visibilité » de la force de l'Union Nationale ont eu comme effet de restreindre plus qu'ailleurs les pertes de ce parti.

De plus, le fait que les simples députés aient mieux fait que les nouveaux candidats semble indiquer que c'est l'Union Nationale elle-même en tant que parti qui a été sévèrement jugée par les électeurs, peut-être à cause des positions peu attrayantes qu'elle occupait dans les deux axes politiques.

Alors que l'Union Nationale de par ses positions sur les deux axes a perdu des votes aux trois autres partis sans profiter de la hausse de la participation, le Parti Libéral a compensé les pertes qu'il a faites, surtout aux mains du Parti Québécois, par des gains importants sur l'Union Nationale et chez les abstentionnistes (anglophones surtout) de 1966 ainsi que chez une bonne partie des nouveaux électeurs (voir le tableau 7.5 à ce sujet).

Les pertes faites au profit du Parti Québécois sont sans doute dues au caractère de plus en plus fédéraliste qu'a pris le Parti Libéral, ainsi qu'à son caractère moins radical sur le plan interne, comparativement au début des années soixante où il monopolisait l'opposition à l'Union Nationale. Ce caractère moins radical explique par contre qu'il ait attiré à lui une bonne proportion des « anciens » de l'Union Nationale. Quant à la position nettement fédéraliste qu'a prise le Parti Libéral, elle se situait peut être du côté minoritaire du corps électoral, qui, de façon générale préfère Québec à Ottawa, mais étant donné que l'autre parti fédéraliste, le Ralliement Créditiste, ne s'identifiait que faiblement à cette position, le Parti Libéral pouvait attirer à lui la très grande ma-

jorité de ceux, anglophones ou francophones, qui refusent une autre forme de régime pour le Québec et le Canada. D'un autre côté, Bourassa qui apparaissait plus pro-Québec que son parti a pu attirer aux libéraux des électeurs moins fédéralistes.

Dans la région centrale où le Ralliement Créditiste a obtenu ses plus grands succès (exception faite des cinq circonscriptions du Nord-Ouest), les problèmes de gouvernement interne avaient une large priorité sur les problèmes de gouvernement externe, et le Ralliement a été perçu comme le parti le plus opposé au gouvernement sortant. C'est sans doute ce qui explique les succès relatifs qu'il a obtenus, aux dépens surtout de l'Union Nationale : deux fois plus d'électeurs sont venus au Ralliement en provenance de l'Union Nationale qu'en provenance du Parti Libéral (voir le tableau 7.6). De plus, le Ralliement Créditiste a eu plus que sa part chez les électeurs qui, en 1966, étaient trop jeunes pour voter (tableau 7.5).

La force et la faiblesse du Parti Québécois ont tenu quant à elles aux deux positions extrêmes qu'il occupait sur les axes politiques. Le caractère très stimulant de l'élection — dont il fut surtout responsable — a attiré à lui près de la moitié des abstentionnistes de 1966, environ 40% des nouveaux électeurs, ainsi que la majorité des électeurs de 1966 que la polarisation forte a entraîné au pôle « québécois » de la dimension politique externe, et au pôle oppositioniste de la dimension politique interne. Le tableau 7.7 indique que les anciens libéraux et les anciens unionistes se retrouvaient à peu près également chez ces « polarisés ». Les anciens libéraux étaient probablement des radicaux sur le plan interne et des « québécois » sur le plan externe ; les anciens unionistes étaient des électeurs insatisfaits de leur gouvernement et des nationalistes sur le plan externe. Il est significatif à cet égard que la très grande majorité des trans-

fuges jeunes et instruits viennent du Parti Libéral, comme l'indique bien le tableau 7.7

La faiblesse de ces positions occupées par le Parti Québécois tient à ce qu'il leur fallait une campagne très stimulante et une polarisation forte, dans la « bonne » direction, pour réussir. Là où ces conditions n'ont pas été remplies, le Parti Québécois n'a pas fait aussi bien qu'on l'avait prévu. Par contre, là où elles ont été remplies — dans la plupart des circonscriptions très francophones de l'Ile de Montréal, par exemple — le Parti Québécois a fait mieux que prévu. A moins que la polarisation forte des non-francophones vers le Parti Libéral ait ravi des victoires qu'on avait cru, un temps, assurées.

Notons à ce propos qu'il est un peu naïf de se plaindre d'une telle situation qui tient essentiellement au jeu de la stimulation et de la polarisation. Autrement dit, dans ces circonscriptions mitigées les non-francophones n'auraient pas été aussi fortement polarisés vers le Parti Libéral, si les francophones ne l'avaient pas été aussi fortement vers le Parti Québécois. Au total, et par rapport à ce qui se serait produit lors d'une élection moins stimulante et moins polarisante, le Parti Québécois a sans doute gagné davantage chez les francophones qu'il a perdu chez les non-francophones.

Quoiqu'il en soit, on se retrouve maintenant au Québec avec quatre partis provinciaux. A chacun d'eux s'identifie un pourcentage d'électeurs qui varie de 6% environ dans le cas du Ralliement Créditiste, à 24% environ dans le cas du Parti Libéral. Près de 20% des électeurs s'identifient aux deux nouveaux partis, le Parti Québécois et le Ralliement Créditiste, alors qu'un peu plus de 10% des électeurs continuent de s'identifier à l'Union Nationale. A ce titre, on peut parler d'élection de réalignement, au sens précis où nous l'avons entendu dans notre premier chapitre.

Nous avons toutefois noté au terme de ce chapitre, que les identifications partisanes semblaient plus instables au Québec que dans d'autres sociétés. On peut alors se demander si le réalignement est définitif. Seule la prochaine élection générale permettra de donner une réponse à cette question. Il nous semble toutefois qu'il serait bien étonnant que cette prochaine élection en soit une de « rétablissement ». Ce n'est pas dire qu'on ne reviendra pas à la longue à un nouveau bipartisme. Mais ce bipartisme ne pourra manquer d'être bien différent de l'ancien.

Nous croyons également que les positions respectives qu'occupent les partis sur les principaux axes politiques, ainsi que le caractère plus ou moins stimulant et plus ou moins polarisé de ces axes, continueront de déterminer en bonne partie le sort des formations partisanes. Ce sort dépendra aussi du nombre d'électeurs qui se situeront aux différentes positions de ces axes. Si les positions des partis agissent sur celles des électeurs, les positions de ceux-ci, en retour, agissent sur celles des partis. C'est ce jeu complexe qui fait la spécificité d'une élection et qui permet d'expliquer les transformations qui se produisent de l'une à l'autre.

NOTES DU CHAPITRE 7

1 Dans un inventaire international qu'il a fait des facteurs socio-économiques dont la puissance de prédiction du vote est la plus grande, P.E. Converse est même arrivé à la conclusion que la scolarité venait au tout premier rang. Cf. **Some Priority Variables in Comparative Electoral Research**, Glasgow, University of Strathclyde, Survey Research Centre Occasional Paper (No 3), 1968.

2 Nous avons suivi pour le découpage de ces grandes régions la carte des régions administratives du Québec. La région périphérique autour de Montréal comprend les 23 circonscriptions suivantes : Richelieu, Verchères, Bagot, Rouville, St-Hyacinthe, Chambly, Iberville, Napierville-Laprairie, St-Jean, Taillon, Missisquoi, Shefford Beauharnois, Chateauguay, Huntingdon, Argenteuil, Deux-Montagnes, Terrebonne, Vaudreuil-Soulanges, Berthier, Joliette, l'Assomption et Montcalm. La région excentrique comprend les deux circonscriptions de la Côte Nord (Duplessis et Saguenay), les cinq du Saguenay-Lac St-Jean (Chicoutimi, Dubuc, Jonquière, Lac St-Jean et Roberval), les cinq du Nord-Ouest (Abitibi-Est, Abitibi-Ouest, Pontiac, Rouyn-Noranda, Témiscamingue) et les quatre de l'Outaouais (Gatineau, Hull, Labelle et Papineau). La région centrale comprend les 42 autres circonscriptions, une fois exclues les 27 de l'Ile de Montréal et de l'Ile Jésus. A noter que nous avons inclus le Bas

St-Laurent et la Gaspésie dans la région dite centrale. Sur le plan électoral, le Bas St-Laurent et la Gaspésie nous semble se comporter davantage — encore aujourd'hui — comme les régions de Québec, de Trois-Rivières et des Cantons de l'Est, que comme la région dite excentrique.

3 La médiane d'une série quelconque d'objets est celui de ces objets qui vient au milieu, une fois qu'on les a rangés dans un certain ordre. Ainsi, la médiane des cartes de coeur (ou de pique, ou de carreau, ou de trèfle) est le huit, si on les range du deux à l'as. De même le jour médian d'un mois de 31 jours est le seize. Quand on a un nombre pair d'objets la médiane est constituée des deux objets qui sont au milieu : ainsi, les jours médians d'un mois de trente jours sont le quinze et le seize. Pour établir, par exemple, quelle était, en 1970, la circonscription médiane quant au taux de participation dans la région métropolitaine, nous avons donc rangé les 27 circonscriptions, de celle qui avait participé le moins à celle qui avait participé le plus, et nous avons choisi la quatorzième dans cette hiérarchie comme représentative de l'ensemble. Par rapport à la moyenne, la médiane a l'avantage d'atténuer l'effet des cas extrêmes qui sont parfois très éloignés du plus grand nombre de cas.

4 Nous entendons par "pouvoir électoral" d'un parti le pourcentage du vote des inscrits qu'il obtient, multiplié par le pourcentage du vote des inscrits qui ne va pas aux autres partis.. Ainsi si le Parti A obtient 50% du vote des inscrits et le parti B, 30%, l'autre 20% des électeurs s'abstenant, le pouvoir électoral de A sera .50 × .70 = .35, et celui de B, .30 × .50 = .15 Cette mesure comporte certains avantages par rapport aux mesures plus traditionnelles, dont celui de tenir compte à la fois du taux de participation et de ce qu'ont obtenu les partis autres que celui dont on mesure le pouvoir. Cette notion de pouvoir électoral est inspirée de V. Lemieux, "La dimension politique de l'action rationnelle", **Revue Canadienne d'Economique et de Science Politique, mai 1967**, pp. 194-195.

5 Dans le cas du Parti Québécois, nous avons calculé l'évolution de son pouvoir électoral à partir du pouvoir électoral du R.I.N. en 1966, et dans le cas du Ralliement Créditiste, nous avons fait le calcul à partir du pouvoir électoral du R.N. en 1966. Serge Carlos a montré que, dans le premier cas, tout au moins, la relation était assez forte (+ .61) entre le vote obtenu par les deux partis (R.I.N. en 1966 et P.Q. en 1970). Cf. "De quelques phénomènes de polarisation", **Le Devoir**, 9 mai 1970, p. 5. Nos coefficients d'association ont été calculés à partir de tableaux dichotomiques où les taux d'évolution du pouvoir électoral des partis étaient regroupés en deux catégories séparées par la médiane. On notera que dans les régions métropolitaine et périphérique (autour de Montréal), nous avons exclu le Ralliement Créditiste dont le pouvoir électoral était nul ou presque, le plus souvent. Il n'y avait pas là une variation suffisamment grande pour qu'on puisse la mettre en relation de façon significative avec l'évolution du pouvoir électoral des autres partis.

6 Un exemple simple fera comprendre le phénomène statistique sous-jacent à cette hypothèse. Soit une première élection où les résultats ont été A, 30% des votes ; B, 40% des votes ; et C, 30% des votes. Soit maintenant une deuxième élection où la polarisation se fait en faveur de A, si bien que les résultats sont maintenant : A, 60% des votes ; B, 30% des votes ; et C 10% des votes. Le rapport des votes obtenus à la deuxième élection sur les votes obtenus à la première est alors : A, 60/30 ; B, 30/40 ; et C, 10/30. L'évolution des votes de A est plus divergente de celle de C que de celle de B, puisque son rapport est de 2.00 contre 0.75 pour B, et 0.33 pour C. On pourra vérifier que dans le cas de polarisation faible ou de bipolarisation, c'est généralement l'inverse qui se produit.

7 Rappelons que selon notre hypothèse, quand un axe est peu polarisé, c'est l'évolution des partis voisins qui est associée de la façon la plus négative, alors que l'évolution des partis plus éloignés est associée de façon moins négative.

8 Nos conclusions rejoignent en partie celles de Serge Carlos ("De quelques phénomènes de polarisation", **Le Devoir**, 9 mai 1970, p. 5). A partir des coefficients de corrélation entre les résultats obtenus par les

partis en 1970, Carlos conclut que dans la région métropolitaine les oppositions sont de nature ethnique, avec le Parti Québécois et l'Union Nationale à un pôle, le Parti Libéral à l'autre ; tandis que les comtés hors de la région métropolitaine semblent dans l'ensemble réagir selon un schéma d'opposition "gauche-droite" plutôt que "fédéraliste-indépendantiste". Sa deuxième conclusion est toutefois plus incertaine que la première. Nous ne croyons pas pour notre part que l'opposition "gauche-droite" (qu'il faudrait d'ailleurs définir avec précision) soit très significative au Québec, et qu'elle l'ait été à l'élection d'avril 1970. Nos analyses ont plutôt montré que c'est l'opposition "gouvernement-opposition", qui correspond assez bien à celle entre les partis traditionnels et les tiers partis, qui a été significative. Dans un passage de son article, Carlos signale d'ailleurs qu'il se pourrait aussi que ce soit ce système de polarisation, plutôt que celui "gauche-droite", qui explique les phénomènes qu'il observe.

9 En fait, le Parti Québécois, comme l'Union Nationale et le Parti Libéral, a présenté un candidat dans chacune des 108 circonscriptions, tandis que le Ralliement Créditiste en a présenté un dans 99 circonscriptions.

LISTE DES GRAPHIQUES

1.1 Schéma d'analyse des phénomèmes électoraux 22

7.1 Les principales variables associées au vote et entre elles 137

LISTE DES TABLEAUX

1.1 Exemple de chacun des quatre types d'élections .. 17

1.2 Résultats des élections provinciales au Québec de 1931 à 1970 19

2.1 Planchers atteints par le Parti Libéral et l'Union Nationale, de 1944 à 1966 35

2.2 Années où les planchers ont été atteints par les partis 39

2.3 Identifications partisanes des électeurs du Québec en 1962 40

2.4 Identifications partisanes des électeurs du Québec en 1970 42

2.5 Choix partisans, en 1966 et en 1970, des électeurs qui s'identifiaient à un parti politique en 1970 44

2.6 Intention de vote des électeurs dans chacune des trois catégories partisanes 45

3.1 L'identification partisane, selon la langue maternelle 53

3.2 L'identification partisane, selon l'âge 54

3.3 L'identification partisane, selon la scolarité 55

3.4 L'identification partisane, selon l'occupation 56

3.5 L'intention de vote, selon la langue maternelle..... 60

3.6 L'intention de vote, selon l'âge 61

3.7 L'intention de vote, selon la scolarité 63

3.8 L'intention de vote, selon l'occupation 64

3.9 L'intention de vote, selon la langue maternelle et l'identification partisane 70

3.10 L'intention de vote, selon l'âge et l'identification partisane 71

3.11 L'intention de vote, selon la scolarité et l'identification partisane 72

3.12 L'intention de vote, selon l'occupation et l'identification partisane 73

4.1 L'intention de vote, selon le degré de satisfaction envers le gouvernement 80

4.2 Degré de satisfaction, selon la langue maternelle .. 81

4.3 Degré de satisfaction, selon l'âge 82

4.4 Degré de satisfaction, selon la scolarité 83

4.5 Degré de satisfaction, selon l'occupation 83

4.6 L'intention de vote, selon l'occupation et la satisfaction envers le gouvernement 85

4.7 Evaluation du travail accompli par le gouvernement, selon les secteurs 86

4.8 Position constitutionnelle, selon l'intention de vote 88

4.9 Préférence envers Québec ou Ottawa, selon l'intention de vote 90

4.10 L'intention de vote, selon la préférence envers Québec ou Ottawa 91

4.11 Préférence envers Québec ou Ottawa, selon la langue maternelle 92

4.12 Préférence envers Québec ou Ottawa, selon l'âge 93

4.13 Préférence envers Québec ou Ottawa, selon la scolarité 93

4.14 Préférence envers Québec ou Ottawa, selon l'occupation 94

4.15 L'intention de vote, selon l'âge et la préférence envers Québec ou Ottawa 95

5.1 L'intention de vote, selon la préférence envers les chefs 103

5.2 Popularité comparée des partis et des chefs 105

5.3 L'intention de vote, selon la préférence envers les chefs et l'identification partisane 107

5.4 L'intention de vote et la préférence envers les chefs, selon le degré de satisfaction envers le gouvernement 109

5.5 L'intention de vote et la préférence envers les chefs, selon la préférence envers Québec ou Ottawa 110

5.6 Popularité comparée des chefs et des partis, dans les différentes catégories socio-économiques . . . 112

5.7 Préférence envers les candidats et intention de vote dans 13 circonscriptions 115

6.1 Résultats obtenus par les quatre principaux partis dans trois catégories de circonscriptions 123

6.2 Pourcentage des votants obtenus par les quatre principaux partis comparé au pourcentage de sièges qu'ils auraient obtenu dans une carte normalisée 126

6.3 Les partis qui arrivent au premier et deuxième rangs, selon l'ampleur de la majorité victorieuse . . . 127

6.4 Ordre des partis, selon les effets qu'ont eus sur leurs résultats les mécanismes électoraux 130

7.1 Taux de participation en 1966 et en 1970 144

7.2 Taux de participation dans la circonscription médiane des quatre grandes régions du Québec 145

7.3 Proportion des électeurs qui donnent des réponses extrêmes dans les ordres politiques interne et externe 147

7.4 Médiane des pourcentages d'inscrits ayant appuyé les partis, selon la hausse plus ou moins forte de la participation 149

7.5 L'intention de vote, selon le vote de 1966 151

7.6 La composition de la clientèle des partis par rapport au vote de 1966 153

7.7 Proportion des électeurs de diverses catégories socio-économiques ou politiques qui se sont déplacés dans différentes directions de 1966 à 1970 154

7.8 Degré d'association par région entre l'évolution du pouvoir électoral des partis de 1966 à 1970, au niveau des circonscriptions 160

7.9 Ordre des partis dans les deux axes politiques et degré d'association de ces deux axes avec l'intention de vote dans les quatre grandes régions du Québec 161

RÉSULTATS PAR CIRCONSCRIPTION DE L'ÉLECTION GÉNÉRALE DU 29 AVRIL 1970

LEGENDE :

PART. : participation
P.L. : Parti Libéral
P.Q. : Parti Québécois
R.C. : Ralliement Créditiste
U.N. : Union Nationale
Autres : candidats des partis autres que les quatre précédents
B.R. : bulletins rejetés

N.B. : Tous les résultats sont donnés en pourcentages d'*inscrits,* c'est-à-dire qu'ils sont calculés sur la base des électeurs inscrits dans la circonscription.

CIRCONSCRIPTION	PART.	P.L.	P.Q.	R.C.	U.N.	Autres	B.R.
Abitibi-Est	82.0	25.0	11.4	34.9	9.7	—	1.0
Abitibi-Ouest	87.7	30.0	5.9	40.3	10.4	—	1.0
Ahuntsic	87.7	39.3	37.0	1.3	8.6	—	1.5
Argenteuil	86.9	49.7	8.1	7.0	20.5	0.5	1.2
Arthabaska	89.9	28.6	12.6	27.7	19.6	0.4	1.0
Bagot	89.3	24.2	6.6	23.8	33.3	0.3	1.1
Beauce	84.3	22.1	3.8	32.1	25.4	—	1.0
Beauharnois	89.8	38.2	29.1	4.5	17.0	—	1.1
Bellechasse	85.7	21.5	2.2	18.2	42.9	—	0.9
Berthier	86.3	31.2	17.1	4.8	32.2	—	1.0

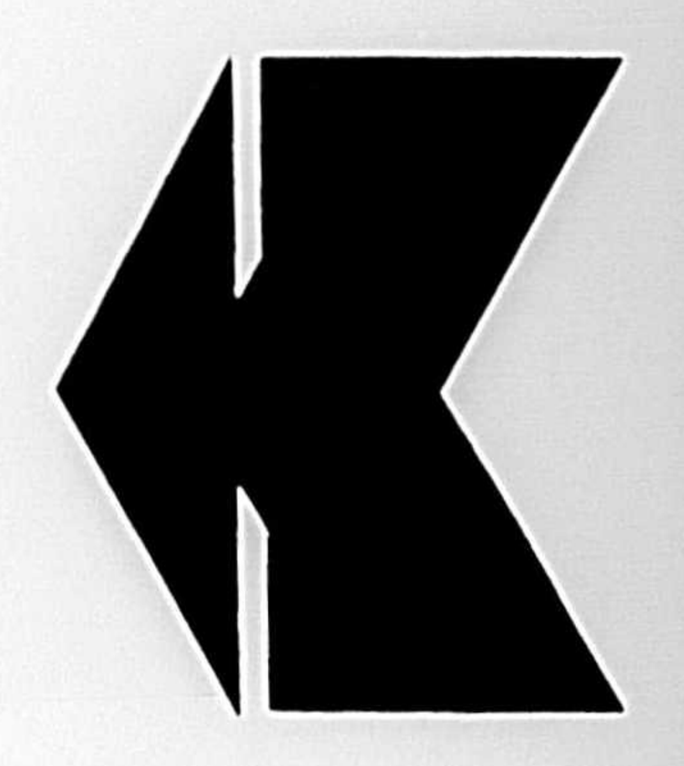
CIRCONSCRIPTIONS	PART.	P.L.	P.Q.	R.C.	U.N.	Autres	B.R.
Bonaventure	83.5	49.9	9.1	2.2	21.5	—	1.2
Bourassa	80.5	35.8	33.6	2.3	6.9	—	1.9
Bourget	85.7	32.5	33.6	2.7	14.4	0.2	2.2
Brôme	85.6	53.4	3.4	9.0	18.7	—	1.0
Chambly	87.4	48.5	27.2	2.3	7.5	—	2.0
Champlain	86.9	28.4	16.4	20.4	20.7	—	1.0
Charlevoix	85.4	35.6	9.1	16.5	22.5	—	1.7
Chateauguay	87.3	50.8	15.7	3.0	15.8	—	1.9
Chauveau	85.9	30.9	15.7	22.4	15.5	—	1.4
Chicoutimi	87.8	27.1	26.2	1.5	31.8	—	1.3
Compton	88.0	27.6	7.9	25.5	25.0	—	2.1
D'Arcy McGee	85.1	75.7	6.7	—	1.3	—	1.4
Deux-Montagnes	87.9	46.9	16.3	3.4	20.0	—	1.3
Dorchester	78.8	19.9	11.3	27.6	19.3	—	0.7
Dorion	78.7	35.1	25.7	2.3	12.9	0.4	2.2
Drummond	87.8	34.4	17.9	20.4	13.1	—	2.1
Dubuc	88.2	29.9	23.3	2.3	31.4	—	1.3
Duplessis	80.8	36.3	26.0	1.5	15.3	—	1.6
Fabre	87.2	35.3	35.2	2.8	10.9	0.5	2.5
Frontenac	84.1	16.0	5.2	32.0	29.1	0.4	1.4
Gaspé-Nord	88.5	34.7	15.0	1.0	36.2	—	1.6
Gaspé-Sud	84.0	41.5	15.0	1.6	25.0	—	0.9
Gatineau	82.6	50.6	9.0	8.0	13.6	—	1.4
Gouin	78.9	31.4	31.4	2.8	11.3	—	2.0
Hull	75.6	42.3	11.1	9.5	10.6	0.7	1.4
Huntingdon	80.4	43.7	6.4	3.3	25.4	—	1.6
Iberville	90.1	29.1	17.7	6.5	35.7	—	1.1
Iles-de-la-Madeleine	89.6	50.2	5.2	1.0	32.2	—	1.1
Jacques-Cartier	84.4	55.6	13.7	2.0	6.5	5.0	1.5

CIRCONSCRIPTIONS	PART.	P.L.	P.Q.	R.C.	U.N.	Autres	B.R.
Jeanne-Mance	83.8	39.9	31.3	2.2	8.9	—	1.5
Jean Talon	82.1	33.3	17.2	12.3	16.9	0.3	2.1
Joliette	88.7	35.3	23.8	3.6	24.8	—	1.2
Jonquière	88.6	43.5	32.9	2.5	9.0	—	0.8
Kamouraska	80.8	30.0	4.7	23.1	21.8	—	1.2
Labelle	84.8	18.2	17.0	9.9	39.0	—	0.8
Lac St-Jean	89.2	35.1	29.6	2.9	20.7	—	0.9
Lafontaine	83.9	27.9	32.6	3.1	16.1	0.3	3.7
L'Assomption	87.1	32.7	28.5	—	24.2	—	1.8
Laurier	83.3	40.8	30.9	2.5	7.0	—	2.0
Laval	84.3	47.0	22.7	2.6	9.2	—	2.8
Laviolette	85.2	23.9	18.4	22.9	18.5	—	1.6
Lévis	87.6	26.1	11.6	26.6	21.2	—	2.1
Limoilou	84.1	27.1	15.9	18.6	21.1	—	1.4
L'Islet	82.2	29.1	3.7	21.1	26.9	—	1.4
Lotbinière	87.2	28.6	3.2	30.9	23.6	—	0.9
Louis Hébert	87.5	46.3	21.4	5.1	12.9	—	1.9
Maisonneuve	77.2	24.3	34.1	3.8	12.8	0.5	1.7
Marguerite Bourgeois	84.4	56.8	15.7	1.7	7.1	1.2	1.9
Maskinongé	90.5	28.5	5.7	16.4	38.3	—	1.6
Matane	84.9	35.0	23.4	4.4	21.2	—	1.0
Matapédia	84.8	27.4	24.2	5.5	16.3	—	0.9
Mégantic	88.1	20.7	16.7	24.4	22.9	—	3.5
Mercier	79.8	36.3	29.1	2.4	9.8	0.3	2.0
Missisquoi	84.6	30.8	10.1	8.9	33.4	—	1.5
Montcalm	86.7	36.1	10.7	—	38.7	—	1.2
Montmagny	82.3	22.6	3.9	20.2	34.6	—	1.0
Montmorency	87.4	27.9	10.7	27.8	18.2	0.9	1.9
Napierville-Laprairie	80.7	38.0	18.5	3.1	17.8	0.6	2.8

CIRCONSCRIPTIONS	PART.	P.L.	P.Q.	R.C.	U.N.	Autres	B.R.
Nicolet	88.2	30.0	9.5	8.1	39.8	—	0.9
Notre-Dame-de-Grâce	84.0	72.2	6.3	0.8	1.5	1.9	1.3
Olier	81.3	40.3	29.7	2.9	7.1	—	1.3
Outremont	86.4	62.8	17.6	—	3.4	0.7	1.8
Papineau	84.9	36.2	7.5	14.2	25.8	—	1.2
Pontiac	81.0	42.7	2.1	2.0	33.0	—	1.2
Portneuf	83.8	22.7	10.5	31.5	17.9	—	1.1
Richelieu	89.0	36.8	17.9	2.9	30.0	—	1.4
Richmond	86.7	26.1	15.0	30.8	13.5	—	1.3
Rimouski	85.7	30.4	25.6	12.7	16.0	—	1.1
Rivière-du-Loup	86.0	35.2	8.2	10.5	31.1	—	1.0
Robert Baldwin	86.9	74.9	7.9	—	2.9	—	1.3
Roberval	84.7	31.6	19.2	9.5	23.3	—	1.1
Rouville	88.9	35.9	12.7	4.9	34.2	—	1.2
Rouyn-Noranda	88.4	18.8	12.9	44.8	9.8	—	2.1
Saguenay	82.1	29.7	36.3	3.3	11.7	—	1.1
Ste-Anne	70.0	32.5	13.9	—	2.9	18.4	2.3
Ste-Marie	74.1	23.2	30.3	3.1	14.6	—	1.9
St-Henri	79.3	35.9	29.1	—	10.3	1.4	2.6
St-Hyacinthe	86.5	32.6	17.5	8.6	26.3	0.2	1.2
St-Jacques	71.2	22.2	26.9	2.7	16.9	0.3	2.3
St-Jean	89.5	33.8	25.6	3.4	24.8	—	1.9
St-Laurent	84.8	59.7	17.1	—	5.3	0.9	1.9
St-Louis	70.2	43.7	16.3	—	5.4	2.1	2.7
St-Maurice	85.9	20.6	20.7	12.1	31.3	—	1.1
St-Sauveur	82.1	23.7	13.4	25.2	18.3	—	1.4
Shefford	87.0	24.1	11.2	22.1	28.5	—	1.1
Sherbrooke	84.3	28.4	17.7	19.2	17.1	0.5	1.4
Stanstead	84.1	40.4	9.1	22.4	10.5	—	1.7

CIRCONSCRIPTIONS	PART.	P.L.	P.Q.	R.C.	U.N.	Autres	B.R.
Taillon	80.5	33.2	22.4	5.7	10.1	6.5	2.6
Témiscamingue	84.1	36.7	4.9	27.9	14.2	—	0.5
Témiscouata	84.7	25.4	6.6	22.0	29.8	—	0.8
Terrebonne	85.4	38.2	22.5	6.3	16.8	—	1.6
Trois-Rivières	81.1	31.8	17.2	9.3	21.5	—	1.3
Vaudreuil-Soulanges	84.9	42.0	14.8	4.1	22.6	0.2	1.2
Verchères	86.6	44.5	24.1	3.0	12.0	—	3.0
Verdun	83.5	48.8	19.2	2.3	8.5	2.7	2.0
Westmount	80.4	67.5	7.5	0.7	2.3	1.1	1.3
Wolfe	88.8	21.8	7.4	19.5	38.9	—	1.2
Yamaska	86.9	40.3	5.9	4.6	35.2	—	0.9
Ensemble du Québec	85.0	37.4	19.8	9.2	16.4	0.6	1.6

Dans cet ouvrage, trois
professeurs de
l'Université Laval
analysent scientifiquement
les résultats des élections
générales tenues au Québec
le 29 avril 1970.
Du découpage de la carte
électorale aux divers sondages
qui ont précédé les élections,
rien n'a été laissé de côté
pour écrire ce document
révélateur qui devrait orienter
de saines réflexions sur la
politique québécoise.



$2.50

184